

Alcools: les négociations s'ajournent à lundi matin sur une note encourageante

Les porte-parole des syndicats de la Régie des alcools ont communiqué hier que les négociations ont été ajournées jusqu'à lundi matin "sur une note encourageante". Hier encore, les pourparlers ont porté sur la question de l'ordre à suivre dans les promotions. Le négociateur syndical a soumis aux représentants patronaux 17 textes différents qui s'inspirent tous du principe suivant lequel une promotion est accordée au candidat qui a le plus d'ancienneté, pourvu qu'il puisse accomplir la nouvelle tâche. Ces variantes se retrouvent, affirme le syndicat, dans les contrats de 30 pour cent des industries manufacturières au Canada.

Les syndicats affirment que si le représentant patronal n'a accepté aucune des 17 variantes, par contre il n'en a rejeté aucune. Les parties doivent élaborer, au cours de la fin de semaine, de nouvelles bases pour les négociations qui reprendront lundi.

Si la question des promotions devait se régler, il resterait à négocier la garantie d'emploi pour tous ceux qui ont été engagés à la Régie avant le 13 février 1964, et les augmentations de salaires. L'administrateur de la Régie, M. Lorne G. Power, avait affirmé à la veille du nouvel an qu'un obstacle majeur au règlement pouvait être que le syndicat réclame un contrat d'une durée de 18 mois, alors que la Régie en veut un de trois ans, pour couvrir notamment la période de l'Exposition universelle. Le président du syndicat des fonctionnaires de la RAQ, M. René Chartrand, a déclaré hier soir que les syndicats ne sont pas irrémédiablement opposés à un contrat de trois ans; tout dépend, a-t-il précisé, du contenu de ce contrat. S'il satisfait les employés, ils acceptent sans doute qu'il dure plus longtemps.



M. ERIC KIERANS:

Les principaux débouchés de la sidérurgie: les E.-U., l'Europe

CALGARY — L'industrie sidérurgique qui doit être établie au Québec devra se tourner principalement vers les États-Unis et l'Europe pour trouver des débouchés à sa production, a affirmé le ministre du revenu du Québec, M. Eric Kierans, au cours de la brève tournée de conférences qu'il effectue dans l'Ouest canadien.

Les Prairies sont actuellement en train de s'organiser pour fabriquer leur propre acier et les usines sidérurgiques sont déjà bien établies. M. Kierans a signalé devant les membres du Canadian Club de Calgary que l'entreprise sidérurgique pourrait devenir une grande industrie dans le Québec en raison des ressources minières et hydro-électriques du Québec.

Il a toutefois observé que l'usine ne commencerait pas sa production avant trois ou quatre ans et aurait peu d'effets sur le boom économique que connaîtra bientôt le Québec.

Le ministre a expliqué que ce boom serait provoqué en partie par la réalisation d'immenses travaux de construction relatifs à l'exposition universelle de Montréal.

La réalisation de ces travaux donnera à la région métropolitaine un taux d'expansion économique sans précédent en 1965 et leur effet se fera sentir dans tout le Québec. L'expansion sera accompagnée d'une revalorisation du capital humain.

M. Kierans s'est dit convaincu que le boom économique que le Canada a connu en 1964 persistera en 1965.

Voir page 2: Les principaux

LES COMMISSIONS SCOLAIRES SÉRAIENT DE MOINS EN MOINS OPPOSEES AU DROIT DE GREVE

CHEZ LES ENSEIGNANTS Voir page 5

La Place des Arts a coûté \$25,226,069

par Jean-Marc LALIBERTÉ

Montréal veut exercer tous ses pouvoirs

Le comité exécutif de Montréal veut exercer à peu près tous les pouvoirs que la Loi créant la Régie de la Place des Arts accorde à la ville.

Jeudi prochain, le 14, l'administration demandera au conseil municipal de lui confier l'exercice d'à peu près tous les pouvoirs pour la mise en application de toutes ou de n'importe laquelle des dispositions de la loi, sauf deux exceptions.

Le comité exécutif juge que le conseil municipal doit continuer à approuver les expropriations futures que décrète la Régie de la Place des Arts et que c'est lui qui devra garantir les emprunts à être effectués pour les travaux futurs.

L'exécutif demande au conseil de lui permettre d'agir en son nom dans tous les autres cas prévus par la loi, soit la nomination des représentants futurs de la ville à la Régie; l'approbation des règlements de la Régie; l'autorisation à donner en cas d'acquisition d'immobiliers; l'approbation du budget, des contrats de plus d'un an, des échelles de salaires pour ses employés; des contrats de travail, des réquisitions non prévues spécifiquement au budget, les emprunts, les engagements financiers non prévus au budget approuvé.

Ces pouvoirs s'étendent aussi à la dépense que doit obtenir la Régie si elle ne veut pas demander de subventions publiques pour un contrat de \$5,000 et plus.

Enfin la loi prévoit que la Régie peut, avec le concours du lieutenant-gouverneur en conseil et de la ville assumer toutes les obligations de la Régie. Le conseil municipal, le Centre Sir Georges-Etienne Cartier et à la suite de ce transport le lieutenant-gouverneur en conseil et la ville peuvent s'engager à défrayer à part égale le déficit d'exploitation de la Régie pour le temps qu'ils jugeront à propos, y compris l'intérêt et l'amortissement des emprunts pour acquitter les dettes du Centre.

Le comité exécutif demande au conseil de lui confier le soin de cette entente. La loi, comme on le sait, permet à Montréal d'acquiescer à la part du déficit en la prélevant sur la compensation tenant lieu de la taxe de vente municipale avant le partage dans le territoire métropolitain.

La Corporation a aussi perçu d'avance un revenu de \$3,000.

Le bilan démontre que les intérêts sur les emprunts bancaires, du 6 octobre 1963 au 13 octobre 1964, sont élevés à \$920,597.52 tandis que le déficit d'exploitation pour la même période a été de \$234,074.12.

MÉTÉOROLOGIE

Pluie légère
Doux, puis plus froid
Min: 32 — Max: 38
Averses pour dimanche;
Nuages, plus froid;
Neige possible en soirée

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTREAL

FÊTE DU JOUR
SAINT JULIEN

LES ÉMISSIONS
TÉMOIGNAGE
sur 50 postes
du lundi au samedi

L'IMBROGLIO SYNDICAL DE LA PLACE DES ARTS

La demande d'injonction de l'Actors' Equity ne sera étudiée que le 18

par Gilles LESAGE

L'injonction intermédiaire interdisant à la Place des Arts et à l'Union des artistes d'appliquer l'entente intervenue entre elles a été prolongée jusqu'à quatre heures le 19 janvier, par le juge George S. Reid, de la Cour supérieure, siégeant en division de pratique.

Accordée au syndicat américain Actors' Equity le 29 décembre par le juge Paul Langlois, l'injonction intermédiaire devait prendre fin hier. L'un des procureurs montréalais de l'Equity, Me Philippe Cutler, a demandé et obtenu cette extension, en affirmant simplement que "compte tenu des circonstances", il était impossible de procéder hier.

Les procureurs de l'Union des artistes et de la Régie de la Place des Arts n'ont pas fait objection à la requête. L'injonction intermédiaire interdisait à ces deux organismes de mettre en vigueur l'entente signée le 14 décembre et octroyant à l'Union montréalaise la juridiction syndicale exclusive sur les spectacles présentés à la grande salle.

L'instruction de la demande pour injonction interlocutoire a été fixée au 18 janvier, à 10 heures, date à laquelle les témoins assignés par les diverses parties en cause ont été priés de se présenter sans autre avis. Ainsi, les ministres Pierre Laporte et René Lévesque, considérés comme les "artisans" du régime d'exclusivité syndicale accordé à l'Union des artistes, n'étaient pas présents à la chambre 31 du Vieux palais, hier, mais ils devraient l'être le 18, si l'un ou l'autre des parties a requis leur présence.

L'extension de l'injonction intermédiaire signifie que l'Equity conserve la juridiction sur les artistes jusqu'au 19 janvier. Elle interdit à la Place des Arts et à l'Union des artistes de "faire obstacle de quelque manière au droit des membres de l'Actors' Equity Association de se produire en qualité de cotitairis exclusivement représentés par le requérant" (c'est à dire l'Actors' Equity).

A l'appui de leur demande d'injonction intermédiaire, le 29 décembre, les procureurs du syndicat américain avaient fait valoir le caractère d'urgence de la présente situation, alléguant que nombre des spectacles prévus pour la saison 65-66 à la Place des Arts seraient peut-être annulés si le conflit syndical n'était pas réglé dans les plus brefs délais. Certains impresarios auraient même laissé entendre que des spectacles d'artistes canadiens, inscrits au calendrier de certains théâtres étrangers, seraient compromis si les difficultés actuelles ne sont pas apaisées rapidement.

Au nom de l'Union des artistes, Me Marc Lapointe, avait fait opposition à la requête, se réservant toutefois de faire sa preuve à l'encontre des arguments invoqués par l'Equity à l'échelle de l'injonction interlocutoire.

Le CTM: la Régie doit contester l'injonction

A l'exemple du président de la Fédération des travailleurs du Québec, celui du Conseil du travail de Montréal a déclaré hier que la Régie de la Place des Arts se doit de contester la demande d'injonction interlocutoire de l'Actors' Equity à l'encontre de l'entente qui lie la Régie et l'Union des artistes de Montréal (FTQ-CTC).

Commentant la remise au 18 janvier de l'audition de la requête du syndicat américain,

Accord prochain de GM au projet de libre-échange

OTTAWA. — On croit savoir, dans les milieux bien informés, que la dernière étape des négociations relatives à la libéralisation des échanges canado-américains de pièces d'automobiles et de voitures montées sera bientôt franchie. Tout indique que le dernier point à régler relève de l'importante firme General Motors dont le président de la filiale canadienne, M. E. H. Waleker, s'est entretenu du problème avec le ministre de l'Industrie, M. Drury.

On s'attend généralement que la GM pourra bientôt faire la déclaration d'intentions qu'on attend d'elle et qui constituera un engagement formel à appliquer toutes les modalités de l'accord canado-américain. Il ne restera, à ce moment-là, qu'à obtenir l'approbation des gouvernements respectifs qui restent évidemment seuls maîtres en matière de droits tarifaires. Certains hauts fonctionnaires laissent entendre que l'accord de GM pourrait être chose faite dès le début de la semaine prochaine.

Caucus des conservateurs québécois jeudi prochain

TROIS-RIVIERES — M. Léon Balcer a déclaré qu'il rencontrera jeudi prochain à Montréal les autres députés conservateurs du Québec aux Communes pour discuter de l'opportunité de quitter les rangs du parti et de siéger comme indépendants. Il a précisé, au cours d'une entrevue téléphonique que les dix députés conservateurs du Québec seront invités à ce "caucus secret" mais il n'a pu indiquer combien d'entre eux assisteront à la réunion. A l'issue de celle-ci, ils prendront probablement l'avion et se rendront à Ottawa où ils annonceront leur décision lors d'une conférence de presse.



Dans la même pièce exigüe, on dort à quatre : deux jeunes bébés de dix mois sont dans la bassinet, un bambin de trois ans, recouvert d'un tricot de laine à défaut de draps et couvertures est à gauche. On n'aperçoit pas sur notre photo un autre lit qui faisait angle à droite dans la pièce dans laquelle reposait une fillette de quatre ans.

(Photo LE DEVOIR, Denis St-Jean)

L'élimination des taudis ou l'opération "reclassement" — I

Trois cas de misère...

Une enquête de Solange CHALVIN

Les taudis existant, c'est maintenant une certitude qui creve les yeux. Avec des millions les autorités municipales et québécoises réussissent à en faire disparaître un certain nombre. C'est du moins ce que laisse prévoir le plan d'élimination qui sera mis au point par MM. Saulnier et Laporte, alertés par la déclaration des quatorze curés domiciliés dans ces zones. Mais la construction de coquettes et confortables maisons avec chauffage central ne transformera pas les conditions de vie des familles qui vivent depuis dix, vingt ou trente ans dans ces taudis. Une vaste opération "reclassement" des gens devra être effectuée sur une longue échelle à la suite d'enquêtes sociologiques. En attendant, LE DEVOIR a essayé d'entrer en contact avec certaines de ces familles. Voici ce que nous avons vu, ce que nous avons entendu. Par respect pour les familles, aucun nom de rue, de paroisse ou de personne ne sera révélé.

1er CAS. — Lui: camionneur, ex-chômeur quatre à cinq mois par année.

Elle: mère de cinq enfants de 9, 13, 14, 17 et 18 ans.

Habitat: un taudis de 4 pièces, chauffage assuré par une fournaise au bois en plein centre du logis. Les murs s'effritent sous les doigts. Le loyer est de \$28 par mois. La famille l'habite depuis 16 ans. Les robinets ne fonctionnent qu'occasionnellement quand l'eau n'est pas gelée; pas de bain, pas de douche.

Pourquoi habitez-vous cette maison?

— Le loyer est bon marché. Il est vrai que le chauffage est cher parce que je n'ai pas un sou pour acheter du papier qui boucherait les trous d'air. Je dois d'abord faire manger les enfants et des adolescents, ça mange. Quand mon mari travaille, je vais "à l'ouvrage chercher sa paye" pour être sûre qu'elle ne sera pas dépensée et j'achète tout de suite de la nourriture. Mon mari boit trop... c'est notre malheur mais c'est un bon travailleur. Il rapporte \$50 par semaine quand il travaille... en ce moment, il chôme... c'est le Bien-Etre qui nous aide. En plus, je fais des lavages de plafonds; on me paie \$5 par jour plus les tickets d'autobus. Pendant l'été, mon fils de 17 ans travaille dans une épicerie; il gagne \$12 par semaine.

Si vous en vous offrait une maison neuve, que feriez-vous?

— Je serais folle de joie à condition que cette maison soit

Voir page 2: Trois cas

Sau'nier et Laporte iront voir les taudis

(Voir page 3)

LES UNIONS DE FAMILLES

"Des taudis qui rapportent du 58 pour cent!"

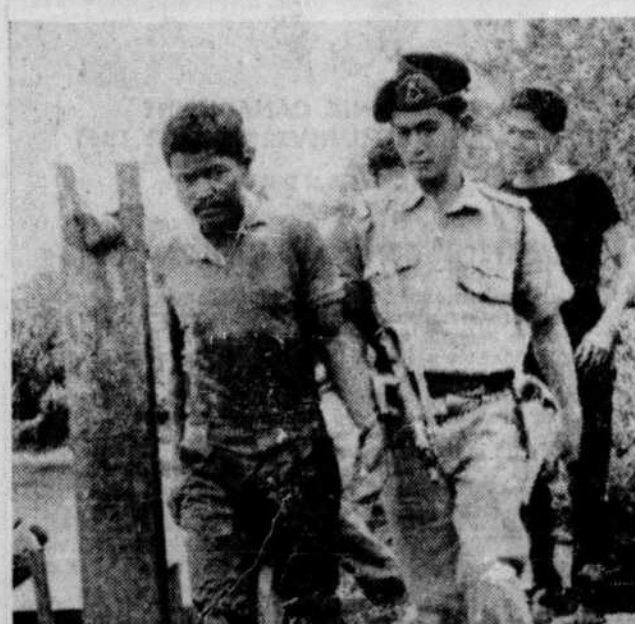
Au cours d'une brève enquête consécutive à la déclaration publique des 14 curés du sud-ouest de Montréal, la Fédération des Unions de Familles a pu constater que certains taudis de ces quartiers rapportent un profit annuel de 58 p. cent à leurs propriétaires. En dénonçant cette exploitation éhontée des familles ouvrières, la FUF répond ainsi à l'appel que les 14 pasteurs ont lancé aux groupes intermédiaires; elle espère que les autorités municipales, provinciales et fédérales ne passeront pas trop de temps en "journées d'été" avant d'agir; la FUF souhaite enfin que les familles de Saint-Henri, de Pointe-Saint-Charles et de Sainte-Anne s'unissent pour presser les dites autorités et dénoncer ceux qui les exploitent.

Dans un communiqué remis aux journaux, la Fédération des Unions de Familles, qui groupe une trentaine d'unions locales dans la province, cite "le cas d'un taudis de Saint-Henri évalué par la ville de Montréal à \$12,000. Ce taudis groupe deux appartements dont les loyers mensuels sont de \$45, chacun. Ces loyers rapportent donc annuellement au propriétaire \$1152, ce qui fait un profit de capital de 57.6 p. cent par an!" "Pour réaliser un tel profit, poursuit la FUF, le propriétaire d'une maison neuve de deux appartements évaluée à \$16,000 devrait louer chaque appartement \$384 par mois!"

En établissant ces statistiques, les Unions de Familles ne tiennent pas compte des taxes foncières qui sont proportionnellement les mêmes dans les deux cas. Elles ne tiennent pas compte non plus des réparations.

Voir page 2: Des taudis

INDONESIE-MALAYSIA: dégradation de la situation



Un officier malais vient de procéder à l'arrestation d'un militaire indonésien qui faisait partie d'un commando récemment débarqué en Malaisie. Cette photo a été prise avant le retrait de l'Indonésie des Nations unies.

(Photo Keystone)

NATIONS UNIES. — On s'attend aux Nations unies que la question de la Malaisie vienne prochainement devant le Conseil de sécurité, peut-être dès la semaine prochaine, si les préparatifs militaires indonésiens continuent.

Le délégué de la Malaisie aux Nations unies, M. R. Ramani avait averti le Conseil de sécurité jeudi que son gouvernement était prêt à demander l'aide des Nations unies en cas d'agression indonésienne.

Un nouveau débarquement indonésien comme celui qui vient d'avoir lieu sur la côte sud-est de l'Etat de Johore, dit-on aux Nations unies, pourrait amener la Malaisie à porter plainte devant le Conseil de sécurité afin de provoquer l'intervention des Nations unies avant que la situation ne s'aggrave encore plus.

On sait que la Malaisie siège au Conseil de sécurité depuis le 1er janvier, comme membre non permanent. C'est précisément l'élection de la Malaisie au Conseil de sécurité qui fut invoquée par le président Soukarno pour décider le retrait de l'Indonésie des Nations unies.

SINGAPOUR. — "La Grande-Bretagne est prête à repousser toute agression indonésienne contre la Malaisie", a d'autre part déclaré M. Fred Mulley, ministre britannique de la défense pour l'armée de terre, à son arrivée à Singapour, hier soir, en provenance Kuala Lumpur.

Le ministre a ajouté que les gouvernements britannique et de la Malaisie viennent de mettre au point un plan de défense commun contre toute nouvelle agression de la part de l'Indonésie contre le territoire de la fédération.

M. Mulley se rendra aujourd'hui dans le nord de l'île de Bornéo pour y inspecter les troupes déployées à la frontière avec l'Indonésie.

Le nombre des Indonésiens débarqués hier matin à Kukrup dans l'Etat de Johore est évalué à une quarantaine, déclare-t-on à Kuala Lumpur. On précise d'autre part que les forces de sécurité malaysiennes ont encerclé le détachement indonésien, mais qu'aucun engagement n'a eu lieu.

Les négociations "de l'acier" aux E.-U. sont ajournées au 15 février

PITTSBURG — Les négociations biennales entre le syndicat des métallurgistes unis d'Amérique et les 11 "Grands" de l'acier aux États-Unis, entamées le 1er janvier, ont été ajournées hier jusqu'au 15 février. Les deux parties ont convenu d'ajourner jusqu'après les élections aux postes dirigeants du syndicat, qui auront lieu le 9 février. Une lutte très vive s'est engagée entre le président sortant de charge, M. David J. MacDonald, qui dirige le syndicat depuis 12 ans, et I.W. Abel, l'actuel secrétaire-trésorier, qui a posé sa candidature à la présidence.

Jeudi soir, M. Abel avait accusé M. MacDonald d'avoir engagé les négociations dans l'acier et l'aluminium sans consulter les dirigeants élus des divers districts concernés. La principale critique que font à MacDonald les partisans de Abel, c'est d'adopter des attitudes dictatoriales et de ne pas tenir compte des besoins et aspirations des membres.

M. MacDonald, en annonçant l'ajournement des pourparlers hier, a déclaré que le syndicat avait accepté cet ajournement à contre-cœur, parce que les négociations risquaient de se poursuivre dans une atmosphère de crise à cause de ce retard.

Ceci pourrait avoir de fâcheuses répercussions si des clients décidaient de faire d'importants achats d'acier par crainte d'une grève. Les commandes risqueraient ainsi de déborder par la suite et de forcer la mise à pied de diverses catégories d'ouvriers.

Le principal négociateur patronal dans l'acier, M. Conrad Cooper, a déclaré pour sa part que le syndicat a rejeté une demande des patrons visant à modifier une clause du dernier contrat qui prévoit une période de négociations de 120 jours avant le déclenchement d'une grève. Les aciéries voulaient que l'ajournement de pério-

Sayabec: les instituteurs ont été payés

SAYABEC. — La Commission scolaire du village de Sayabec, dans la vallée de Matapédia, a effectué un emprunt de \$40,000 pour payer les salaires d'une quarantaine d'instituteurs et d'institutrices de l'endroit.

C'est ce que fait savoir M. Roger Fraser, directeur du Bureau régional de la Corporation des instituteurs catholiques du Québec.

On se souvient que le corps enseignant de Sayabec avait menacé les autorités scolaires de se mettre en grève lundi prochain, s'il ne recevait pas les sommes représentant le salaire de ses membres depuis plus de deux mois.

de électorale ne compte pas dans cette période, mais le syndicat n'a pas accepté cette demande. Il pourrait y avoir une grève de l'acier aux États-Unis vers la fin d'avril. La dernière grève, en 1959, a duré 116 jours.

La réunion du Commonwealth n'aurait pas lieu avant juin

LONDRES. — La prochaine conférence des premiers ministres du Commonwealth, dont M. Harold Wilson a annoncé jeudi soir qu'elle se tiendrait le plus tôt possible, n'aura pas lieu avant l'été, indique-t-on de source anglaise bien informée.

Jun ou juillet sont considérés comme les dates les plus probables de cette conférence groupant les chefs de gouvernement des 21 pays que comptera alors la communauté britannique.

Les principaux...

(Suite de la première page)

A Winnipeg, M. Kierans a soutenu que la "révolution" actuelle du Québec est sociale, et non politique. Il a ajouté que la transformation en cours devait se faire, et que le Québec a obtenu les moyens financiers de la mener à bien.

avec la possibilité de se retirer de nombreux programmes conjoints consentis par Ottawa aux provinces.

Le Québec doit maintenant faire la preuve qu'il est capable d'atteindre les buts qu'il s'est fixés et qui peuvent se résumer ainsi: équilibre de l'économie, notamment par une action concertée dans les régions défavorisées.

Cet objectif précis exige un

effort d'industrialisation énergique et rapide. Si l'initiative privée ne le fournit pas, le gouvernement y pourvoira chaque fois que la chose sera nécessaire.

Cette prise de contact avec d'Alberta et le Manitoba a permis à M. Eric Kierans d'une chose: on suit avec sympathie les efforts du gouvernement québécois, mais on ne comprend pas très bien ce qui se passe. On voudrait en savoir plus.

Winnipeg, on a suggéré à M. Kierans: M. Lesage devrait venir dans l'Ouest pour varier ses objectifs. L'auditoire de Winnipeg était nombreux et très attentif, très curieux aussi. Qu'il ait dit le ministre anglosaxon du cabinet Lesage? M. Kierans avait intitulé sa causerie "Le bon sens en économie". Il a expliqué que la direction donnée au renouveau économique était dictée par les impératifs suivants:

1) L'urbanisation de la province ne doit pas aboutir à l'apparition d'un prolétariat dans la condition sociale est intolérable dans notre société et suscite des dangers politiques évidents. Aux journalistes de Winnipeg, M. Kierans a déclaré que ce prolétariat serait un terrain fertile pour certains démagogues de l'heure actuelle.

2) L'agriculture doit s'adapter aux conditions nouvelles. Il faut qu'il y ait regroupement des fermes.

3) L'éducation publique doit rattraper le temps perdu.

4) Il faut regrouper les municipalités.

Le ministre a ensuite justifié l'urgence de l'état dans la planification industrielle: "Une économie ne peut plus aller de l'avant si elle compte seulement sur ceux qui considèrent que le domaine des affaires appartient à la seule initiative privée."

Il ne s'agit pas de faire du socialisme, a ajouté M. Kierans, mais d'admettre, franchement que les dépenses publiques peuvent être et sont productives. Il faut admettre que le gouvernement doit se lancer dans des dépenses publiques quand le chômage, les besoins dans les domaines de la santé, de l'éducation, et autres, demeurent des problèmes sociaux pressants.

Interrogé par les journalistes, M. Kierans a précisé sa pensée au cours d'une conférence de presse à Winnipeg. Nous devons, a-t-il dit, nous attaquer maintenant à un problème fondamental: celui du développement régional. Il a cité un exemple: la région de Matane, durement touchée par le chômage. Il faut résoudre le problème sur place. Il y a suffisamment de main-d'œuvre disponible, et assez de forêts, pour envisager la construction d'une usine de pâte à papier rentable, c'est-à-dire capable de produire de 340 à 400 tonnes par jour.

"Nous souhaitons que cette usine soit construite par des intérêts canadiens, privés. A défaut avec des capitaux européens (je m'en suis occupé lors de mon récent voyage en France). Mais il est bien certain que nous — le gouvernement — ne pouvons pas attendre pendant 15 ou 20 ans que cela se fasse. Il faut agir vite, et si personne ne veut le faire, le gouvernement le fera."

Lors de cette même conférence de presse, M. Kierans a été amené à parler du mouvement séparatiste. Il s'agit, a-t-il déclaré, d'un phénomène naturel dans les conditions économiques actuelles, mais d'un phénomène qui devrait se résorber avec l'amélioration de la situation économique. Il a ajouté que l'indépendance du Québec était une thèse qui pouvait être débattue, à condition qu'on n'ait pas recours à la violence. Les séparatistes ne doivent pas plus être considérés comme des traités que ceux qui préconisent le rattachement du Canada aux États-Unis.

M. Kierans a conclu son allocution devant le Canadian Club de Winnipeg en déclarant que dans sa poursuite de la décentralisation, la province de Québec ne cherchait pas à se retirer de la Confédération, mais que, au contraire, elle cherchait à renforcer l'unité canadienne en parvenant à une claire définition et délimitation de l'autorité des différents gouvernements. "Le renouveau du Québec sera d'une grande valeur pour toutes les régions du Canada et devrait aboutir à l'épanouissement d'une nation plus forte."

Trois cas...

(Suite de la première page)

dans le quartier. J'aime les gens d'ici, j'aime la paroisse. Je ne peux pas payer plus cher pour un loyer. Déjà c'est le Bien-Être qui paie à ma place plusieurs mois par année.

Connaissez-vous votre propriétaire?

— Non, c'est un Trust, je pense. De toute façon avec 5 enfants et un loyer de \$28, par mois ou voulez-vous que j'aille?

En la quittant, cette brave femme nous montre le commutateur recouvert d'un ruban adhésif "pour que les enfants ne prennent pas de chocs électriques" parce que les fils sont à découvert. Elle nous explique en plus que son fils de 17 ans restera au moins un an de plus à l'école pour acquiescer un métier. Quel métier avons-nous demandé à ce fils?

— Je ne sais pas... y paraît que maintenant après une 10e année on ne peut même plus devenir vendeur dans un magasin; pourtant mon rêve serait d'être un jour gérant de magasin.

La seule distraction de ces gens: l'appareil de télévision.

2e CAS. — Lui: en chômage. A déjà été employé de bureau puis a pratiqué vingt métiers. Le dernier: peintre à raison de \$0.40 l'heure parce qu'il n'a aucune carte de compétence, dit-il. En plus, il a été exploité plusieurs années par un patron, contracteur malhonnête, qui l'a maintenu à ce salaire insuffisant: env. \$20, par semaine.

Elle: mère de 6 enfants dont l'aîné a 6 ans et les derniers nés des jumeaux de 10 mois qui souffrent tous deux de pneumonie et bronchite. Trois des six enfants sont malades.

Habitat: le pire taudis visité: 4 pièces dont l'une n'est qu'une vaste entrée dans laquelle s'engouffre le vent de l'étage. Cinq enfants dorment dans la même chambre dont trois dans le même lit, le sixième dans le lit des parents.

Chauffage au moyen d'un poêle à bois ou à charbon surchauffé sur lequel les bébés risquent de se brûler alors qu'on gèle trois pieds plus loin. Aucun drop dans les lits; les enfants couchent avec les mêmes vêtements que le jour pour avoir plus chaud. Le loyer est de \$45. PAR MOIS. Il est payé depuis de longs mois par le Bien-Être social car le père de famille même quand il réussit à trouver du travail ne peut pas subvenir aux besoins alimentaires de sa famille.

Une maison neuve?

— Un 4 pièces tout neuf au même prix, ce serait un miracle, mais je ne pourrais pas plus le payer, nous dit le père. Ce qu'il me faut c'est de l'ouvrage à l'année... avec un salaire régulier de \$80 à \$75, par semaine... peut-être que je pourrais arriver à faire manger ma famille si on me payait d'un coup les remèdes, les médicaments, l'électricité, etc.

L'homme s'occupe tout le long du jour à préparer les repas: de la soupe au riz ou aux restes de dinde, des pommes de terre et des céréales cuites parce que c'est nourrissant et pas cher. La femme emmène régulièrement les enfants à l'hôpital, court pour obtenir des subventions qui semblent accordées plus facilement aux femmes qu'aux hommes, va à la course à l'argent, aux vêtements, aux médicaments si possible, à la nourriture. De son côté, l'homme va chercher du bois ou du charbon, remplace un tuyau de poêle par une boîte de conserve cherchée du travail, attrape un contrat de

peinture pour deux jours... etc.

Pourtant il est souriant et nous prépare le thé. "J'ai une seule envie: TRAVAILLER... comprenez-vous ça... TRAVAILLER tout le temps, toute l'année..." Tous deux ils sont fiers de nous citer les résultats scolaires de leur aîné — six ans — qui a obtenu une moyenne de 83 % aux examens scolaires de Noël. "Ca, madame, ça fera pas un chômeur plus tard!"

3ème CAS. — Lui: malade, tuberculeux, ne travaille que quelques mois par année.

Elle: mère de 10 enfants, attend le 11ème.

Habitat: un taudis de quatre pièces d'une insalubrité totale. Les enfants dorment à raison de quatre dans une pièce minuscule. Deux jeunes enfants de 3 à 5 ans attendent jusqu'à 10 h. du soir pour se coucher car ils dorment dans la cuisine. Le Bien-Être verse à la mère une pension alimentaire d'environ \$155, par mois. Le loyer est de \$40, par mois. Toutefois ce taudis qui respire la misère est tenu de façon impeccable par une femme qui travaille 20 heures par jour. Sur la table de la cuisine s'étend en pile parfaite, du linge d'enfants bien repassé. Les enfants qui dorment sont propres et malgré les yeux cernés de ceux qui courent dans nos jambes, ils sont riants et taquins. Pale mais souriante, la future maman nous raconte sa dernière aventure:

— J'ai vu le médecin du quartier qui m'a appris que j'attendais un onzième enfant. Il m'a donné une diète qui d'après lui est indispensable si je veux survivre à cet accouchement: une orange et un oeuf tous les matins. Je lui ai expliqué que ça coûtait trop cher. Il m'a dit de demander de l'aide, de me débrouiller. Je reçois déjà beaucoup d'aide, je ne peux pas demander plus. Mais, comme mes enfants ont besoin de moi, j'ai acheté la douzaine d'oranges et la douzaine d'oeufs. Les enfants n'en mangent jamais. Là, ils ont mangé chacun une orange et moi aussi; ça a duré une journée... alors je suis retournée voir le médecin et je lui ai demandé de me donner des médicaments à la place. Ainsi quand je prends des oranges en pilules, les enfants ne le savent pas...

Ce cas est probablement le plus tragique que nous ayons rencontré car le père, malade, ne pourra jamais refaire la situation économique de son foyer. La mère est courageuse, travaillante, d'une propreté remarquable. Les enfants ne mangent jamais à leur faim. Qu'attendent les autorités responsables pour organiser cette famille qui de toute évidence ne pourra jamais sortir seule de cette impasse?

Ces trois cas ne sont pas uniques. Ils ont été pris au hasard d'une seule paroisse parmi celles qui réclament l'élimination des taudis. Dans ces mêmes paroisses vivent également des couples de jeunes ouvriers qui avec des salaires modestes arrivent à joindre les deux bouts. La misère physique et psychologique dans laquelle vivent les multiples cas que nous citerons au cours de cette enquête ne se règle pas par un meilleur habitat. La récupération doit aller beaucoup plus loin. Sociologues, jeunes couples ouvriers qui connaissent bien ces secteurs parce qu'ils y habitent depuis plusieurs années, et travailleurs sociaux nous ont affirmé que l'opération "ELIMINATION DES TAUDIS" doit s'accompagner d'une opération "RECLASSEMENT".

AU COURS DE L'ÉTÉ PROCHAIN

Montréal projette 16 concerts populaires

La ville de Montréal projette seize concerts populaires à l'Arena Maurice Richard au cours de l'été prochain, soit tous les mercredis soirs du 2 juin au 15 septembre.

Dans son rapport aux autorités municipales, le chargé de l'accueil et des affaires culturelles à la mairie, M. Jean Dupire, qui est responsable de l'organisation de ces concerts, révèle que l'on projette de consacrer chacun de ces concerts à la musique d'un pays, ou d'une grande capitale, et que l'ambassadeur de ce pays sera l'invité d'honneur.

M. Dupire signale aussi que le commanditaire de l'an dernier, Kraft Food Limited, garantit cette année \$1,200 par concert, soit \$19,200 pour les 16 concerts. De plus la Société Radio-Canada serait vivement intéressée à télédiffuser 13 des 16 concerts.

Le coût d'organisation de ces concerts s'élève à \$7,190 par concert, et les revenus anticipés s'élèvent à \$6,824.17 sans compter les profits de télévision si la Société Radio-Canada accepte définitivement de les diffuser.

Sans tenir compte des droits de télévision, on évalue à \$6,033 le déficit qui pourrait être enregistré pour la saison si l'assistance se maintient à 100 pour cent au cours de l'été. Avec une moyenne d'assistance de 80 pour cent le déficit serait de \$22,126, et de \$46,226 si cette moyenne était réduite à 50 pour cent.

Le comité exécutif a autorisé la mise en branle de l'organisation de ces concerts et a voté les crédits nécessaires.

Des taudis...

(Suite de la première page)

tions à l'immeuble "puisque" propriétaire de maison neuve n'a pas besoin d'en faire et qu'un propriétaire de taudis à Saint-Henri refuse d'en faire."

La FUF exige donc que Montréal adopte au plus tôt son code de logement et que, par la suite, les inspecteurs du service des permis et inspections aillent d'abord l'appliquer dans les logements récupérables de Saint-Henri, de Pointe-Saint-Charles et de Sainte-Anne. Elle exige également que les \$30 millions promis récemment à la rénovation urbaine soient judicieusement dépensés: le plus tôt possible et non pas avant plusieurs années, "peut-être même dix ans", comme disait le président du comité exécutif, le 4 janvier.

Tous ces objectifs seront atteints, conclut la Fédération des Unions de Familles, si les familles intéressées se groupent en syndicats ou unions.

M. Antonio Lavigne a été choisi comme maire de St-Simon

M. Antonio Lavigne a été récemment nommé maire de St-Simon de Bagot, en remplacement de M. Charles Laplante qui a quitté son poste. Le terme de M. Laplante expirait en juin prochain.

Autrement, on risque fort de répliquer de donner une image neuve et de camoufler l'étranger nos véritables "taudis psychologiques". Un prochain article vous donnera le point de vue des jeunes travailleurs et des agences sociales.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

SECRETAIRE DEMANDEE

Besoin d'une secrétaire parfaitement bilingue pouvant travailler indifféremment dans les deux langues; capable d'utiliser le dictaphone; dactylo; sténographie française et anglaise; expérience; capable d'assumer des responsabilités et confier du travail à d'éventuelles assistantes.

Téléphonez à: l'abbé Jean Martucci, Secrétaire général, Pavillon Chrétien pour l'E-p'e '67, 935-5481 pour fixer interview. Les bureaux du pavillon seront situés Place Ville-Marie dès la mi-Janvier.

Directeur général des écoles demandé

par la Commission Scolaire Régionale Maisonneuve, couvrant le territoire suivant: Pont-Viau, Laval-des-Rapides, Chomedey et Ste-Dorothée, population 101,000 âmes.

Faire parvenir curriculum vitae au secrétariat, 3620, boul. Léséves, Chomedey, a/s monsieur Ludovic Lapointe, secrétaire-trésorier, le ou avant le 16 janvier 1965.

Les enveloppes devront être scellées et marquées "Demande d'emploi pour Direction Générale des Ecoles".

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LOUIS-HEMON COMTE DE ROBERVAL

OFFRE D'EMPLOI

- 1) Secrétaire-trésorier et administrateur
- 2) Directeur général des écoles

Toute personne intéressée devra produire sa demande d'emploi avant le 18 janvier 1965, en donnant ses qualifications et l'expérience qu'elle possède pour chacun des emplois concernés.

Prière d'adresser à:

Commission Scolaire Régionale Louis-Hémon
a/s Henri Bernard, sec. adm.
C.P. 157, Normandin
Cité Roberval, P.Q.

ARCHITECTES

On a besoin d'architectes diplômés possédant au moins deux ans d'expérience professionnelle, pour travailler comme dessinateurs ou architectes de projets à un programme varié de construction résidentielle dans tout le Canada et dans le Royaume-Uni ou pour participer à des travaux de recherche et de développement en rapport avec les plans et la construction de résidences.

Les postulants qui seront acceptés seront assignés à divers groupes de dessinateurs de plans, à la Division de l'architecture et de l'urbanisme de la Société centrale d'hypothèques et de logement, au siège social, à Ottawa.

Le salaire sera proportionné aux connaissances et à l'expérience.

Les demandes d'emploi doivent être adressées au:

SURINTENDANT

Département du personnel
Société centrale d'hypothèques et de logement
Siège social
Ottawa 7, Ontario

CONTREMAITRE - ELECTRICIEN

demandé pour le service d'entretien de notre exploitation minière à ciel ouvert, à Schefferville, Québec.

FONCTIONS: Pour travailler à l'entretien et à la réparation de toutes sortes d'appareils électriques et dispositifs de commande associés à l'exploitation minière à ciel ouvert; pour surveiller quelques travaux mineurs de construction comportant de l'outillage connexe.

QUALITES: Diplôme d'un institut de technologie ou l'équivalent, et au moins cinq ans d'expérience en surveillance dans l'entretien électrique.

AVANTAGES: Traitement excellent, congés généreux, caisse de prévoyance sociale et de retraite.

Prière aux intéressés d'écrire en faisant parvenir curriculum vitae et expérience au:

Chef de l'embauchage,
Bureau No 315

IRON ORE COMPANY OF CANADA,
Sept-Îles, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE LACHUTE

demande un professeur pour enseigner l'anglais en 8e et 9e (cours général et scientifique), ainsi que la dactylographie et l'anglais en 10e commerciale.

Qualifications et références exigées.

Donner votre numéro de téléphone.

Ecrire à: Commission scolaire de Lachute, Casier Postal 70, Lachute, (Argenteuil), P. Qué.

1965, ANNEE DE DECISION

Esprit d'initiative, jugement, éducation, sens de l'humour, goût du voyage sont les éléments de succès plus importants que votre expérience passée. Revenu moyen annuel dans notre compagnie de \$13,600. Situation disponible immédiatement au Canada et à travers le monde.

Interviews du 7 au 12 janvier, de 10 heures a.m. à 7 h. 30 p.m.

Demander M. Gharbi, 5371 ouest, rue Sherbrooke

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE GRAND-PORTAGE

Les Commissaires d'Ecoles de la Commission scolaire régionale du Grand-Portage sont à la recherche d'un directeur général des écoles, d'un chef pour le service d'orientation et d'un secrétaire-administrateur.

Les candidats sont priés de faire leur demande par écrit en ayant soin de fournir les documents attestant leur âge, qualifications et années d'expérience.

Les applications devront être transmises au plus tard le 26 janvier 1965 au secrétaire-temporaire et à l'adresse ci-après mentionnée.

Lucien Chénard,
Secrétaire-temporaire,
464, rue Lafontaine,
Rivière-du-Loup, P.Q.

DESSINATEUR EXPERIMENTE

en plomberie, chauffage, ventilation (4)
et en électricité (4)

Bonnes références exigées

COTE, LECLAIR, LANGLOIS ET BOISVERT,
INGENIEURS - CONSEILS

6865 ave Western, Montréal — Tel.: 481-2788



LA COMPAGNIE CANADIENNE
DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1967

DEMANDE
UN

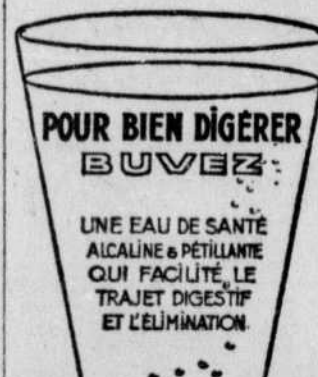
INGENIEUR EN COMMUNICATIONS

Ingenieur (niveau supérieur) qui sera chargé de la coordination entre les architectes et les ingénieurs pour tous les types de réseaux de communication installés dans les bâtiments destinés à l'Expo '67. Il sera également chargé de vérifier les exigences d'implantation, les plans et les cahiers des charges (spécifications) et de s'occuper des prévisions d'avancement des travaux, méthode "CPM".

Il s'agit d'un ingénieur, connaissant le français et l'anglais de préférence, ayant de l'expérience en tant qu'expert-conseil, dans le domaine des réseaux de communication interne, des techniques de programmation des travaux et de la méthode "CPM".

Les candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae au

Service du Personnel
COMPAGNIE CANADIENNE DE L'EXPOSITION
UNIVERSELLE DE 1967
33e étage — Place Ville-Marie
Montréal 2, Qué.



POUR BIEN DIGERER
BUVEZ:
UNE EAU DE SANTÉ
ALCALINE & PETILLANTE
QUI FACILITE LE
TRAJET DIGESTIF
ET L'ELIMINATION.

...
fithines 33

ECHANTILLON GRATUIT C.P.E. 200, Rue Villeray, MONTRÉAL



LA COMPAGNIE
CANADA DRUG

• Une petite dose: DIGESTIF
• Double la dose: LAXATIF
• Triple la dose: PURGATIF

ASEPTA est agréable au goût.

CHEZ VOTRE PHARMACIEN
LIMONADE

ASEPTA

Ecole

CINQ-MARS

au secondaire: 10ième
11ième

au niveau des
INSTITUTS: 12ième
13ième

A quelques élèves qui ont de sérieuses raisons d'abandonner le cours classique ou de s'inscrire au cours de "rattrapage" en scientifique, nous ouvrons nos portes, depuis JANVIER de l'an neuf.

Heures de bureau:
Sur rendez-vous par téléphone

10,330 Lajeunesse
Tél.: 389-7114

Prospectus sur demande

MM. Laporte et Saulnier se rendront dans certains quartiers de Montréal

Le programme du symposium sur la rénovation urbaine qui aura lieu lundi prochain et qui réunira des représentants du gouvernement provincial, dont le ministre des affaires municipales, Me Pierre Laporte, les autorités municipales et des représentants de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement comprend des études à huis clos et la visite de certains quartiers délabrés de la ville de Montréal.

La tenue de ce symposium a été annoncée lundi dernier conjointement par le ministre Laporte et le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier. La ville de Montréal estime pouvoir investir quelque \$30,000,000 pour la démolition des taudis et ce symposium aura pour but de connaître ce que les autres autorités gouvernementales peuvent faire dans le même sens.

La province de Québec sera représentée à ce symposium



Le juge Georges-H. Héon est décédé

L'hon. juge Georges-H. Héon, de la Cour de magistrat de Montréal est décédé le 8 janvier, à l'âge de 64 ans à la suite d'une longue maladie.

Né à St-Wenceslas, comté de Nicolet, du mariage de feu Louis-Georges Héon et d'Annie McCaffrey-Desbarats, M. Héon étudia au collège du Sacre-Coeur de Victoriaville, puis obtint son baccalauréat-ès-arts du séminaire de Sherbrooke. Il obtint sa maîtrise en droit avec distinction de l'université de Montréal.

Il fut procureur de la couronne pour le district de Terrebonne durant 7 ans et député d'Argenteuil aux Communes de 1937 à 1949.

Nommé Conseiller du roi en 1945, il devint juge de la Cour de magistrat en 1949, fonction qu'il exerça jusqu'à son décès.

Ancien grand Chevalier de Colomb du Conseil 2572 et membre au 4^e degré, il a été aussi président international de la Fédération des Clubs des 100 de 1937 à 1945; il présida la Commission d'enquête sur l'agriculture de 1953 à 1956. Il fut aussi président-fondateur de la région des marchés agricoles du Québec de 1956 à 1962.

Le juge Héon fut un des membres-fondateurs de l'Institut de cardiologie de Montréal et il était, au moment de sa mort, le premier vice-président. M. Héon était membre honoraire de la Légion canadienne et membre à vie de l'Association de bienfaisance du Barreau.

Il laisse dans le deuil son épouse née Jeannette Thériault, sa mère née Blanche Bessière-Héon, ses frères Jean-Louis, Raymond, Jacques et Gilles.

Les funérailles auront lieu le mardi 12 janvier, à 10 heures du matin en l'église St-Eusèbe.

La dépouille mortelle sera inhumée à Lévis, Direction Georges Vandelaar.

NOUVEAU...



Au service des étudiants
Filtre et Nature

14 BUREAUX A LOUER

3,500 pieds carrés
Occupation immédiate
St-Denis près de Rachel
Montréal — OR. 4-9875

LE DEVOIR

MONTRÉAL, SAMEDI, 9 JANVIER 1965

Hees met les Canadiens en garde contre un optimisme exagéré

EDMONTON — M. George Hees, ex-ministre de l'Industrie et du Commerce, a déclaré vendredi, que le Canada ne pouvait se permettre de se laisser aller à un optimisme béat à cause de ses récents succès dans le domaine de l'exportation.

M. Hees, maintenant président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, a même soutenu devant la Chambre de Commerce d'Edmonton que l'exportation était une chose urgente et vitale pour l'intérêt du pays.

Les exportations s'élèvent présentement à un record sans précédent, dit-il, mais si nous nous reposons sur nos lauriers à cause de nos succès récents ou passés, il se peut que nous finissions par être d'autant plus pauvres que nous aurons manqué de clairvoyance.

Il faut que l'industrie nationale s'amplifie, qu'elle devienne plus concurrentielle et dans certains cas plus spécialisée, si l'on veut qu'elle survive dans une nouvelle ère de concurrence internationale.

Nos hommes d'affaires doivent être prêts à prendre les risques et à profiter des avantages que représente le commerce international.

Nos entreprises bénéficient d'un vaste éventail d'assistance de la part des organismes gouvernementaux ainsi que des organisations commerciales, ce

qu'elles ne connaissent pas il y a quelques années.

Le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce est constamment à l'affût de débouchés pour la vente des biens et des services du Canada à l'étranger. Il a établi des relations étroites, pratiques et

efficaces avec les ministères provinciaux de promotion industrielle.

"L'exportation n'est pas une affaire spontanée, conclut M. Hees. Il faut y apporter détermination, temps, énergie et persévérance et l'on y trouve son compte."

L'UCC et la Fédérée réclament l'aide d'Ottawa en faveur des producteurs d'oeufs du Québec

L'UCC et la Coopérative fédérée du Québec ont réclamé l'intervention des autorités fédérales en faveur des producteurs d'oeufs du Québec qui, affirment les deux organismes, reçoivent un prix "ridiculement bas" pour leur marchandise.

L'Union catholique des cultivateurs et la Fédérée, qui représentent ensemble quelque 55,000 cultivateurs, ont fait parvenir un télégramme à M. Harry Hays, ministre fédéral de l'Agriculture, lui disant notamment que le prix des oeufs est "désastreux pour les producteurs". Le télégramme demande au ministre d'autoriser l'Office pour la stabilisation agricole de racheter les excédents d'oeufs à raison de

34 cents la douzaine, pour les catégories "gros" et "super-gros" et 30 cents pour les oeufs "moyens". Les dirigeants des deux organismes professionnels, MM. Lionel Sorrel et Albert Gingras respectivement, estiment que c'est le seul moyen d'assainir le marché.

La Commission Bélanger veut une extension de son mandat

QUEBEC — La commission royale d'enquête sur la fiscalité, instituée par le gouvernement provincial il y a deux ans, songe à demander une prolongation de son mandat. Celui-ci doit prendre fin en mars prochain.

Un porte-parole de la commission a déclaré aujourd'hui que la rédaction du rapport avance bien mais que le problème fiscal a tellement de ramifications qu'il faudra à l'organisme quelques mois additionnels pour compléter son travail.

D'autre part, les membres de la commission, que préside M. Marcel Bélanger, ont rencontré, il y a quelques jours, ceux de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement qui doit publier d'ici quelques mois la quatrième tranche de son rapport, celle-ci devant porter sur le financement de l'éducation au Québec.

Modifications au fonds de pension des employés manuels de la ville de Montréal

Le fonds de pension de quelque 3,500 employés municipaux sera modifié de façon à leur permettre de prendre leur pension après 32 ans de service avec 80 pour cent du traitement annuel des trois meilleures années consécutives à l'emploi de la ville.

Tout comme dans le cas des fonctionnaires collets-blancs dont le fonds de pension a été modifié à l'automne, les employés manuels de la ville de Montréal pourront jouir des mêmes avantages et la pension qui leur sera accordée en vertu des amendements projetés sera de 2 1/2 p.c. du salaire au lieu de 2 p.c.

La cotisation, qui est de 5 p.c. pour l'employé et de 8 p.c. pour la ville, sera réduite de tous montants que l'employé et la ville seront appelés à verser à un régime de rentes du Québec. De même la pension attribuée à l'employé, sa veuve ou ses enfants, sera réduite du montant de la rente qui pourra lui être accordée par un tel régime.

Après avoir été approuvés par le Conseil municipal, les amendements au fonds de pension devront être approuvés par la majorité absolue des employés appelés à contribuer à la caisse de retraite, au cours d'un référendum.

neuf a nié, prétendant qu'il avait accepté d'accompagner Lavolette en croyant que le voyage avait un but exclusivement touristique.



Le moulin Cournoyer-Robichaud, en traineau sur le fleuve...

Le moulin Cournoyer-Robichaud, à Tracy, vieux de 200 ans, sera jalousement conservé par la Fondation Pierre-Boucher, à Boucherville. Cette fondation s'empresse d'acquiescer des trésors historiques qui seront installés dans le centre culturel, en voie d'aménagement sur un terrain d'une douzaine d'acres, en bordure du boulevard Marie-Victorin et de la rue Marguerite-Bourgeois.

La famille Cartier possédait jusqu'à ces deux dernières années ce moulin en parfait état, que l'on peut apercevoir en bordure de la route, à Tracy, à peu de distance de la nouvelle usine thermique de l'Hydro-Québec. Le moulin était acquis par la famille Cournoyer-Robichaud, il y a deux ans. Sur les terrains de la Broquerie, à Boucherville, autrefois propriété des RR. PP. Jésuites et récemment acheté par la Fondation Pierre-Boucher, le moulin reprendra une place d'honneur. Il demeurera constamment en ordre de marche.

Le moulin Cournoyer-Robichaud conservera une partie de sa base de pierre. Il sera soulevé tout d'une pièce du solage et placé sur un traineau. Un tracteur le tirera ensuite de Tracy à Boucherville sur les berges et les bûches du fleuve.

Ce moulin fort original a été éprouvé et il ne fait aucun doute, quand la température sera plus froide, qu'il se révèle un succès. Déjà, la maison natale de Louis-Hippolyte Lafontaine, à Boucherville, a été transportée tout d'une pièce sur le terrain de la Fondation Pierre-Boucher.

Deux autres magnifiques maisons de pierre qui doivent être déplacées pour la construction des approches du pont L.-H. Lafontaine, la maison Riley et celle qui abritait le Vieux Manoir, ont été acquises à bon compte par la Fondation Pierre-Boucher, du ministère provincial de la voirie.

Elles seront bientôt transportées sur le terrain de la Fondation; un peu plus tard, une autre maison historique de Boucherville, l'une des plus coquettes maisons de pierre sera également aménagée sur le même terrain, il s'agit de la maison Dulude.

Comme on peut le constater, l'aménagement du Centre culturel de Boucherville, grâce aux soins de la Fondation Pierre-Boucher, vont bon train, afin que Boucherville soit vraiment en 1967: "la capitale des arts".

M.-H. C.

Fin imminente de la grève des assistants sociaux de New York

NEW YORK — Les représentants de la municipalité de New York et ceux de deux syndicats d'assistants sociaux en sont venus à un accord hier en vue de mettre fin à une grève déclenchée lundi par quelque 7,600 employés du service municipal de bien-être. Le contenu de l'accord devait être soumis hier soir à des assemblées syndicales.

Mardi, invoquant pour la première fois une loi vieille de 17 ans, la ville a fait congédier 5,400 grévistes. Mercredi, un juge de la Cour suprême de New York a émis une injonction temporaire contre la grève. Il a déclaré toutefois d'attendre avant d'entendre des accusations de mépris de cour portées par la ville contre quatre dirigeants syndicaux. La grève s'est déclenchée et poursuivie malgré deux injonctions, mais d'autre part le parti démocrate, qui contrôle l'Assemblée législative de l'Etat depuis les élections de novembre, se propose d'abolir la loi sur laquelle ces injonctions, de même que le congédiement de 5,400 grévistes, étaient fondées.

On estime que 7,600 des 12,500 employés du service de bien-être de New York ont quitté le travail lundi. Le litige entre les autorités municipales et les syndicats (Independent Social Service Employees Union et la section locale 371 de l'American Federation of State, County and Municipal Employees) porte principalement sur les salaires, le fardeau des tâches et autres conditions de travail.

La ville a offert une augmentation générale de \$300 par année plus une contribution de \$60 au fonds de bien-être des employés pour un contrat de deux ans et demi. Les syndicats demandent que le salaire minimum des enquêteurs sociaux soit de \$6,100 par année et le maximum de \$9,000 après six ans. Présentement, le minimum est de \$5,150 et le maximum de \$7,190 après neuf ans. Pour les commis, les syndicats demandent que leur salaire minimum soit porté de \$3,500 à \$5,300, et pour les superviseurs, de \$6,750 à \$7,950.

Quant au fardeau des tâches, les syndicats demandent que les enquêteurs n'aient pas à s'occuper de plus de 50 personnes à la fois; le maximum est présentement de 60 cas. Enfin, les syndicats demandent de meilleures conditions matérielles de travail, de plus longues vacances et plus de congés pour la maladie.

Un système de radio FM pour la PP

La Sûreté provinciale, dans la région de Montréal et l'est de la province pourra compter dès la fin de janvier sur un réseau de communication par radio-téléphone, dont l'efficacité touche à la perfection.

Une démonstration en a été faite au bénéfice des journalistes, jeudi soir, à l'école de la police provinciale, rue Poirier.

Ce système de radio FM que la compagnie de téléphone Bell a installé au coût de \$2,000,000, est mis à la disposition de la Sûreté moyennant un loyer mensuel de \$40,000. Le réseau s'étendra à l'Abitibi en fin de mai et ailleurs, dans l'est de la province, en 1966.

Le quartier général de la Sûreté à Montréal sera le centre névralgique du nouveau réseau. Il a été rendu possible grâce à l'érection de tours de relais additionnelles, en plus de celles du réseau de communication par micro-ondes, ce qui explique le coût relativement élevé de l'installation.

Celui du loyer mensuel comporte tous les frais d'entretien par un personnel d'experts, assez nombreux. L'inspecteur Roger D. Landry, qui a charge des transports et communications à la Sûreté provinciale, dirige ce réseau de radio-téléphone. Il a donné les explications sur les usages multiples qu'on en fera à la Sûreté.

Le réseau de Montréal comporte les postes qui sont situés dans les six secteurs suivants: l'île de Montréal, Sherbrooke, St-Jean, Joliette, Hull et Rouyn. Plus de 100 voitures-patrouilles sont rattachées au quartier général de Montréal, tandis que dans les cinq autres sections, les 53 postes disposent de 250 voitures.

Le nouveau système de communication permet une étroite liaison entre les voitures pilotes de chaque poste et le quartier général de Montréal, ce même que tout interlocuteur sur une ligne téléphonique.

Ainsi, les appels d'urgence sont transmis aux voitures pilotes, même quand un poste secondaire est fermé en dehors des heures d'affaires. Le personnel de la voiture pilote peut réclamer les services de toutes les voitures d'un secteur et de celles des secteurs voisins.

Le nouveau service complète le réseau de télescripteurs qui dessert le territoire entre les frontières de l'Ontario et le golfe St-Laurent.

Le réseau de communication, par l'action rapide qu'il favorise, devient une arme d'efficacité de la lutte au crime. Il sera désormais beaucoup plus facile d'établir rapidement un barrage routier en un point sur lequel convergent les voitures de plusieurs secteurs.

Une messe à la mémoire de M. Paul Sauvé

En l'église paroissiale de St-Eustache sera chantée ce matin, la 5^e messe anniversaire du décès de M. Paul Sauvé, ancien premier ministre de la province de Québec. Le chanoine J.-L. Rodrigue, curé de la paroisse, officiera à 9 h. du matin à cette cérémonie commémorative.

On sait que M. Sauvé fut pendant un quart de siècle député des Deux-Montagnes au parlement de Québec et qu'il fut douze ans ministre du Bien-Etre social et de la Jeunesse. Le 10 septembre 1959, il succéda à M. Maurice Duplessis comme premier ministre de la province et chef de l'Union nationale. Sa mort inopinée, le 2 janvier 1960, à l'âge de 52 ans, mit fin brusquement à sa carrière. Notons aussi qu'il comptait de valeureux états de service dans l'Armée canadienne dont il devint brigadier en 1947, après avoir mérité sur le front la Croix militaire française avec étoile de vermeil.

PSYCHOLOGUES

Luc JOLICOEUR, Dipl. Ps.
(Institut Catholique de Paris)

Lydia LANDRY TRUDEL, L.Ps. Claude LAVALLEE, L.Ps.
Pierre MORIN, L.Ps. Claude TRUDEL, L.Ps.

Membres de la Corporation des Psychologues de la Province de Québec

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

Tél. : 273-2283

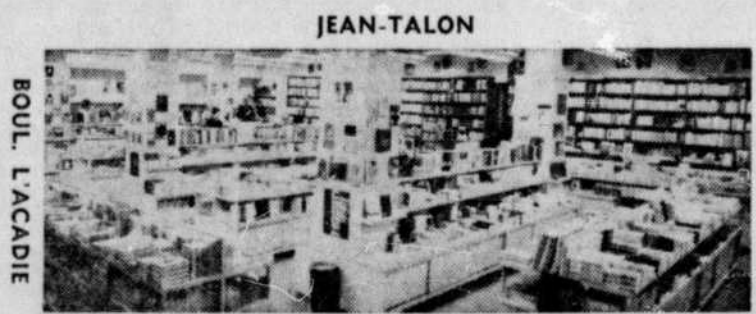
VENTE PRÉ-INVENTAIRE 50% D'ESCOMPTÉ (DU 11 AU 15 JANVIER)

Littérature Générale Importée
Livres de Poche (toutes catégories)
Livres d'Art
Livres de Références
(sauf le manuel scolaire)

INVITATION TOUTE SPECIALE AUX
Postes de vente de livres
Procures
Libraires
Bibliothécaires

- Choix très varié
- Grand terrain de stationnement (gratuit)
- 15 personnes pour vous servir.

AUCUNE COMMANDE TELEPHONIQUE
de 9 heures a.m. à 5 heures p.m. (5 jours)



JEAN-TALON
BOUL. LACADIE
450 BEAUMONT
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITEE
maison établie depuis 1842
450 avenue Beaumont, Montréal 15
Tél. : 273-5181

EDITORIAL

Aux origines de la Confédération

Notre collaborateur, Ramsay Cook, traitera, ces jours prochains, du rôle capital que joua John A. Macdonald dans la politique canadienne du siècle dernier. Nous voudrions aujourd'hui saisir l'occasion que nous offre le cent-cinquantième anniversaire de naissance du grand homme d'Etat pour attirer l'attention de nos lecteurs sur un important ouvrage que le professeur D.G. Creighton vient de consacrer aux origines de la Confédération. (1)

Dans cet ouvrage, l'éminent historien anglo-canadien retrace avec élégance les étapes qui conduisirent à l'adoption, en 1867, d'une loi du Parlement britannique instituant la Fédération canadienne. L'ouvrage nous intéresse à un double point de vue: il émane de l'un des plus grands spécialistes de l'histoire canadienne; il présente un point de vue anglo-canadien sur des événements que nous avons coutume de comprendre à partir d'un point de vue franco-canadien.

Certains commentateurs ont soutenu que, devant l'exposé du professeur Creighton, "la thèse du contrat", si chère aux Canadiens français, subit des entorses sérieuses.

Si l'on s'en tient strictement à ce que raconte Creighton, cette observation est partiellement justifiée.

L'idée de fédération fut d'abord mise de l'avant par des hommes politiques du Haut-Canada qui, voyant leur province prendre le dessus au point de vue démographique, voulaient en finir avec les inconvénients du régime bicephale qu'ils subissaient depuis l'Acte d'Union. George Brown et ses amis se réclamaient publiquement du principe sacrosaint de la "représentation fondée sur la population": ce qu'ils cherchaient en réalité, c'était tout autant un moyen de se libérer du carcan juridique dans lequel les tenait le fameux veto du Bas-Canada.

Au chapitre des difficultés qui présidèrent à la naissance de la Confédération, Creighton s'étend longuement, peut-être trop longuement, sur les obstacles qui vinrent des Maritimes. A le lire, on a nettement l'impression que, s'il y a eu un contrat, ce fut non pas tant entre les deux Canada qu'entre les deux Canada d'une part, et les Maritimes de l'autre.

Ce que Creighton n'explique pas assez, selon nous, c'est que, préalable et sous-jacent à ce contrat avec les Maritimes, il dut y avoir, il y eut sûrement, entente entre les deux Canada eux-mêmes. Creighton ne nie pas ce fait; il l'admet même à certains endroits de son livre quand il reconnaît, par exemple, que n'eussent été les exigences du Bas-Canada, il y aurait eu, non pas fédération, mais une union législative. Mais l'historien minimise, à notre sens, le rôle de ce facteur; il le classe trop facilement comme une sorte de facteur pré-acquis. Cela entraîne, dans son récit, un déplacement d'accent qui ne donne pas complètement satisfaction au lecteur canadien-français.

Cette impression est confirmée par la lecture d'un chapitre intéressant d'un autre ouvrage écrit en langue anglaise, celui de P.B. Waite, intitulé "The Life and Times of Confederation". (2)

Dans le chapitre qu'il consacre aux débats qui eurent lieu au Bas-Canada pendant les années qui précédèrent la Confédération, Waite constate une grande effervescence d'idées parmi les milieux canadiens-français. Même les journaux qui soutenaient alors Cartier — à plus

forte raison les journaux "rouges" — présentaient des exigences dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elles étaient joliment plus énergiques que celles que des historiographes anglo-canadiens prêtent aux politiciens francophones de cette époque. Dès ce moment, il existait, au Bas-Canada, un très fort sentiment autonomiste.

Ce sentiment qui s'exprimait dans la presse réussit-il à se faire valoir pleinement dans les discussions et travaux des Pères de la Confédération? A lire certaines déclarations de Cartier et des autres chefs canadiens-français, on serait porté à le croire. Waite va jusqu'à se demander si certains articles très énergiques ne furent pas publiés à l'instigation d'hommes politiques qui voulaient y puiser des arguments de négociation avec le Haut-Canada. A lire certains textes de Brown et de Macdonald, on a nettement l'impression contraire. Pour ces deux hommes, les concessions faites au Bas-Canada et aux Maritimes ne devaient en rien amoindrir la force qu'ils voulaient conférer au gouvernement central. De cette confusion, est né un malentendu permanent qui ne sera peut-être jamais totalement dissipé.

Waite formule à ce sujet une hypothèse intéressante, qui ne démolit ni ne confirme l'ouvrage de Creighton. Les Pères, qui étaient des hommes pratiques, n'auraient-ils pas délibérément formulé en termes plutôt généraux certains passages difficiles des Résolutions de Québec? N'auraient-ils pas épousé à dessein des formules polyvalentes que l'expérience se chargerait avec le temps de préciser? Tout en admettant que l'homme fort de la Confédération fut Macdonald et que ce dernier tenait beaucoup à assurer la primauté du gouvernement central, il est permis de se poser de telles questions. On saurait davantage à quoi s'en tenir à ce sujet s'il existait, du côté canadien-français, des travaux importants et récents sur l'œuvre d'un homme comme Cartier et sur ses relations avec Macdonald. Malheureusement, la pauvreté des études canadiennes-françaises en ce qui touche les origines de la Confédération apparaît ici plus évidente que jamais.

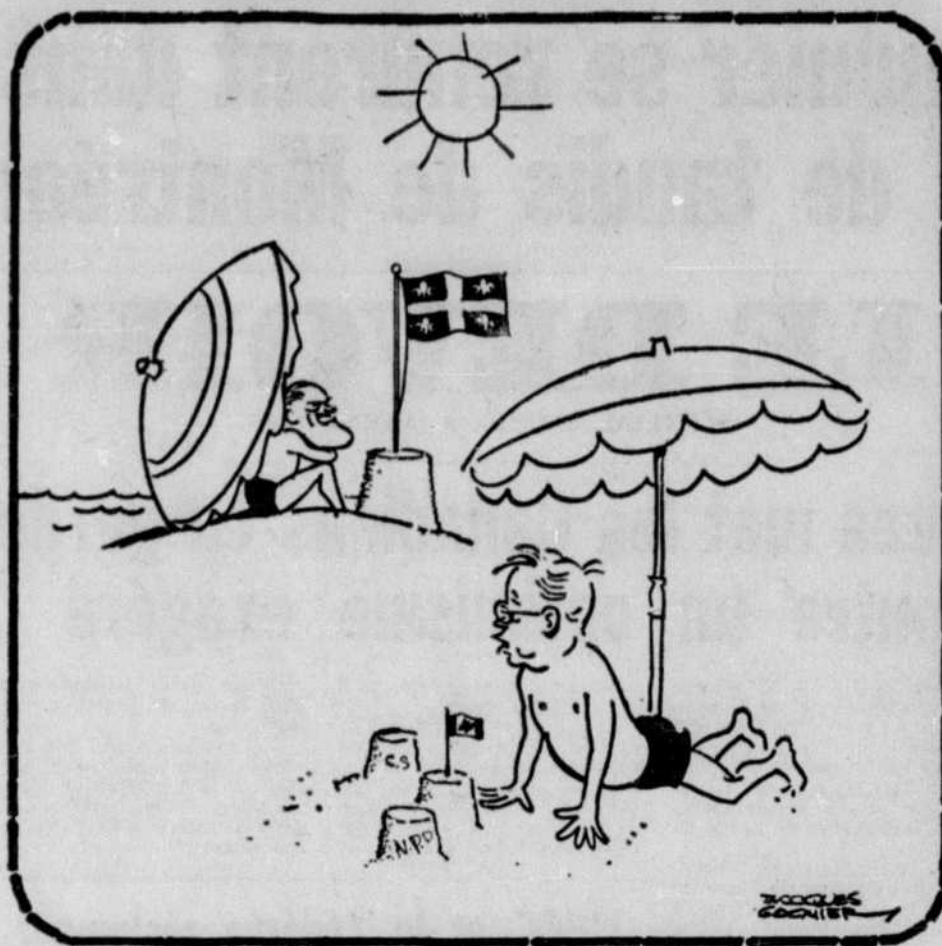
Nous n'avons touché, dans ces réflexions un peu rapides, qu'un aspect de l'œuvre de Creighton. Les mois qui s'écouleront d'ici le centenaire de la Confédération nous fourniront amplement l'occasion de parler des autres aspects de ce travail.

Qu'il nous suffise de noter, en terminant, la rapidité extraordinaire avec laquelle, de l'été de 1864 à la fin de la même année, l'idée d'un nouveau régime germa et prit forme dans les esprits les plus opposés. Ce qu'on avait longtemps tenu pour impensable devint soudain un projet immédiatement réalisable.

N'y a-t-il pas là un sujet de réflexion intéressant pour les Canadiens d'aujourd'hui? Chaque fois que nous parlons de changements possibles, certains cherchent instinctivement à se cramponner dans le statu quo. Ceux-là ont-ils déjà lu l'histoire des événements qui précédèrent 1867?

Claude RYAN

- (1) Creighton, Donald, *The Road to Confederation — The Emergence of Canada: 1863-1867*, Macmillan of Canada, Toronto, 1964, 489 p.
- (2) Waite, P.B., *The Life and Times of Confederation*, University of Toronto Press, 1962, 379 p.



Rencontre au soleil...

BRAZZAVILLE, QUINZE MOIS APRES LA CHUTE DE M. FULBERT YOLOU

Révolution et contre-révolution

De notre envoyé spécial Philippe DECRAENE

Brazzaville, - décembre. — Dans la salle d'honneur de la mairie de Brazzaville, qui surplombe un Stanley Pool éternellement couronné d'un entrelacs de "jacinchines d'eau", s'est tenu en novembre le congrès constitutif de la Confédération des syndicats congolais, centrale d'obédience gouvernementale.

Quelques très jeunes gens coiffés de ce que l'on appelle à Brazzaville la "casquette chinoise", couverts de leur coupe rappelle plutôt la "casquette Bugard", interrompent constamment les orateurs pour scander des slogans véhéments à l'adresse des adversaires du gouvernement: "Au poteau!", "Euphorie!", "Euphorie!"

Et lorsque le porte-parole de la Jeunesse du Mouvement national de la révolution (J.M.N.R.), M. Albert Martin, dont on reprochera peut-être dans les prochaines années, — monte à la tribune, c'est pour saluer "nos frères de combat de Petrograd et de Cuba" avant d'exiger que soient traduits devant le "tribunal populaire" ceux qui tentent de barrer la route au socialisme scientifique, dont un calicot proclame qu'il est "le fils chéri de la révolution".

Soudain, dominant ce déferlement verbal, éclatent les sonneries de clairons et les roulements de tambours de l'orchestre kibanguiste de Poto-Poto. Quelques instants plus tard, en culottes de paja rayées bien et jaunes et chemises bariolées, disparaissent sous d'immenses chapeaux de paille, les "Cheveux crépus", idoles des "fans" locaux, viennent pincer leurs guitares au milieu des congressistes. Aux vociférations succèdent les éclats de rire. Tout le monde a oublié les "antipartis" et leurs complices. Nul ne songe plus à "l'hydre de la contre-révolution".

Un nouveau tournant. Aujourd'hui le gouvernement en est terminé avec les intermédiaires folkloriques de toute nature. Après l'institution du Mouvement national de la révolution comme parti unique, en juillet dernier, les arrestations récentes de dirigeants syndicaux chrétiens et les expulsions de militants catholiques et de missionnaires européens, la dissolution des organisations syndicales autres que la Confédération syndicale congolaise, marquent un nouveau tournant dans la politique du régime congolais. Ces mesures s'inscrivent dans les mêmes perspectives que le remaniement ministériel d'octobre: les éléments intransigeants du M.N.R., ceux qu'il est d'usage de qualifier, dans les organes du parti, d'"opportunistes de gauche", l'emportent sur les "opportunistes de droite". Et l'arrestation de M. Fulgence Bivahoua, président de la Confédération africaine des travailleurs

Cette ambiance fébrile inquiète évidemment la minorité européenne, dont les familles Françaises installées dans le pays. Ces derniers s'estiment d'autant plus menacés que la quasi-totalité des troupes françaises a quitté Brazzaville conformément au plan de "redéploiement" adopté à Paris.

Le subsiste pourtant un étonnant contraste entre cette "fièvre révolutionnaire", comparable à celle qui secoua Conakry en 1959 et 1960, et la liberté dont a joui par exemple, jusqu'en novembre dernier, la presse congolaise d'opposition. Contraste qu'on retrouve en déambulant dans la ville: toutes les plaques de l'"avenue Fulbert Youlou" ont été maintenues...

Ainsi que le notait justement M. Pascal Lissouba lors d'une des dernières séances de l'Assemblée "la révolution n'a qu'un an, et il n'y a pas de miracles". Certes un régime collégial ayant une assise populaire a remplacé le pouvoir personnel de l'ancien président. La corruption est dénoncée pour faire place à l'austérité et à la rigueur. Mais les rues de la capitale recèlent toujours un grand nombre de sans-travail, qui vont et viennent, ou le plus souvent somnolent, devant les bureaux d'entreprises qui fichent invariablement: "Pas d'embauche".

Comme sous le régime défunt, des gamins harcelent les passants de leurs pitoyables "dépannage papa"... Et depuis quelques mois Brazzaville a ravi à Abidjan le titre peu enviable de ville la plus chère de l'Afrique française: le voyageur de passage y dépense facilement en une journée l'équivalent du salaire mensuel du Congolais moyen.

L'afflux massif des ressortissants du Congo-Brazzaville expulsés en août dernier par M. Moïse Tshombe n'a pas simplifié la tâche du gouvernement local. Une partie de ces réfugiés ont été envoyés dans les campagnes, où l'on espère qu'ils pourront donner une impulsion aux projets de "réanimation" des agglomérations secondaires. Mais beaucoup d'entre eux sont venus grossir le nombre déjà important de chômeurs.

La démobiliation de mille deux cents soldats et sous-officiers originaires du Congo, dans le cadre de la réorganisation du dispositif militaire français d'outre-mer, aggrave encore les difficultés. Comptant moins d'un million d'habitants, le Congo-Brazzaville est en effet doté d'une économie très vulnérable, bien que depuis un an les projets de mise en valeur aient été multipliés. Au début du mois était posée à Jacob la première pierre d'un complexe agricole et industriel scier qui assurera cinq mille emplois nouveaux et permettra l'exportation d'un tonnage de sucre équivalent à la production de 3 milliards de francs C.F.A. — chiffre considérable pour cette partie du continent noir. Un groupe israélien doit installer une usine de déroulage de bois tropicaux à Pointe-Noire. A Dolisie une firme allemande va créer une usine de placage.

Le trafic du chemin de fer Congo-Océan est en progrès constant, qu'il s'agisse du nombre des voyageurs ou du tonnage de marchandises transportées. Cependant, divers projets industriels ont été récemment abandonnés, notamment par les Israéliens, qui devaient monter une filature, et par les Belges, qui envisageaient de créer une manufacture de linges de maison.

En dépit de la création, en avril dernier, de la Compagnie des potasses du Congo, avec la participation de l'American Potash et des Potasses d'Alsace, la mise en exploitation du gisement de Holle sera, sans doute, retardée. Un prêt de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement pour que les ventes de potasse puissent atteindre dans quatre ans 600.000 tonnes. Mais les Etats-Unis semblent hésiter à investir des sommes importantes dans un pays qui n'a pas encore trouvé son équilibre politique et social.

Un sourd mécontentement. Aucune personnalité politique locale ne paraît actuelle-

lettres au DEVOIR

Les pharmaciens et les prix des médicaments

La lettre de M. Roger Simon, "Plaidoyer pour une réglementation des pharmaciens" publiée le 4 janvier, nous a valu un certain nombre de réactions de lecteurs généralement défavorables à la thèse avancée par M. Simon. Voici quelques extraits de ce courrier:

"L'intéressant texte de M. Simon montre une fois encore que le public en général ignore tout du problème de la pharmacie. Ainsi, on accuse le pharmacien pour les prix élevés des médicaments. On l'accuse à tort. En effet, le pharmacien est celui qui paie les trusts manufacturiers qui encouragent l'automatisation excessive par des méthodes publicitaires provoquant la hausse des prix et, de l'autre, les médecins et marchands d'ordonnance qui distribuent au Québec plus de 70% des médicaments.

Faut-il ajouter que vendeurs, médecins et magasins accumulent les produits qui se vendent rapidement alors que le pharmacien spécialiste de médicaments doit garder et classer des produits dont la vente est moins fréquente, d'où risque de pertes considérables qu'il lui faut compenser.

Le problème véritable tient à une situation ridicule en vertu de laquelle les pharmaciens du Québec vendent moins de 30% de tous les médicaments consommés. L'intervention de l'Etat doit se faire au niveau de la fabrication, de la réclamation et des campagnes publicitaires (les médecins reçoivent des millions de dollars en échantillons) et non au niveau de la pharmacie ou du pharmacien.

Dr J.-O. Edgar Houle, B.A., D.C.

"M. Simon se scandalise de ce qu'un pharmacien demande \$3.75 pour 60 cc de trépanation, dit-il ne devraient en coûter que \$2.50. Ce monsieur ignore-t-il que le plombier qui vient poser une rondelle de caoutchouc à un robinet (objet qui coûte 10 cents) lui demandera \$3.00 au moins pour le service. Et ainsi, chacun dans son domaine, de l'élec-

tricien, du menuisier et du technicien de télévision.

Aucun d'eux pourtant n'a eu à conquérir le baccalauréat et un titre universitaire, aucun n'a à assumer en permanence un stock de l'ordre de \$6.000 à \$8.000 pour ne parler que des médicaments (dont beaucoup qui ne peuvent être délivrés que sur ordonnance et ne sont jamais prescrits). Inversement, le pharmacien ne réclame pas "temps double" lorsqu'il travaille après cinq heures du soir ainsi que les autres de la fête. Pourquoi n'aurait-il pas droit lui de réclamer, outre le prix du médicament, \$1.25 pour service professionnel?

G.-Roger Roy, pharmacien, Rock Island

"Pourquoi toutes les catégories de métiers et de nombreuses professions auraient-elles droit à exiger le coût de leurs services ou à toucher des honoraires (en plus, le cas échéant, des produits qu'ils fournissent) et le pharmacien devrait-il, lui, s'en tenir au prix du médicament sans honoraires professionnels? Aussi, n'est-il que logique que dans le projet de loi no 96 présenté au Parlement du Québec par l'ordre des pharmaciens en 64, le droit ait été reconnu d'exiger des honoraires professionnels... La révolte gronde parmi les pharmaciens qui sont privés d'au moins part pour toutes sortes de raisons de la vente de plus de 70% des médicaments répandus dans le Québec. Il y a eu 700 pharmaciens l'an dernier à Québec au moment de l'étude du projet de loi: manifestation de solidarité et signe d'exaspération. Mais il faut bien dire que nombre de parlementaires ne comprennent pas grand-chose à nos revendications: un seul a eu la franchise d'admettre qu'il était un profane en la matière... Si les pharmaciens n'ont pas le droit de faire de la médecine, peut-être devraient-ils imiter les fermiers de l'UCC et faire une marche sur Québec.

Marc Phaneuf, pharmacien

Les "Chevaliers de Brasserie"

Notre rédacteur sportif, avec un peu d'ironie a désigné les joueurs de la Ligue comme des soldats du hockey. A mon tour laissez-moi qualifier nos vedettes sur patins de chevaliers de brasserie. Richard, Béliveau, Talbot et les autres qu'on présente comme modèles aux jeunes ne sont-ils pas en réalité que des porte-étendards des vendeurs de bière? Dans le grand amphithéâtre de la brasserie qui est le Forum, nos joueurs dépensent une énergie extraordinaire pour augmenter la vente de la bière.

Jadis, je me suis gavé de sirop de mais pour avoir les photos de Morenz et Joliat mais la bière, qu'est-ce qu'elle vient faire dans les sports? Est-ce qu'elle va nous aider à battre les Russes et à gagner des médailles aux Olympiques?

Pourtant, la section des sports de chaque quotidien vend de la bière à pleine page. Si l'on considère que c'est la section la plus lue par les jeunes, c'est un gage peu rassurant pour l'avenir de notre sport. Et ce n'est pas seulement le hockey. La Course de Six Jours roule sur la bière, la pêche et la chasse ont la bière comme gibier commun. Avec "Patate" la bière est entrée au théâtre. J'ai même assisté à un scénario parolais commandité par une brasserie.

Les journalistes (ces péru-cités de l'heure) et les commentateurs sportifs en général sont volontiers ou non les publicistes des brasseries.

Pourtant la bière continue à bedonner nos gars pendant que les soldats du hockey se tiennent en forme et ne se contentent pas de jouer du football sur glace mais un sport qui a déjà voulu dire quelque chose.

Raymond Garneau

ment capable d'opposer une force organisée au tout-puissant parti unique. Aussi dit-on que, de la confortable résidence des bords du fleuve où il a été transféré il y a quelques mois, M. Fulbert Youlou, que les dirigeants de Brazzaville ont jamais très sérieusement songé à traduire en justice, observe avec une extrême attention l'évolution de la situation intérieure.

Contrairement aux affirmations de la presse de Léopoldville, il est fort improbable que des maquis antigouvernementaux se soient constitués dans la province du Niari, un des fiefs de l'ancienne Union de défense des intérêts africains (U.D.I.A.) de M. Youlou, ou dans la Likouala, région où M. Jacques Oppangault, leader de l'ancien Mouvement socialiste africain (M.S.A.), était très populaire.

En revanche, il est incontestable que les partisans de l'ancien président ont la République en tête, non seulement et qu'ils certains éléments de la population, qui faisaient, récemment encore, cause commune avec la "révolution", ont retiré leur appui à M. Massamba-Débat et ses amis.

Les Lari, groupe ethnique auquel appartient M. Fulbert Youlou, ne se résignent point à l'élimination de leur chef. Ils attendent une occasion favorable pour manifester à nouveau, comme ils le firent en février dernier dans la capitale, leur hostilité au régime.

A Pointe-Noire, principal centre économique du pays, "porte océane" de l'ancienne fédération d'A.E.F., ville déchue en novembre 1953 par M. Youlou du titre de capitale administrative, le gouvernement central est impopulaire. Enfin les catholiques désapprouvent la doctrine et les

méthodes gouvernementales. Mgr Bemba, successeur de Mgr Bernard au siège archiepiscopal de Brazzaville, passe — non sans exagération — pour un des leaders de l'opposition. Ordonne prêtre en même temps que M. Fulbert Youlou, appartenant au rameau catholique, l'ancien ministre de l'Intérieur, qui comme lui, il est parvenu à approcher implicitement les critiques dont la hiérarchie et le clergé accablent les éléments les plus intransigeants du M.N.R.

Un document a fait grand bruit au début du mois de novembre. Il s'agit du "rapport du père Louis Badila au président Massamba-Débat", publié par la Semaine africaine, hebdomadaire catholique locale. L'auteur est en prison, victime de la rigueur policière qu'il avait dénoncée à plusieurs reprises, soumis aux mêmes services que ceux contre lesquels il avait publiquement protesté.

Les syndicalistes croyants, qui sont à l'origine de la chute de M. Fulbert Youlou, se sont laissés confisquer leur victoire par les éléments marxistes les plus intransigeants du M.N.R. Ces derniers menent depuis plus d'un an une violente campagne anticlericale, notamment dans les colonnes de Dipanda, "fer de lance de la révolution congolaise", publication dont les rédacteurs sont prompts à dénoncer "les valets des curés".

A la radicalisation du pouvoir vient s'ajouter l'orientation nouvelle de la politique extérieure, notamment en direction de Pékin, ce qui n'est pas pour rassurer les adversaires du régime.

PHILIPPE DECRAENE (Le Monde)

PROCHAIN ARTICLE: LES MEANDRES DU NON-ENGAGEMENT

Le régime risque de souffrir de l'impuissance des grands partis

par Ramsay COOK,

professeur d'histoire à l'Université de Toronto

Malgré l'adoption d'importantes mesures législatives au cours de la dernière année, on ne peut nier que les instruments du pouvoir ont été victimes d'une perte de prestige au Canada. En premier lieu, le régime parlementaire, pierre d'assise de notre système gouvernemental, a été exploité et affaibli par certains députés dans une Chambre de minorités. Malgré qu'il ait entériné certaines lois de grande portée, le parlement ne l'a fait qu'après des débats longs et parfois inutiles. Ainsi, la session a de nouveau mis en relief la nécessité d'une révision radicale de la procédure parlementaire, pour permettre une utilisation plus efficace des heures de débats en Chambre.

A mon avis, la constitution, tout comme le régime parlementaire, est saignée dans son essence, même si ses règles d'application subissent d'importantes modifications. Mais ces changements n'apparaissent pas uniquement, ni même principalement, dans la nouvelle procédure d'amendement. Beaucoup plus importante est la reconnaissance du fait que toutes les provinces n'ont pas nécessairement les mêmes exigences. En outre, on semble généralement accepter, à l'heure actuelle, la formule d'option qui, il y a une dizaine d'années, aurait été condamnée comme la pire forme d'hérésie constitutionnelle. Certes, la décentralisation peut être exagérée. A mon avis, la querelle qui se poursuit présentement au sujet de la juridiction sur les gisements pétroliers sous-marins, devrait se régler au profit du gouvernement fédéral, de sorte que tous les Canadiens puissent bénéficier de ces ressources. Mais évidemment, les provinces qui sont intéressées dans cette affaire sont soudainement devenues des défenseurs farouches de l'autonomie provinciale. Le parti libéral en difficulté. Au cours de l'année qui commence, le processus de réadap-

tation constitutionnelle se poursuivra sûrement. Mais la réforme et la révision progressives de nos institutions parlementaires et de notre constitution tiennent à l'aptitude de nos hommes politiques et leurs partis de relever le défi posé par ces changements. Il importe surtout que le peuple puisse avoir confiance dans l'intégrité et dans l'intelligence de ses représentants politiques. Malheureusement, alors que nous nous engageons dans une nouvelle année, nos principaux partis politiques sont déjà gravement affaiblis par les conflits de l'an dernier. L'avenir est bien incertain, tant pour les libéraux que pour les conservateurs. Le parti de M. Pearson, bien qu'il compte un certain nombre d'hommes politiques de premier ordre qui ont fait preuve d'une bonne compréhension des problèmes fondamentaux du pays, est néanmoins gravement compromis par nombre d'accusations de corruption et de mauvaise administration. Nous n'avons pas encore entendu de réponses convaincantes aux multiples questions relatives à l'affaire Rivard, l'affaire Minando, l'affaire Seikind et l'affaire Hal Banks. Aussi longtemps que nous n'aurons pas ces ré-

ponses, nous devons hésiter à croire que les libéraux ont droit à l'appui du peuple.

Le parti conservateur en désarroi

L'ancien grand parti, le parti progressiste conservateur, souffre une nouvelle fois d'une vieille maladie: l'incapacité à obtenir l'appui des Canadiens d'expression française. C'est un vieux problème chez les conservateurs, et j'aimerais l'examiner plus attentivement à un autre moment. Pour l'instant, qu'il suffise de dire que, sous son leader actuel, le parti a perdu la confiance de tous sauf d'une minorité de Canadiens dont le nombre décroît sans cesse. John Diefenbaker a fait du parti conservateur le parti Diefenbaker; aujourd'hui il est en train de le réduire au rôle d'une secte Diefenbaker, dont sont exilés tous ceux qui n'acceptent pas le principe de l'infaillibilité du chef.

Faiblesse du Crédit social

Quant aux deux ailes du mouvement créditiste, leur seule utilité à l'heure présente consiste à offrir un havre à certains électeurs qui, en temps normal, appuieraient l'un des partis traditionnels. L'activité parlementaire de ces deux

groupes, si l'on exclut certaines interventions de M.M. Thompson et Grégoire, n'a à peu près aucune valeur. Ils font peu de suggestions positives, et font preuve d'une incompréhension presque totale à l'égard des problèmes économiques et politiques complexes qui se posent au Canada. M. Thompson a laissé entendre récemment qu'on devrait créer un nouveau parti authentiquement conservateur pour sauver la fédération. Ce projet à quelque chose d'utopique, surtout lorsqu'il émane d'un homme qui a vu son propre parti se désagréger depuis qu'il est en devenu le chef. Néanmoins, à cause de ces difficultés graves des deux partis majeurs, le crédit social est devenu un parti d'appoint pour les électeurs de la fédération. Et il n'y a aucun doute que la solution de nos autres problèmes ne se dégagea que si notre système politique retrouve sa stabilité.

Regain du N.P.D.

Le seul parti minoritaire sérieux, un parti qui pourrait presque sûrement bénéficier de la désaffection envers les vieux partis, est le Nouveau parti démocratique. Autant les exploités parlementaires des crédits sont désolants, autant ceux des néo-démocrates sont impressionnants. Sans M.M. Douglas, Knowles, Fisher, Scott et Brewin, la vie parlementaire canadienne serait

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910
 Directeur: Claude RYAN
 Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOU
 Directeur de l'information: Michel ROY
 Trésorier: Arthur LEBEVRE
 "Le Devoir" est imprimé au no 434, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".
 ABONNEMENTS: Édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et Baieville: \$20. Ailleurs au Canada: \$16. À l'étranger: \$25. Le samedi \$5. Le dimanche \$3. Les prix de l'abonnement sont en numéraire et l'envoi comme objet de la classe de la présente publication.
 TELEPHONE: Victor 4-3261

La Fédération des commissions scolaires accepterait d'ici peu le principe du droit de grève chez les instituteurs

Les dépenses de la défense ont baissé de 150 millions

OTTAWA — Durant l'année fiscale en cours, le ministre de la Défense a réussi, ainsi qu'il l'avait promis il y a plus d'un an, à réduire les dépenses de son ministère de près de \$150.000.000. M. Paul Hellyer a précisé au cours d'une interview que les crédits consacrés à la défense durant l'année fiscale 1964-65, qui se termine le 31 mars, seront à un pour cent près de ses prévisions originales de \$1.525.000.000.

Durant cette année, \$1.683, 471.003 auront été nécessaires pour la défense du pays. Ce sont les dépenses les plus élevées des sept dernières années.

M. Hellyer a expliqué que des économies substantielles avaient été réalisées dans le coût d'entretien des forces armées, particulièrement en mettant de côté de vieux équipements et en fermant certains établissements.

Entre-temps, des informateurs ordinaires bien renseignés affirment que d'autres économies seront réalisées en mettant graduellement au rancart neuf vieux navires de guerre, stationnés sur la côte atlantique et inutilisés parce qu'on manque d'équipages expérimentés capables de les manoeuvrer.

Ces mises à l'écart s'effectueront sur une période de quatre ou cinq ans. Quatre de ces navires seront abandonnés dès cette année. Les neuf vaisseaux en question se partagent ainsi: deux destroyers, le Crescent et l'Atabaskan, et sept frégates: Port Erie, Lark, Victoriaville, Inch Arran, Buckingham, Outremont et La Hulioise.

La rapidité avec laquelle on procèdera à ces abandons dépendra du personnel de la marine et des exigences de l'entraînement. La marine ne voudrait pas congédier soudainement des marins pour devoir en trouver d'autres lorsque les nouveaux navires, quatre destroyers et deux navires de ravitaillement, entreront en service avant 1970.

Ces vaisseaux ne sont pas abandonnés pour simplement faire des économies mais parce qu'on les considère insuffisamment utiles pour qu'il vaille la peine de leur attribuer un équipage et de les entretenir.

Après qu'elles auront été désarmées, les trois frégates sur la côte atlantique et les sept autres sur la côte ouest seront probablement liquidées. Actuellement elles servent en majeure partie à l'entraînement.

Les informateurs précisent que malgré ces réductions, les capacités de surveillance et d'attaque de la marine canadienne continueront d'être améliorées grâce à de nouveaux vaisseaux plus modernes et à la transformation d'anciens navires, qui seront mieux équipés.

En 1970, a ajouté l'un des informateurs, la marine pour-

ra exercer une surveillance plusieurs centaines de fois supérieure à présentement. Pour avoir une idée des économies qui pourront être ainsi réalisées, il suffit de jeter un coup d'oeil sur celles de plus de \$4.000.000 réalisées l'année dernière avec la mise au rancart de trois vieux destroyers, de 10 détecteurs de mines et d'un navire d'entretien.

Notre flotte

Après l'abandon des neuf navires de guerre sur la côte atlantique, la marine comprendra 19 navires de guerre au sein de la flotte atlantique, dont un porte-avion, 14 destroyers, trois frégates et un sous-marin, et 17 navires de combat sur la côte ouest, dont 9 destroyers, 7 frégates et un sous-marin.

Cette liste ne comprend pas les quatre nouveaux destroyers, dont la construction débutera l'an prochain, et les trois sous-marins qui seront livrés par l'Angleterre.

Les informateurs font de plus savoir qu'il n'est nullement question pour le moment d'accroître la force navale sur la côte ouest avant 1970, parce que la Chine communiste ne présente encore vraiment aucune menace.

LE PRÉSIDENT DES

FÉDÉRALISTES MONDIAUX:

La Chine doit être admise à l'O.N.U.

OTTAWA — Le président national de l'Union canadienne des fédéralistes mondiaux, M. C. S. Burchill, de Victoria, en Colombie-Britannique, a fait savoir hier qu'il avait écrit au premier ministre Pearson et au ministre des affaires extérieures, M. Paul Martin, afin de leur demander d'intervenir en faveur de la reconnaissance de la Chine continentale aux Nations unies au cours de l'Assemblée générale actuelle.

Lors d'une conférence de presse, le professeur Burchill, chef du département d'histoire et de sciences économiques et doyen de la faculté des arts du collège militaire de Royal Roads, a déclaré que "le gouvernement du Canada se doit de reconnaître la Chine et de réclamer son admission aux Nations unies tout en tentant de convaincre les États-Unis et les autres pays d'adopter une politique semblable."

Le professeur Burchill a beaucoup voyagé en Chine et prononcé de nombreux discours sur ce pays au cours des dernières années. "La paix en cet âge nucléaire n'est pas divisible, dit-il. La Chine a fait exploser sa première bombe. Elle ne se contentera pas de ce résultat. Elle voudra au contraire développer tout un arsenal nucléaire. D'autres pays voudront l'imiter. Les fédéralistes mondiaux croient que cette course aux armements nucléaires ne constitue pas une sécurité pour le Canada, les États-Unis, la Chine ni aucun autre pays."

"Il faut au contraire établir un système d'ordre au niveau mondial. C'est la condition essentielle si nous voulons survivre. Seulement alors le désarmement sera possible. Mais tous nos efforts seront inutiles, que ce soit à la table de négociations de Genève ou ailleurs, si nous continuons à ignorer presque un quart de la population mondiale."

Les fédéralistes mondiaux sont une organisation de citoyens bénévoles travaillant en faveur de l'établissement de la sécurité mondiale et de la paix grâce à une loi internationale.

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC — La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec est à la veille d'annoncer officiellement qu'elle ne s'oppose plus catégoriquement au droit de grève des instituteurs.

C'est ce qu'a déclaré hier M. Lévis Sauvé, président de la fédération, en commentant un mémoire que cette dernière a présenté au ministère de l'éducation.

Pour la première fois, des hauts fonctionnaires du ministère ont assisté à la présentation du mémoire et fourni eux-mêmes les renseignements relatifs de leurs services particuliers.

En l'absence du ministre, M. Paul Gérin-Lajoie, hospitalisé pour examens, et du sous-ministre, M. Arthur Tremblay, retenu à domicile par la maladie, MM. Joseph Pagé, sous-ministre associé, et Gilles Bergeron, sous-ministre adjoint, ont reçu la délégation de la fédération. Ils étaient accompagnés de M. Gérard Larose, directeur du financement scolaire, M. François Lafleur, directeur de l'organisation scolaire, M. Jean-Marie Joly, directeur des programmes et examens, et de M. Yves Martin, directeur des recherches. Tout à tour, ils ont commenté les diverses recommandations du mémoire.

Parmi ces dernières, signalons les principales:

1 — Établissement d'une évaluation uniforme des propriétés dans tout la province;

2 — Institution d'une taxe provinciale sur les compagnies, dont le produit serait versé au fonds d'éducation;

3 — Modifications à la structure de la taxe foncière pour prévoir des taux gradués;

4 — Allègement de la situation des agriculteurs en ne taxant que leur habitation et leurs bâtiments;

5 — Création d'un office du crédit scolaire destiné à faciliter le recours au marché obligataire;

6 — Hausse des subventions gouvernementales aux commissions scolaires;

7 — Mesures pour favoriser l'accès à la carrière d'enseignant;

8 — Entière coordination entre les programmes d'études et les émissions éducatives de radio et de télévision;

9 — Un représentant de la Fédération au Conseil supérieur du travail.

Le mémoire s'oppose au droit de grève des instituteurs, mais M. Sauvé a précisé que la Fédération, à la suite d'études, se préparait à modifier son point de vue. Elle accepterait le droit de grève à certaines conditions. Elle doit en faire l'annonce officielle d'ici quelques jours.

On sait que toute la question des relations de travail des instituteurs est actuellement à l'étude par un comité conjoint. Son rapport servira de base à la législation qui sera adoptée au cours de la prochaine session.

M. Sauvé a fait remarquer que la plupart des commissions scolaires se trouvaient dans une situation embarrassante parce que le ministère n'avait pas encore approuvé

leurs budgets pour 1964-65 et qu'elles ne pouvaient par conséquent expédier aucun compte de taxes à leurs contribuables. Celles qui prendraient le risque de le faire s'attireraient des difficultés.

Le directeur du financement scolaire, M. Gérard Larose, a expliqué que l'approbation des budgets scolaires n'était pas une sinécure. Il a rappelé que le printemps dernier, le ministère avait accordé aux commissions jusqu'au 15 octobre la permission d'améliorer leurs budgets. Cette mesure était de nature à retarder l'approbation. De plus, le service de financement se voit dans l'obligation de communiquer directement avec les deux tiers des commissions scolaires, soit pour leur demander de justifier des déficits non prévus pour 1963-64 ou pour expliquer certaines dépenses inadmissibles pour 1964-65.

M. Larose a tenu cependant à rassurer les commissions: d'ici la fin du mois tous les budgets auront été approuvés.

Le président de la Fédération a dit que les commissaires, à la suite de la publication du récent volume de la Commission Parent, s'inquiétaient vivement des programmes qui devront être en vigueur dans les sept prochaines années, l'an prochain.

Le sous-ministre associé, M. Pagé, a répliqué que les 14 et

15 janvier, les responsables du ministère se réuniraient pour discuter de ce problème et que les commissions ne seraient pas prises par surprise: ils seraient avertis à temps de tout changement.

Quant aux recommandations concernant la taxation pour fins scolaires, M. Pagé a précisé que le ministère ne pouvait prendre aucune décision définitive à ce sujet avant d'avoir reçu le dernier volume du rapport de la Commission Parent et les conclusions de la Commission Bélanger sur la fiscalité.

Il a fait remarquer, de plus, que l'établissement d'une évaluation uniforme des propriétés dans toute la province ne relevait pas du ministère de l'éducation mais bien du ministère des affaires municipales.

Il a parlé également de la nécessité de la fusion de certaines commissions scolaires. Il a cité, en exemple, les deux commissions qui existaient à Lachine. Le président de la Fédération s'est dit d'accord avec cette politique de fusion tout en estimant nécessaire et impérieux de conserver une commission scolaire par entité civile.

À la Fédération qui s'inquiétait de la création d'écoles trop considérables où l'enseignement serait déshumanisé et dépersonnalisé, le sous-ministre adjoint, M. Bergeron, a cité l'ex-

emple de la Cité des jeunes de Vaudreuil qui comptera quelque 3.000 élèves, mais qui relèveront de quatre directions différentes. De plus, les instituteurs, selon le rapport Parent, seront tenus de jouer le rôle de tuteurs ayant chacun à sa charge un groupe de 15 à 20 élèves, assurant ainsi le contact humain absolument nécessaire à l'éducation.

M. Sauvé a annoncé que la Fédération se donnerait une nouvelle structure qui tiendrait compte de la carte scolaire divisant le Québec en cinquante-cinq régions. Actuellement, la Fédération est formée d'associations diocésaines, cadres qui ne répondent plus à la réalité. Dès le 29 janvier prochain, la Fédération fera parvenir à ses associations diocésaines un projet de nouvelles structures.

La délégation de la Fédération s'est également rendue au bureau du chef de l'opposition, où l'a reçu, en l'absence de M. Johnson, M. Albert Gervais, député de Montmorency.

M. Sauvé a exposé les grandes lignes du mémoire. M. Gervais lui a remercié et signalé le rôle essentiel de l'opposition dans le rouage parlementaire.

"Si plusieurs sont portés à croire, dit-il, que la vitalité des corps intermédiaires doit de nature à amoindrir le rôle de l'opposition, il ne faut pas oublier qu'à l'assemblée légis-

lative, c'est encore l'opposition officielle qui est la seule voix à pouvoir suggérer des correctifs et éperonner le gouvernement. Votre mémoire offre ample matière à éperonnage."

Le député de Montmorency a fait remarquer que dans le domaine de l'enseignement, le gouvernement aurait dû d'abord s'attaquer à l'aspect financier. "De cette façon, a-t-il expliqué, la population aurait mieux accueilli certaines réformes."

Il a souhaité que le rapport de la Commission Bélanger apporte une solution valable à cet épineux problème.

Il a rappelé que l'opposition était en faveur du droit de grève pour les instituteurs.

Il a déclaré que les commissions scolaires étaient le dernier cran d'arrêt contre l'établissement complet de l'enseignement. "D'ou, a-t-il ajouté, la nécessité d'avoir des commissions scolaires de mieux en mieux qualifiées."

Il les a priés de pratiquer une politique de présence auprès du ministère de l'éducation. "Occupez, dit-il, à 100 p.c. les sièges qu'on offre dans les comités et organismes du ministère et réclamez ceux qu'on ne vous offre pas".

Prenez le plus court chemin vers la

MEILLEURE TRANSACTION

pour la spectaculaire

Rambler '65

MOUSSETTE

AUTOMOBILES L.TÉE

4747 est, Jean-Talon - 729-5287

L'entreprise dont le service joint d'une réputation d'or

BOUL. METROPOLITAIN

VIAM

JEAN-TALON EST

FAIT: C'est un janvier est la période idéale pour acheter une voiture neuve

Voici pourquoi...

D'abord, c'est une question d'économie

Depuis toujours, c'est au mois de janvier qu'il se vend le moins d'automobiles.

Les gens qui ont l'intention d'acheter une voiture neuve, le font ordinairement en automne ou ils attendent au printemps et à l'été. C'est pourquoi, dans l'esprit de nombreux vendeurs d'automobiles, le mois de janvier ne compte pas. Ce n'est pas le cas des concessionnaires Rambler, cette année.

Les concessionnaires Rambler savent qu'il existe une grande demande de Rambler. (En novembre seulement les ventes ont augmenté de 50% au regard de celles de l'année dernière à la même période.) C'est pourquoi ils n'ont pas envie d'arrêter leurs ventes en janvier.

Ils savent que la seule façon de vendre des voitures en janvier c'est d'offrir un bon produit aux conditions les plus avantageuses. Donc, en achetant votre nouvelle Rambler 1965 maintenant, vous bénéficiez des meilleures conditions qui soient, en janvier et durant toute l'année.

Durant ces 31 jours, les concessionnaires Rambler travailleront plus fort que jamais: ils feront tout leur possible pour vous offrir des aubaines extraordinaires. Si vous en doutez, rendez-vous chez le concessionnaire Rambler le plus proche et constatez-le par vous-même.

Ensuite, c'est une question de bon sens

Si vous avez l'intention de garder votre voiture tout l'hiver pour l'échanger au printemps, il se peut que vous fassiez une erreur. Sera-t-elle tout à fait confortable? Au cours d'un hiver long et rigoureux, pourrez-vous rouler en toute sécurité dans une voiture pleinement efficace? Pourquoi sacrifier votre confort? Pourquoi vous exposer à des ennuis, à des dépenses inutiles?

Offrez-vous une nouvelle Rambler—la voi-

ture canadienne construite pour les conditions canadiennes. Voici quelques-unes des caractéristiques exclusives que vous offre la Rambler:

Traitement antirouille par trempage—le traitement antirouille le plus efficace au monde. La carrosserie de chaque Rambler est plongée jusqu'au toit dans une solution antirouille—et cela, six fois de suite.

Silencieux et tuyau d'échappement recouverts de céramique: ils sont faits de métal galvanisé et recouverts d'une couche de céramique, résistants à la chaleur et à la corrosion hiver après hiver.

Isolant de Fiberglass dans le plafond, qui conserve la chaleur à l'intérieur et empêche le froid d'y pénétrer. En plus, un double bouchon hermétique autour des portières supprime les courants d'air.

Carrosserie monocoque construite selon le procédé "Uniside", qui fait de chaque Rambler une voiture solide, sûre, exempte de grincements.

Freins à double sécurité, qui vous offrent la protection supplémentaire dont vous avez besoin en hiver.

En plus, Rambler vous offre sa chauffette Weather Eye, un gage de confort pour tout l'hiver; une batterie solide et puissante, qui vous assure un démarrage rapide par les temps les plus froids; un alternateur, qui charge la batterie même quand le moteur tourne au ralenti; un différentiel à blocage jumelé, pour plus de sécurité et d'efficacité; enfin, sur les portières, des panneaux de protection intérieure en plastique inaltérable, résistants à la neige.

Votre nouvelle Rambler vous permettra de rouler sûrement et confortablement durant tout l'hiver.

Sans compter qu'au printemps, votre Rambler sera encore neuve. Que voulez-vous de plus?

Comment sont les Rambler 1965?

La Rambler 1965 inaugure la deuxième étape de la révolution Rambler. La première étape débuta en 1957 lorsque Rambler lança la première des voitures compactes, celle qui révolutionna l'industrie de l'automobile. Pour cette

deuxième étape, Rambler vous offre un plus grand choix de modèles, de suppléments et de moteurs que jamais auparavant et lance la nouvelle Ambassador, entièrement repensée, qui offre la qualité Rambler aux amateurs de grosses voitures.

LA RAMBLER AMERICAN 1965

La moins chère des voitures construites au Canada

Jeune d'allure, l'American est la plus maniable et la plus nerveuse des compactes. Vous avez le choix entre le "Torque Command" (un 155 CV qui démarre comme un huit-cylindres) et deux six-cylindres de 90 et 125 CV. Facultatifs: transmission automatique, servo-direction, servo-freins, sièges inclinables, appuis-tête réglables.

LA CLASSIC 1965

Complètement repensée, avec une nouvelle puissance de rendement

Cette voiture possède un rendement peu ordinaire pour une voiture familiale. Elle offre beaucoup d'espace pour les personnes et les bagages. Choix de trois moteurs: deux versions du "Torque Command", le six-cylindres qui donne le rendement d'un huit, et un puissant V8 de 198 CV, d'une étonnante souplesse. Plus que jamais, la Classic est la voiture la plus avantageuse du Canada.

L'AMBASSADOR 1965

La qualité Rambler offerte à l'amateur de grosses voitures

C'est une voiture plus grosse et entièrement renforcée, offrant la qualité et les caractéristiques propres à Rambler. Confortable, élégante, luxueuse, dotée de superbes garnitures, elle offre plus de 70 accessoires et dispositifs spéciaux: servo-moteurs, transmission Flash-O-Matic, sièges inclinables à sept positions, appuis-tête réglables, etc. Choix de trois remarquables moteurs, dont un puissant V8 de 270 CV.

Le "Mois des aubaines" vous offre cinq avantages indiscutables

1 ÉCONOMIES SUBSTANTIELLES.

Le concessionnaire Rambler veut écouler un nombre record de voitures. La seule façon de le faire c'est de vendre aux conditions les plus avantageuses. Il est prêt à vous offrir les meilleures conditions d'échange, les meilleures aubaines de toute l'année.

2 VASTE CHOIX.

Deux-portières, quatre-portières, wagonnettes, "hardtops", décapotables: moteurs six-cylindres et V8, couleurs, agencements et suppléments à souhait.

3 LIVRAISON RAPIDE.

Vous n'aurez pas à supporter une longue période d'attente.

4 CONDUITE AGRÉABLE EN HIVER.

La Rambler est construite pour faire face aux rigueurs de notre climat.

5 CONDUITE AGRÉABLE TOUTE L'ANNÉE.

D'une saison à l'autre, vous constaterez que la Rambler est une voiture construite pour vous—pour votre sécurité, votre confort, votre plaisir.

Rambler

UN PRODUIT DE L'AMERICAN MOTORS (CANADA) LIMITED

Ne manquez pas la meilleure occasion de l'année! Voyez le plus proche concessionnaire Rambler aujourd'hui même!

MONTREAL WEST AUTOMOBILE LTD.
11 avenue Westminster Sud
H.U. 4-1101

VIAM RAMBLER LTD.,
1072, boul. des Laurentides
Point-Viau - 387-9514 et 669-2691

LAKESHORE MOTORS LIMITED,
660, Lakeshore Drive - 631-9891
Dorval

MAURICE HEROUX AUTOMOBILE LIMITEE
3995, avenue Bannantyne - P.O. 6-4122
Verdun

COOKE TOLEDO MOTORS LIMITED,
2134 ouest, Ste-Catherine - W.E. 7-3561

LEROUX AUTOMOBILES INC.,
16, Rabastallière - 652-2500 - 2464
St-Bruno

MOUSSETTE AUTOMOBILE LTEE
4747 est, Jean-Talon - 729-5287
St-Léonard-de-Port-Maurice

ANDRÉ LAPIERRE AUTOMOBILE LTEE,
855 Notre-Dame, R.R. 2
Repentigny - 581-5780 - 5781 - 5782

ARBOUR AUTOMOBILE LTEE
10305, avenue Papineau - D.U. 1-2378

CHALET MOTORS LTD.,
2110, boul. Décarie - 481-0161
Près Sherbrooke

GARAGE LAVAL LTEE,
2230, rue Viau - 254-9175

ST-LAMBERT AUTOMOBILE LTD.,
860, boul. Taschereau (Près de Towers)
St-Lambert - 676-7901

MODEL AUTO SALES INC.,
6995, boul. St-Laurent - C.R. 2-5761

A MA BAIE AUTOMOBILE INC.,
9490, boul. Lafonde - 684-4400
Ville Pierreferdons

LAVAL AUTO INC.,
4600, 60e Rue - N.A. 7-2748
Laval-Ouest.

POUR ÉLÈVES PROBLÈMES

Institut Privé
St-Louis

offre aux garçons des cours classiques (éléments latins à versification), en difficultés scolaires, la possibilité de rejoindre un cours collégial régulier.

—chaque élève est suivi et guidé individuellement

—nombre d'élèves très limité pour plus d'efficacité

—Pour informations: jour, 849-9047 après 7 hres, 331-0012

PORTEURS DEMANDES

pour la livraison du journal

LE DEVOIR

dans les districts suivants:

Côte-des-Neiges, Outremont, Ville Mont-Royal, Bordeaux, Ahuntsic, Montréal-Nord, Ville St-Laurent, Cartierville, Duvernay, Laval-des-Rapides, Pont-Viau, St-Vincent-de-Paul, Rosemont, Ville d'Anjou, Repentigny, St-Léonard-de-Port-Maurice, Villeray, Longueuil, Boucherville, Beloeil, St-Lambert, Prévile.

Téléphoner à:

SERVICE DU TIRAGE 844-3364

M. le Dr J.-ALBERT REMY



Le Dr J.-Albert Remy, chef de l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc, de 1926 à 1964, est décédé le 7 janvier à l'âge de 70 ans. Né à St-Charles-sur-le-Richelieu, le défunt avait fait ses études au séminaire St-Charles-Borromée, de Sherbrooke. Gradué en médecine de l'Université de Montréal en 1920, il exerçait ses activités professionnelles à l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc où il fut pendant de nombreuses années membre de l'exécutif du Bureau médical. Il était consultant en anesthésie à l'hôpital St-Michel, membre de la Société canadienne d'anesthésie, de l'International Anaesthesia Research Society, de l'Association des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord, de la Société médicale de Montréal; il était associé du Collège Royal des Chirurgiens du Canada et membre de la Chambre de Commerce de Montréal. Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse, née Laurette Favreau, ses fils: Dr Marcel Remy et M. Camille Remy; ses brux: Mme Marcel Remy (Eileen Gill), Mme Camille Remy (Edith Tanguay) et six petits-enfants. Le Dr J.-Albert Remy est exposé au Salon J. S. Vallée, 1111 ouest, Laurier, à Montréal. Les funérailles auront lieu lundi matin, à 9 heures, à l'église St-Joseph-du-Mont-Royal, à Ville Mont-Royal.

Fluctuations très marquées pour le métal rouge au cours de la nouvelle année

potins financiers

Comme l'indice des industriels de DJ n'avait cessé de monter à Wall Street depuis 3 semaines consécutives, il a hésité quelque peu, hier, et en fermeture, il cotait 1,76 point plus bas à 882,60. Rien de surprenant vu l'approche du congé de fin de semaine.

Après avoir connu des avancées dans tous les compartiments de valeurs, la veille, sur la Bourse de Toronto, c'est la dernière paraitrait affectée hier par les réalisations. Sur la Bourse de Montréal, on notait certaine accalmie et sur la Bourse de Londres, les cours étaient irréguliers.

L'indice des mines d'or canadiennes, qui avait monté de 7,82 points la veille sur le marché de la ville de Québec, clôturait, hier, plus bas.

L'assertion du président des E.U. à l'effet qu'il demandait au congrès d'enlever le 25% d'or, exigé des Federal Reserve Banks, nous semble prise au sérieux, car, elle signifie que Johnson est contre toute avance au prix de l'or, et, alors, comment expliquer la vague des mines d'or ces jours derniers?

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

293,500 voitures fabriquées par General Motors du Canada en 1964

Au cours de l'année 1964, la société General Motors du Canada a fabriqué 293,500 voitures et camions — le deuxième plus haut total de production jamais atteint dans l'histoire de la compagnie au pays. Ce total est inférieur de 14,500 véhicules à celui de la production record de 1963. Ces chiffres sont fort impressionnants si l'on songe que la grève d'Oshawa a paralysé la production durant sept semaines et que, de plus, des grèves dans des usines de fournisseurs aux États-Unis ont provoqué d'autres arrêts et ralentissements. Ces pertes ont toutes eu lieu au cours du 4^e trimestre de 1964. "Nous avons déjà exprimé l'opinion que le niveau des ventes en 1965 égalerait au moins celui de 1964," a déclaré M. E.H. Walker, président et directeur général de la société General Motors du Canada. "La demande sans précédent pour les voitures et camions 1965, depuis l'introduction de nos nouveaux modèles en septembre, semble vouloir justifier notre optimisme." Au cours de 1964, la production de voitures de tourisme s'est élevée à 246,464 véhicules à rapprocher de 264,269 en 1963. Par contre, la production des camions s'est élevée à 47,123 contre 43,880 au cours de l'année précédente. La société General Motors du Canada emploie maintenant plus de 19,000 personnes, dont 18,000 à Oshawa.

B.J. Coglin Co. Ltd. publie un rapport semestriel encourageant

Vos Directeurs sont heureux de vous annoncer que le profit net des opérations, sujet à audit, pour la période de 6 mois, le 1^{er} mai au 31 octobre 1964, s'élève à \$160,708 en comparaison de \$118,903 pour la période correspondante de l'année précédente, selon le rapport que M. Greville Smith, exécutif, et M. R.W. Charlton, président, viennent de rendre public. Le profit, cette année, inclut pour la première fois, les résultats des opérations de votre nouvelle Compagnie subsidiaire aux États-Unis, Pacific Pumps Inc. La provision pour impôts démontre le fait que les exigences pour impôts seront substantiellement réduites à cause de l'application des pertes encourues les années précédentes contre les profits de l'année courante. Les résultats pour les six derniers mois sont considérés encourageants et les conditions d'affaires devraient continuer à être satisfaisantes pour le reste de l'année financière de la Compagnie. Deux dividendes trimestriels, 7 1/2¢ par part chacun, ont été déclarés à la suite des surplus des opérations de cette période de six mois. Voir l'état consolidé des profits et pertes pour la période de six mois finissant le 31 octobre 1964. (avec chiffres correspondants à la période de six mois finissant le 31 octobre 1963).

	1964	1963
Profit brut d'après Ventes et Locations	\$1,427,656	\$1,153,132
Déduire: Dépenses de ventes et d'administration	1,249,948	1,024,229
Profit d'opérations, avant impôts	177,708	128,903
Provision pour impôts	17,000	10,000
Profit net d'opérations	\$ 160,708	\$ 118,903
Surplus par part	1.01	.81

Les achats d'assurance-vie ont augmenté de 14% en 11 mois au pays

Les compagnies d'assurance-vie au Canada rapportent que les Canadiens ont acheté pour \$742,700,000 d'assurance-vie au cours du mois de novembre 1964. Les achats pour les onze premiers mois de 1964 se chiffrent ainsi par \$7,170,800,000, soit une augmentation de 14 p.c. par rapport à la période correspondante de 1963. Les achats d'assurance-vie ordinaire se sont chiffrés par \$600,300,000 en novembre dernier alors qu'ils n'avaient été que de \$536,400,000 en novembre 1963. Les achats de polices industrielles d'assurance-vie ont atteint \$1,600,000 en novembre 1964, total identique à celui de novembre 1963. Les achats d'assurance-vie collective, qui avaient été de \$215,100,000 en novembre 1963, se sont chiffrés par \$140,800,000 au cours du mois de novembre dernier. Il a été vendu dans notre province pour \$204,100,000 d'assurance-vie en novembre, d'où \$1,829,400 pour les 11 premiers mois de 1964 vs \$228,000,000 en Ontario ou \$2,032,100 pour les 11 premiers mois de l'an dernier.

International Paints (Canada) Ltd. améliore sa position financière et gagne davantage en 1964

International Paints (Canada) Limited a fait parvenir hier à ses actionnaires son rapport annuel, dans les 2 langues officielles du pays, couvrant l'exercice clos le 30 septembre 1964. On y lit sous la signature de MM. Frank M. Ross, président du conseil et M. C.H. Neroutos, président et directeur-gérant, en partie ce qui suit: "Les profits d'exploitation de l'année s'élevaient, après y avoir déduit la dépréciation et tous les autres frais, mais avant d'avoir déduit les impôts, à \$656,507 alors qu'ils atteignaient l'an dernier \$364,075. Après déduction des impôts, les profits nets s'élevaient à \$380,507, contre \$215,100 de l'année précédente. Le fonds de roulement s'élevait à \$2,164,877, soit une hausse de \$264,901 sur l'année précédente. Le prêt bancaire a été diminué de \$250,000 et il s'élevait à \$500,000, au moment de la fermeture des livres, le 30 septembre 1964. Nous avons soigneusement entretenu vos usines et l'équipement; les dépenses totales de capital se sont élevées à \$79,529. La forte augmentation des ventes explique, en grande partie, la hausse des comptes recevables et la réserve de \$78,000 pour les mauvaises créances se trouve au même niveau que l'an dernier. Les deux premiers mois de l'année fiscale actuelle, soit les mois d'octobre et de novembre, sont satisfaisants et les activités sont meilleures qu'elles ne l'étaient au cours de la même période l'an dernier. Lors de la prochaine assemblée annuelle générale, six de vos administrateurs se retireront en conformité avec les règlements et ils seront éligibles pour être réélus. Ce sont MM. J.H. Davey, l'hon. A.K. Hugessen, C.R.; W.T. Parsons, C.R.; Petrie, J.C.M.; Petrie et Colin W. Webster. Comme ces derniers et les autres membres du conseil sont responsables de la marche en avant marquée de cette entreprise en 1964, nul doute que les actionnaires s'empresseront et les rééliront pour le terme actuel, lors de l'assemblée annuelle qui aura lieu prochainement."

Marcel CLEMENT



Me PIERRE BLAIN, notaire de Montréal nord, qui vient d'être élu vice-président de la Chambre de Commerce des Jeunes du district de Montréal.

Bourse de Montréal

Activités modérées en fin de semaine sur la place locale

MONTREAL — Pour la première fois cette semaine, les cours affichaient hier un fléchissement fractionnel à la clôture après une journée modérément active en Place locale. A la Bourse Canadienne, les mines spéculatives ont progressé au milieu d'une activité intense; 2,986,000 actions ont été traitées. Le virement des industrielles a été de 230,500 actions.

L'indice composé a cédé 0.5 et les gains l'ont emporté en nombre sur les déclinés dans la proportion de 119 à 78. Aux industrielles, Moore Corp. a cédé un point, et Dominion Textile ainsi que Imperial 1/4, cependant que Rothmans a gagné 1/2 et Canada Cement 1/4.

Aux services publics, CPR a cédé 3/4 et Québec Téléphone 1/4. Gaz Naturel du Québec a gagné 1/4.

Dans le compartiment des papiers, Consolidated et Domtar ont cédé 1/4 et BC Forest a gagné 1/4.

L'indice des banques a gagné 0.5. Canadienne Nationale a fait un bond de 1 1/2, et Nova Scotia, Commerce et Toronto-Dominion ont gagné 1/2.

Dans les autres compartiments, les produits de base seniors, les pétroles seniors, les métaux primaires et les valeurs commerciales et financières accusaient des baisses.

Le trafic des chemins de fer

Est plus actif selon la statistique fédérale

Les marchandises payantes transportées par les chemins de fer canadiens et reçues des embranchements américains ont totalisé 18,743,219 tonnes en juillet, soit 21.4 p. 100 de plus qu'un an plus tôt, et le total de janvier-juillet a atteint 111,655,926 tonnes, gain des 21.1 p. 100 sur l'année précédente. Du total de juillet, 16,771-671 tonnes ont été chargées au Canada (y compris les arrivages des transporteurs par eau), avance de 23.5 p. 100. Les marchandises en transit (de passage au Canada seulement) ont totalisé 1,444,122 tonnes, avance de 11.6 p. 100. Les marchandises reçues des embranchements américains ont baissé légèrement à 821,426 tonnes.

Bourse de New York

Wall Street, au ralenti après 4 séances consécutives à la hausse

NEW YORK. — La Bourse a couronné vendredi un redressement qui durait depuis trois jours et une partie d'un quatrième jour. Le virement fut actif.

Au lieu d'une forte liquidation, toutefois, la cote fit une résistance opiniâtre à la réalisation en bénéfice. De fait un plus grand nombre de cours ont monté que celui des valeurs en baisse mais les moyennes pour les titres populaires furent contradictoires.

Par suite de pertes réalisées par quelques valeurs de premier ordre, la moyenne industrielle de Dow Jones a décliné de 1.76 à 882.60.

L'indice d'un éventail plus vaste, celui de 500 titres, établi par Standard and Poor's, monta de .11 à 85.37.

Le virement fut de 5,350,000 actions comparé à 5,080,000 jeudi. La moyenne de 60 titres établie par la Presse Associée monta de .1 à 327.4 par suite d'une baisse de 5 pour les industrielles, d'une hausse de 3 pour les chemins de fer, et d'une augmentation de 4 pour les services publics, soit un nouveau record pour 1964-1965.

Parmi les valeurs canadiennes, Dome Mines recula de 2 1/2, Pacific Canadian, de 5 1/2 et Hudson Bay Mining et International Nickel, de 1 1/2. Granby Mining monta de 3 1/2.

POMMES DE TERRE: N.B. nouvelles, \$2.35 les 50 livres, \$1.65 à \$1.75 les 50 livres, 40 à 41 les 10 livres. Ile-du-Prince-Edouard \$2.75 à \$2.85 les 50 livres, \$1.90 à \$1.95 les 50 livres, 45 à 46 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, non 1 en sacs; 14 1/2 à 16, procédé par roulement, non 1 en sacs; 14 à 15, autre catégorie pour nourrissement 12 1/2 à 13. Poudre de lait de beurre pour nourrissement: 10 1/2 à 11.

POMMES DE TERRE: N.B. nouvelles, \$2.35 les 50 livres, \$1.65 à \$1.75 les 50 livres, 40 à 41 les 10 livres. Ile-du-Prince-Edouard \$2.75 à \$2.85 les 50 livres, \$1.90 à \$1.95 les 50 livres, 45 à 46 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, non 1 en sacs; 14 1/2 à 16, procédé par roulement, non 1 en sacs; 14 à 15, autre catégorie pour nourrissement 12 1/2 à 13. Poudre de lait de beurre pour nourrissement: 10 1/2 à 11.

Livraison sterling a cédé 1/16 à \$2.96 3/4.

Baisse des cours à terme

Les prix très élevés pratiqués dans le monde entier et l'activité des marchés à terme devraient se maintenir à un niveau très élevé en 1965. Au cours des deux dernières années, certaines denrées sont passées d'un état de pénurie à un état de véritable surabondance. Comme dans le cas du sucre, où alors, comme cela s'est passé pour le cuivre, d'un état d'équilibre entre l'offre et la demande à un déficit très net des approvisionnements. Les rapides fluctuations de cours auxquelles on assiste indiquent bien les conditions constamment changeantes sur chacun des différents marchés. Nous sommes, en outre, d'avis que les conditions atmosphériques joueront partout un rôle important en 1965.

Bourse de Toronto

Les mines d'or réagissent hier sur le marché minier

TORONTO. — Les aurifères

ont fait le plongeon au cours d'un fort mouvement de ces valeurs à la Bourse de Toronto, vendredi, après que la trésorerie américaine eut donné le coup de mort à la rumeur qui circulait un peu partout et qui voulait que le prix de l'or serait majoré.

L'indice de 12 titres, calculé d'heure en heure, dégringola de 10.08 à 175.89, une chute sans précédent et la plus considérable depuis que l'on commença à établir l'indice en novembre 1963. Les grands producteurs ont ressenti de façon appréciable.

Dome recula de 2 1/4 à 41; Giant Yellowknife, de 3 1/4 à 17 1/4; Campbell Red Lake, de 1 1/2 à 22 1/2; Sigma Québec, de 30 cents à \$5.90; Kerr Addison, de 40 cents à \$8.60; Macassa, de 10 cents à \$2.90 et Madsen Red Lake, de neuf cents à \$2.35.

La trésorerie américaine avertit que toute spéculation contre le prix de l'or aboutirait inévitablement à une déconfiture, que le marché de l'or était assujéti à un contrôle rigoureux mais qu'on lui avait permis d'osciller de temps en temps comme il se fallait afin de rendre la spéculation plus coûteuse.

Le British American Oil Co. Ltd. fait rapport à ses actionnaires

De ce qui est passé l'an dernier au sein de la compagnie

The British American Oil Co. Ltd. vient de faire parvenir à ses actionnaires leur 4^e chèque de dividende trimestriel pour 1964, au taux de 25 cents l'action. Son président, M. Charles Hay, et son président du conseil, C.D. Shepard, C.R. font parvenir en même temps aux actionnaires un résumé des activités de l'année.

Bien que les profits nets pour 1964 n'aient pas encore été déterminés, il est prévu qu'ils accusent une augmentation raisonnable après déduction de l'impôt, provenant d'opérations normales, en plus d'un bénéfice substantiel provenant surtout de la de certains placements et d'actifs.

Activité de l'industrie pétrolière

Depuis le début de la politique pétrolière nationale du Canada, soit un programme volontaire inauguré en février 1961, l'industrie pétrolière a travaillé en vue de réaliser une succession d'objectifs de production de pétrole brut et de gaz naturel liquéfié. Sans exception, ces objectifs ont été atteints, d'us surtout à la compréhension et la coopération qui existent entre l'industrie pétrolière et le gouvernement.

Production

Dans l'Ouest du Canada, la production nette de pétrole brut de condensé et de gaz naturel, liquidé de la British American se chiffrera en moyenne à 61,600 barils par jour durant 1964, en comparaison de 56,500 barils en 1963. Le gaz naturel indiqué net, produit et vendu, se chiffrera en moyenne à 257 millions de pieds cubes par jour pour l'année, soit plus que le chiffre de 248 millions de pieds cubes l'an dernier.

Au cours du quatrième trimestre, 35 puits de développement et 19 puits d'exploration ont été creusés, ce qui porte le total de l'année à 139 puits de développement et 67 puits d'exploration.

En Alberta, B-A a récemment acquis un intérêt dans plusieurs nouvelles unités — les unités Virginia Hill Beaverhill Lake Oil, Hackett Gas Unit, Crossfield Cardium Unit No. 2 et Wildcat Hills. En plus, trois usines de gaz et des projets de systèmes furent en voie de construction durant le trimestre. British American (avec 73.3 pour-cent d'intérêt) exploite, de la Rimbey Braeburn destinée à une capacité de gaz brut de 16 millions de pieds cubes par jour; l'expansion de l'usine Rimbey augmentera la capacité générale de 326 à 367 millions de pieds cubes par jour. B-A s'occupera du système du gaz de Sibbald (\$2.5 pour-cent d'intérêt) et ce système fournira 6 millions de pieds cubes par jour de gaz de résidu à la Saskatchewan Power Corporation. Les projets des usines de Sibbald et de Rimbey sont prévus d'être achevés vers le début de 1965.

L'Office de Conservation de Gaz et d'Huile en Alberta a approuvé les demandes de la TransCanada Pipe Lines Ltd. et de l'Alberta and Southern Gas Co. Ltd. d'exporter une quantité supplémentaire de 4.8 trillions de pieds cubes de gaz naturel de l'Alberta. D'autres approbations en cours en instance ont été soumises à l'Office de l'Energie Nationale et à la Commission d'Energie Fédérale des E.U.

B-A prévoit vendre une quantité supplémentaire de 19 millions de pieds cubes par jour de gaz de trois nouvelles sources d'approvisionnement (Edson, Hespero et Medicine River) de même que des réserves couramment reliées et non-engagées de gaz dans la Vallée Crossfield Turner, Kaybob, Minnehik, Buck Lake, et Wildcat Hills, qui sont en Alberta. En plus des bénéfices immédiats dérivés de l'augmentation des ventes, il est cru que le climat économique favorable créé par les décisions de l'Office au sujet de l'exportation de gaz, stimulera davantage le développement de l'industrie du gaz.

Fabrication

La préparation de sites et de procédés techniques pour la nouvelle unité de 55,000 barils par jour combinant le pétrole brut, le topping et le procédé à vide à la raffinerie de Montréal-Est, a été achevée. Tout l'équipement spécialisé, — navires, fournaises, échangeurs, ont été placés en commande pour la livraison vers la mi-été. La construction commencera au printemps de 1965 et l'achèvement est prévu au début de 1966.

Le pétrole brut et le condensé procédés par B-A et pour le compte de B-A en 1964 est estimé à 56 millions de barils, soit légèrement plus que l'année dernière.

Produits pétro-chimiques

Les ventes de produits pétro-chimiques se sont continuées à des niveaux satisfaisants, y compris pour la première fois, l'exportation de cyclohexane. La demande de soufre a été bonne et plusieurs grandes quantités ont été livrées durant le trimestre.

Commercialisation

Le total des ventes de pétrole B-A en 1964, dépassera substantiellement les volumes de 1963. Des augmentations ont été notées dans toutes les catégories de produits importants, et des gains importants ont eu lieu dans la vente de gaz de pétrole liquéfié et de carburants lourds. Les lubrifiants et les carburants à moteur ont aussi accusé des augmentations.

La production nationale brute du Canada

45 Millions de dollars

Dollars fermes (1957)

Prix du marché

La production nationale brute du Canada

45 Millions de dollars

Dollars fermes (1957)

Prix du marché

La production nationale brute du Canada

45 Millions de dollars

Dollars fermes (1957)

Prix du marché

La production nationale brute du Canada

45 Millions de dollars

Dollars fermes (1957)

Prix du marché

La production nationale brute du Canada

45 Millions de dollars

Dollars fermes (1957)

Prix du marché

La production nationale brute du Canada

45 Millions de dollars

Dollars fermes (1957)

Prix du marché

La production nationale brute du Canada

45 Millions de dollars

Dollars fermes (1957)

Prix du marché

La production nationale brute du Canada

45 Millions de dollars

Dollars fermes (1957)

Prix du marché

La production nationale brute du Canada

45 Millions de dollars

Dollars fermes (1957)

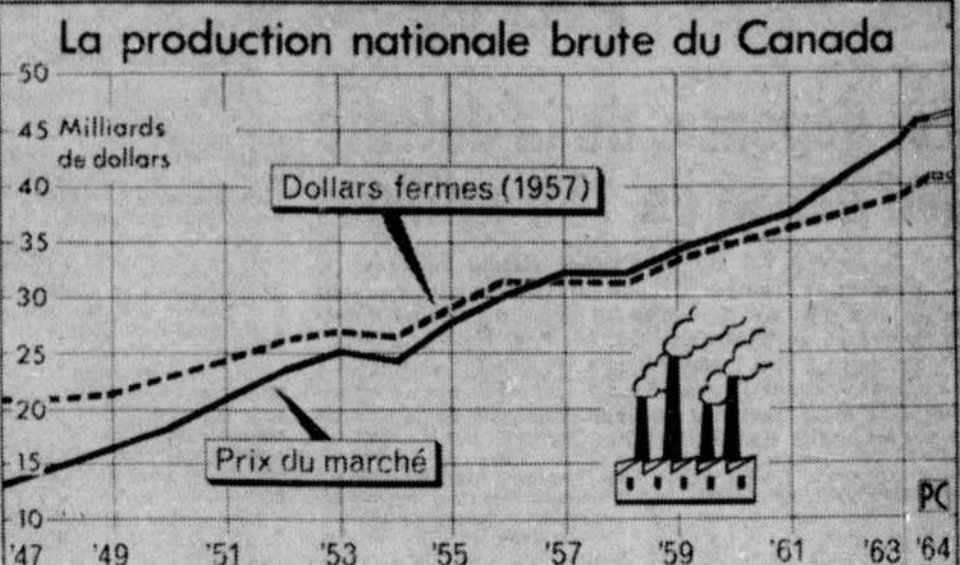
Prix du marché

La production nationale brute du Canada

45 Millions de dollars

Dollars fermes (1957)

Prix du marché



HAUSSE DU PRODUIT NATIONAL BRUT — Le produit national brut — la totalité des produits et des services vendus au Canada — accusera, à la fin de 1964, une augmentation de 8 p.c. sur l'année 1963, d'après les prévisions. Si ces dernières se révèlent justes, l'année qui s'achève aura été la meilleure depuis la période de prospérité des années 1956-1957. On s'attend à ce que le produit national brut atteigne \$46,400,000,000 au regard de \$42,700,000,000 en 1963. (Grapique PC)

HAUSSE DU PRODUIT NATIONAL BRUT — Le produit national brut — la totalité des produits et des services vendus au Canada — accusera, à la fin de 1964, une augmentation de 8 p.c. sur l'année 1963, d'après les prévisions. Si ces dernières se révèlent justes, l'année qui s'achève aura été la meilleure depuis la période de prospérité des années 1956-1957. On s'attend à ce que le produit national brut atteigne \$46,400,000,000 au regard de \$42,700,000,000 en 1963. (Grapique PC)

HAUSSE DU PRODUIT NATIONAL BRUT — Le produit national brut — la totalité des produits et des services vendus au Canada — accusera, à la fin de 1964, une augmentation de 8 p.c. sur l'année 1963, d'après les prévisions. Si ces dernières se révèlent justes, l'année qui s'achève aura été la meilleure depuis la période de prospérité des années 1956-1957. On s'attend à ce que le produit national brut atteigne \$46,400,000,000 au regard de \$42,700,000,000 en 1963. (Grapique PC)

HAUSSE DU PRODUIT NATIONAL BRUT — Le produit national brut — la totalité des produits et des services vendus au Canada — accusera, à la fin de 1964, une augmentation de 8 p.c. sur l'année 1963, d'après les prévisions. Si ces dernières se révèlent justes, l'année qui s'achève aura été la meilleure depuis la période de prospérité des années 1956-1957. On s'attend à ce que le produit national brut atteigne \$46,400,000,000 au regard de \$42,700,000,000 en 1963. (Grapique PC)

HAUSSE DU PRODUIT NATIONAL BRUT — Le produit national brut — la totalité des produits et des services vendus au Canada — accusera, à la fin de 1964, une augmentation de 8 p.c. sur l'année 1963, d'après les prévisions. Si ces dernières se révèlent justes, l'année qui s'achève aura été la meilleure depuis la période de prospérité des années 1956-1957. On s'attend à ce que le produit national brut atteigne \$46,400,000,000 au regard de \$42,700,000,000 en 1963. (Grapique PC)

HAUSSE DU PRODUIT NATIONAL BRUT — Le produit national brut — la totalité des produits et des services vendus au Canada — accusera, à la fin de 1964, une augmentation de 8 p.c. sur l'année 1963, d'après les prévisions. Si ces dernières se révèlent justes, l'année qui s'achève aura été la meilleure depuis la période de prospérité des années 1956-1957. On s'attend à ce que le produit national brut atteigne \$46,400,000,000 au regard de \$42,700,000,000 en 1963. (Grapique PC)

HAUSSE DU PRODUIT NATIONAL BRUT — Le produit national brut — la totalité des produits et des services vendus au Canada — accusera, à la fin de 1964, une augmentation de 8 p.c. sur l'année 1963, d'après les prévisions. Si ces dernières se révèlent justes, l'année qui s'achève aura été la meilleure depuis la période de prospérité des années 1956-1957. On s'attend à ce que le produit national brut atteigne \$46,400,000,000 au regard de \$42,700,000,000 en 1963. (Grapique PC)

HAUSSE DU PRODUIT NATIONAL BRUT — Le produit national brut — la totalité des produits et des services vendus au Canada — accusera, à la fin de 1964, une augmentation de 8 p.c. sur l'année 1963, d'après les prévisions. Si ces dernières se révèlent justes, l'année qui s'achève aura été la meilleure depuis la période de prospérité des années 1956-1957. On s'attend à ce que le produit national brut atteigne \$46,400,000,000 au regard de \$42,700,000,000 en 1963. (Grapique PC)

HAUSSE DU PRODUIT NATIONAL BRUT — Le produit national brut — la totalité des produits et des services vendus au Canada — accusera, à la fin de 1964, une augmentation de 8 p.c. sur l'année 1963, d'après les prévisions. Si ces dernières se révèlent justes, l'année qui s'achève aura été la meilleure depuis la période de prospérité des années 1956-1957. On s'attend à ce que le produit national brut atteigne \$46,400,000,000 au regard de \$42,700,000,000 en 1963. (Grapique PC)

HAUSSE DU PRODUIT NATIONAL BRUT — Le produit national brut — la totalité des produits et des services vendus au Canada — accusera, à la fin de 1964, une augmentation de 8 p.c. sur l'année 1963, d'après les prévisions. Si ces dernières se révèlent justes, l'année qui s'achève aura été la meilleure depuis la période de prospérité des années 1956-1957. On s'attend à ce que le produit national brut atteigne \$46,400,000,000 au regard de \$42,700,000,000 en 1963. (Grapique PC)

HAUSSE DU PRODUIT NATIONAL BRUT — Le produit national brut — la totalité des produits et des services vendus au Canada — accusera, à la fin de 1964, une augmentation de 8 p.c. sur l'année 1963, d'après les prévisions. Si ces dernières se révèlent justes, l'année qui s'achève aura été la meilleure depuis la période de prospérité des années 1956-1957. On s'attend à ce que le produit national brut atteigne \$46,400,000,000 au regard de \$42,700,000,000 en 1963. (Grapique PC)

HAUSSE DU PRODUIT NATIONAL BRUT — Le produit national brut — la totalité des produits et des services vendus au Canada — accusera, à la fin de 1964, une augmentation de 8 p.c. sur l'année 1963, d'après les prévisions. Si ces dernières se révèlent justes, l'année qui s'achève aura été la meilleure depuis la période de prospérité des années 1956-1957. On s'attend à ce que le produit national brut atteigne \$46,400,000,000 au regard de \$42,700,000,000 en 1963. (Grapique PC)

HAUSSE DU PRODUIT NATIONAL BRUT — Le produit national brut — la totalité des produits et des services vendus au Canada — accusera, à la fin de 1964, une augmentation de 8 p.c. sur l'année 1963, d'après les prévisions. Si ces dernières se révèlent justes, l'année qui s'achève aura été la meilleure depuis la période de prospérité des années 1956-1957. On s'attend à ce que le produit national brut atteigne \$46,400,000,000 au regard de \$42,700,000,000 en 1963. (Grapique PC)

HAUSSE DU PRODUIT NATIONAL BRUT — Le produit national brut — la totalité des produits et des services vendus au Canada — accusera, à la fin de 1964, une augmentation de 8 p.c. sur l'année 1963, d'après les prévisions. Si ces dernières se révèlent justes, l'année qui s'achève aura été la meilleure depuis la période de prospérité des années 1956-1957. On s'attend à ce que le produit national brut atteigne \$46,400,000,000 au regard de \$42,700,000,000 en 1963. (Grapique PC)

HAUSSE DU PRODUIT NATIONAL BRUT — Le produit national brut — la totalité des produits et des services vendus au Canada — accusera, à la fin de 1964, une augmentation de 8 p.c. sur l

Sommaire des transactions de cette semaine à la Bourse de Montréal

Obligations canadiennes

OBLIGATIONS INDUSTRIELLES
Abitibi P&P 614 1977 104 105

— CETTE SEMAINE — ANNEE					— CETTE SEMAINE — ANNEE					— CETTE SEMAINE — ANNEE							
Ventes Haut Bas Firm. Haut Bas					Ventes Haut Bas Firm. Haut Bas					Ventes Haut Bas Firm. Haut Bas							
Asphalt	11853	197	13%	13%	—	Coronation	300	5%	—	—	—	Maritime Tel	2895	21%	21%	21%	—

[illegible]



COMPAGNIE CANADIENNE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1967

Dossier no 1115-1

PROJET :
Réseau de transport secondaire
sur l'île Verte et l'île
Notre-Dame

Des offres sous enveloppes
scellées sont demandées aux
concessionnaires qui seraient
intéressés à fournir les ser-
vices d'un réseau de transport
secondaire dont l'exploitation se
fera sur une base de conces-
sion commerciale dans les sec-
teurs de l'île Verte et de l'île
Notre-Dame de l'Exposition In-
ternationale de 1967. Ces of-
fres, portant à l'extérieur de
l'enveloppe mention du conte-
nu seront reçues par le soussi-
gné jusqu'à 3 heures de l'après-
midi (H.N.E.)

Jeudi, le 28 janvier 1965

La Compagnie prendra en
considération les offres relatives
à un réseau monorail ou à
un réseau semblable pouvant trans-
porter jusqu'à 6,000 passagers
à l'heure. Il sera exigé du con-
cessionnaire qu'il puisse cons-
truire le réseau avant le 30
septembre 1966, l'exploiter du-
rant l'Exposition, notamment du-
rant le 28 avril 1967 au 27 octobre
1967, l'enlever de l'emplacement
dans les 90 jours qui suivront
la fermeture de l'Exposition.

Les exigences requises pour
faire ces offres ainsi que les
documents se rapportant au pro-
jet seront mis à la disposition
des intéressés le 8 janvier 1965
qui pourront se les procurer
en s'adressant au Service des
plans de la C.C.E.U. au 24^{ème}
étage de la Place Ville-Marie,
moyennant le versement à la
Compagnie canadienne de l'E-
xposition universelle de 1967
d'un dépôt remboursable de
\$100.00.

Jean-Claude DELORME,
secrétaire,
24^{ème} étage
Place Ville-Marie
Montréal, P.Q.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844-3361

— Téléphonnez deux jours à l'avance —

AIDE DOMESTIQUE

Aide ménagère demandée, famille
canadienne-française, 2 enfants 5 et
3 ans. Chambre et pension. Salaire
à discuter. LA 3-9451. J.N.O.

Femme pour tenir de maison, pas
de cuisine, soit 1 enfant 5 ans. Non
cuisinier. Appeler 9 45-8623. 11-1-65

Femme avec expérience pour ouvrage
général de maison, résidence à Up-
per Westmount. Chambre privée et
bain, 2 enfants âgés scolaires, non sa-
laire, références requises. — Tél.:
HU. 9-5777. 11-1-65

A LOUER

Local commercial pour tout genre de
commerce, 4170 Charlevoix, Montréal,
Nord, près Pte St-Jacques. Inspection
de midi à 5 p.m. Tél.: 321-6896. J.N.O.

2215 EST, JEAN-TALON

Coin des Rables, magnifique loca-
lité pour bureau, superficie de
3,000 pieds carrés, entièrement sub-
divisé, pouvant servir pour bu-
reaux commerciaux ou profes-
sionnels, climatisé, chauffage central,
compagnie d'assurance, etc. Prix
raisonnable. Tél.: 739-3217. 11-1-65

A VENDRE

Restaurant et Boulangerie, incluant
propriété, pas d'agent. S'adresser dis-
tinctement au propriétaire, M. Alfred
Paquin, Ste-Gertrude, Tél.: 8. J.N.O.

MEUBLES CANADIENS ANCIENS
et pièces art canadien à liquider le
plus tôt possible: ensemble salle à
manger, armoire, chaises, commodes,
modèles, bruts, lit, rouet. 648-3438.
16-1-65

DEMANDE D'EMPLOI

Prendrais ouvrage de dactylo à do-
micile: lettres à adresser, comptes,
etc. Appeler jour ou soir: 766-7405.
J.N.O.

Jeune femme bilingue recherche
emploi de secrétaire dans bureau
de professionnelle, centre de la ville.
Compétent, stable et discret. 12e
scientifique. Ecrire à Case 1110, Le
Devoir, Montréal. 11-1-65

Aide garde-malade dame âgée trait
à domicile prendre soin de conva-
lescents. 737-5259. 11-1-65

Jeune homme 36 ans 5 années expé-
rience dans l'éducation physique.
demande emploi de professeur. 932-
9152. 11-1-65

DIVERS

ACHETE. Collectionneur intéressé
peintures, pastels ou dessins, paysa-
ges ou scènes canadiennes miniatures
ou portraits d'anciens Canadiens,
aussi argenterie. CR. 7-6213. 11-1-65

EDUCATION

Professeur français, à Outremont,
donnerait cours particuliers ou complets
de mathématiques, anglais, français,
latin, rattrapage. Tél.: 271-2271. 11-1-65

FEMMES DEMANDEES

Jeune fille demandée, personnalité
étudiante pour emploi publicitaire.
L'ouvrage consiste à aider à choisir
des styles français et organiser des
détails de modes. Devoir connaître
les endroits nécessaires (boutiques à
chapeaux, centres de loisirs et écoles).
Salaire fixe plus commission sur
résultats obtenus. S'adresser
personnellement à Wiseman Lin-
gerie, 7001, St-Hubert. 11-1-65

On demande une personne bilingue
pouvant enseigner la dactylo-
graphie, sténographie Gregg et les
matières commerciales. Le jour à
temps plein ou à temps partiel. Tél.:
288-5841. 11-1-65

Secrétaire bilingue steno-dactylo de
plus de 25 ans, avec expérience. Tél.:
288-5841. 11-1-65

Secrétaire bilingue 4 hres par jour
heures flexibles, 5 jours par semaine,
environ \$40.00 par semaine. Tél.:
Téléphone à 842-9639 ou écrire à:
Association de dactylographes du Qué-
bec, 1560, rue Stanley, chambre 318,
Montréal. 11-1-65

GARDERAI

Institutrice française demeurant à
Outremont garderait enfants tous
âges. Préparation scolaire complète
de 1re à 7^{ème} année, repas si désiré.
Tél.: 255-0091. 11-1-65

AVIS

Conformément aux dispositions de
l'article 1571-d du Code civil, avis
est par les présentes donné qu'une
cession-transfert et le transfert de
certaines créances de livre et autres
créances, existantes, présentes et fu-
tures, de Roger Bonhomme opérant
sous les noms et raisons sociales
"Les Produits R.B. Inc." et "Les Pro-
duits R.B. Inc.", dans la
Province de Québec et dans le dis-
trict judiciaire de Montréal, à LA
BANQUE PROVINCIALE DU CANA-
DA, à titre de garantie, faite et
exécutée le 30e jour du mois d'oc-
tobre 1964 ont été enregistrées au
Bureau de la division d'enregistre-
ment de Laval, Qué., le 17e jour du
mois de décembre 1964 sous le nu-
mero 20970.

Daté à Montréal, Qué., ce 23e jour
du mois de décembre 1964.
LA BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE
REGIONALE DE CHAMBLY,
COMITE DE CHAMBLY.

AVIS PUBLIC, est par le présent
donné, par le soussigné secrétaire-
trésorier, à tous les contribuables de
cette Municipalité qu'ils sont convo-
qués à une session spéciale des
Commissaires d'écoles, laquelle se-
ra tenue à l'école Gérard-Filion
1336 ouest, Caré-Polier, Cité de
Jacques-Cartier, lundi le 18 janvier
1965, à 9 heures p.m. (heure nor-
male) et qu'à cette session seront
examinés, modifiés, s'il y a lieu, et
homologués pour fin scolaire les ré-
sultats des évaluations municipales des
Commissions Scolaires Adhérentes à
la Commission Scolaire Régionale de
Chamby pour leur partie respective
qui est sous la juridiction de la
Commission Scolaire Régionale de
Chamby.

Donné à Jacques-Cartier, ce 8^{ème}
jour de janvier 1965.
André Charrier,
Secrétaire-Trésorier

AVIS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

No 661-873

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HY-
POTHÈQUES ET DE LOGE-
MENT, corps politique et in-
corporé, dûment incorporé,
ayant son bureau chef et prin-
cipale place d'affaires dans la
Cité d'Ottawa, Province d'Onta-
rio, et ayant sa principale
place d'affaires pour la Pro-
vince de Québec, à la ville
de Mont-Royal, District de
Montréal, Demanderesse,

— vs —
JACQUES LEMIEUX, agent
d'assurance, de Duvernay, Dis-
trict de Montréal, Défendeur,

— et —
LES ENTREPRISES BOULE-
VARD LITEE, corps politique
et incorporé, dûment incor-
poré, ayant son bureau chef
et principale place d'affaires
dans la Cité et District de
Montréal, Mis-en-Cause,

— et —
ALFRED BEAUDRY, de Ste-
Rose, District de Montréal, en
sa qualité de Registrateur
pour la Division d'Enregistre-
ment de Laval, Mis-en-Cause.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur
Jacques Lemieux de comparaître
d'ici un mois.

Montréal le 5 janvier 1965
H.W. BRODEUR
Député-Protonotaire

GARONCE & SCHNAIBERG
Procureurs de la demanderesse

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE
REGIONALE DE CHAMBLY,
COMITE DE CHAMBLY.

AVIS PUBLIC, est par le présent
donné, par le soussigné secrétaire-
trésorier, à tous les contribuables de
cette Municipalité qu'ils sont convo-
qués à une session spéciale des
Commissaires d'écoles, laquelle se-
ra tenue à l'école Gérard-Filion
1336 ouest, Caré-Polier, Cité de
Jacques-Cartier, lundi le 18 janvier
1965, à 9 heures p.m. (heure nor-
male) et qu'à cette session seront
examinés, modifiés, s'il y a lieu, et
homologués pour fin scolaire les ré-
sultats des évaluations municipales des
Commissions Scolaires Adhérentes à
la Commission Scolaire Régionale de
Chamby pour leur partie respective
qui est sous la juridiction de la
Commission Scolaire Régionale de
Chamby.

Donné à Jacques-Cartier, ce 8^{ème}
jour de janvier 1965.
André Charrier,
Secrétaire-Trésorier

AVIS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

No 666697

RAOUL ROUSSEAU, cordon-
nier, domicilié à Montréal, dis-
trict de Montréal, Demandeur

— vs —
YVON ROBILARD, résident à
486, ch. Chamby, Longueuil,
district de Montréal et GILLES
GAUTHIER, résident à 232, av.
Laurier est, Montréal, district
de Montréal, Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné aux défendeurs
YVON ROBILARD et GILLES
GAUTHIER de comparaître d'ici
un mois.

Montréal, 5e jour de janvier
1965.

Claude PAQUETTE,
Député-Protonotaire.

ROMULUS JOYAL, C.R.,
Avocat,
100, rue St-Jacques,
Montréal 1.

Procureur du demandeur.

AVIS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

No 666442

DAME MARIE THERESE
COULON, Professeur, épouse
commune en biens de Jacques
Tassel, de Côte-St-Luc, Dis-
trict de Montréal, Demanderesse,

— vs —
JACQUES TASSEL, ancien-
nement des Cités et District
de Montréal, présentement de
lieux inconnus, Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur
JACQUES TASSEL de comparaître
d'ici un mois.

Montréal, 30^{ème} jour de dé-
cembre 1964.

Raymond PILON,
Député-Protonotaire

JOHN M. SCHLESINGER, C.R.,
Avocat,
400, rue St-Jacques,
Montréal, P.Q.

PROCUREUR DE LA DEMAN-
DERESSE.

AVIS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

No 667,266

YOSKO MATEJIC, technicien,
domicilié dans les cités et dis-
trict de Montréal, Demandeur,

— vs —
MICHEL KEMERY, autrefois
domicilié au 1043, Blue Drive,
West Covina, California, un
des Etats-Unis d'Amérique, et
maintenant de lieux inconnus,
défendeur.

AVIS

Il est ordonné au défendeur
Michel Kemery de comparaître
dans le mois.

MONTRÉAL, le 5 janvier,
1965.

MAURICE CARON,
Député-Protonotaire
de la Cour
Supérieure.

LACOSTE, LACOSTE, SAVOIE,
LACOSTE & JONCAS,
360 ouest, rue St-Jacques
Montréal.

Procureurs du demandeur.

AVIS

La Corporation des Instituts et
Instituts Catholiques du Québec
donne avis qu'elle demandera
à la prochaine session de la Lé-
gislation du Québec de nouveaux am-
endements à sa loi constitutive, soit
la Loi 10, Chapitre 87, en ve-
nant à modifier son nom et ses
pouvoirs pour lui permettre de grou-
per les catégories de membres
de posséder les immeubles dont
elle a besoin, de préciser ses buts
et ses fins.

DESILETS, GRONDIN & LE BEL,
Procureurs de la requête.

AVIS

La Corporation des Instituts et
Instituts Catholiques du Québec
donne avis qu'elle demandera
à la prochaine session de la Lé-
gislation du Québec de nouveaux am-
endements à sa loi constitutive, soit
la Loi 10, Chapitre 87, en ve-
nant à modifier son nom et ses
pouvoirs pour lui permettre de grou-
per les catégories de membres
de posséder les immeubles dont
elle a besoin, de préciser ses buts
et ses fins.

DESILETS, GRONDIN & LE BEL,
Procureurs de la requête.

AVIS

La Corporation des Instituts et
Instituts Catholiques du Québec
donne avis qu'elle demandera
à la prochaine session de la Lé-
gislation du Québec de nouveaux am-
endements à sa loi constitutive, soit
la Loi 10, Chapitre 87, en ve-
nant à modifier son nom et ses
pouvoirs pour lui permettre de grou-
per les catégories de membres
de posséder les immeubles dont
elle a besoin, de préciser ses buts
et ses fins.

DESILETS, GRONDIN & LE BEL,
Procureurs de la requête.

AVIS

La Corporation des Instituts et
Instituts Catholiques du Québec
donne avis qu'elle demandera
à la prochaine session de la Lé-
gislation du Québec de nouveaux am-
endements à sa loi constitutive, soit
la Loi 10, Chapitre 87, en ve-
nant à modifier son nom et ses
pouvoirs pour lui permettre de grou-
per les catégories de membres
de posséder les immeubles dont
elle a besoin, de préciser ses buts
et ses fins.

DESILETS, GRONDIN & LE BEL,
Procureurs de la requête.

AVIS

La Corporation des Instituts et
Instituts Catholiques du Québec
donne avis qu'elle demandera
à la prochaine session de la Lé-
gislation du Québec de nouveaux am-
endements à sa loi constitutive, soit
la Loi 10, Chapitre 87, en ve-
nant à modifier son nom et ses
pouvoirs pour lui permettre de grou-
per les catégories de membres
de posséder les immeubles dont
elle a besoin, de préciser ses buts
et ses fins.

DESILETS, GRONDIN & LE BEL,
Procureurs de la requête.

AVIS

La Corporation des Instituts et
Instituts Catholiques du Québec
donne avis qu'elle demandera
à la prochaine session de la Lé-
gislation du Québec de nouveaux am-
endements à sa loi constitutive, soit
la Loi 10, Chapitre 87, en ve-
nant à modifier son nom et ses
pouvoirs pour lui permettre de grou-
per les catégories de membres
de posséder les immeubles dont
elle a besoin, de préciser ses buts
et ses fins.

DESILETS, GRONDIN & LE BEL,
Procureurs de la requête.

AVIS

La Corporation des Instituts et
Instituts Catholiques du Québec
donne avis qu'elle demandera
à la prochaine session de la Lé-
gislation du Québec de nouveaux am-
endements à sa loi constitutive, soit
la Loi 10, Chapitre 87, en ve-
nant à modifier son nom et ses
pouvoirs pour lui permettre de grou-
per les catégories de membres
de posséder les immeubles dont
elle a besoin, de préciser ses buts
et ses fins.

DESILETS, GRONDIN & LE BEL,
Procureurs de la requête.

AVIS

La Corporation des Instituts et
Instituts Catholiques du Québec
donne avis qu'elle demandera
à la prochaine session de la Lé-
gislation du Québec de nouveaux am-
endements à sa loi constitutive, soit
la Loi 10, Chapitre 87, en ve-
nant à modifier son nom et ses
pouvoirs pour lui permettre de grou-
per les catégories de membres
de posséder les immeubles dont
elle a besoin, de préciser ses buts
et ses fins.

DESILETS, GRONDIN & LE BEL,
Procureurs de la requête.

AVIS

La Corporation des Instituts et
Instituts Catholiques du Québec
donne avis qu'elle demandera
à la prochaine session de la Lé-
gislation du Québec de nouveaux am-
endements à sa loi constitutive, soit
la Loi 10, Chapitre 87, en ve-
nant à modifier son nom et ses
pouvoirs pour lui permettre de grou-
per les catégories de membres
de posséder les immeubles dont
elle a besoin, de préciser ses buts
et ses fins.

DESILETS, GRONDIN & LE BEL,
Procureurs de la requête.

AVIS

La Corporation des Instituts et
Instituts Catholiques du Québec
donne avis qu'elle demandera
à la prochaine session de la Lé-
gislation du Québec de nouveaux am-
endements à sa loi constitutive, soit
la Loi 10, Chapitre 87, en ve-
nant à modifier son nom et ses
pouvoirs pour lui permettre de grou-
per les catégories de membres
de posséder les immeubles dont
elle a besoin, de préciser ses buts
et ses fins.

DESILETS, GRONDIN & LE BEL,
Procureurs de la requête.

AVIS

La Corporation des Instituts et
Instituts Catholiques du Québec
donne avis qu'elle demandera
à la prochaine session de la Lé-
gislation du Québec de nouveaux am-
endements à sa loi constitutive, soit
la Loi 10, Chapitre 87, en ve-
nant à modifier son nom et ses
pouvoirs pour lui permettre de grou-
per les catégories de membres
de posséder les immeubles dont
elle a besoin, de préciser ses buts
et ses fins.

DESILETS, GRONDIN & LE BEL,
Procureurs de la requête.

AVIS

La Corporation des Instituts et
Instituts Catholiques du Québec
donne avis qu'elle demandera
à la prochaine session de la Lé-
gislation du Québec de nouveaux am-
endements à sa loi constitutive, soit
la Loi 10, Chapitre 87, en ve-
nant à modifier son nom et ses
pouvoirs pour lui permettre de grou-
per les catégories de membres
de posséder les immeubles dont
elle a besoin, de préciser ses buts
et ses fins.

DESILETS, GRONDIN & LE BEL,
Procureurs de la requête.

AVIS

La Corporation des Instituts et
Instituts Catholiques du Québec
donne avis qu'elle demandera
à la prochaine session de la Lé-
gislation du Québec de nouveaux am-
endements à sa loi constitutive, soit
la Loi 10, Chapitre 87, en ve-
nant à modifier son nom et ses
pouvoirs pour lui permettre de grou-
per les catégories de membres
de posséder les immeubles dont
elle a besoin, de préciser ses buts
et ses fins.

DESILETS, GRONDIN & LE BEL,
Procureurs de la requête.

AVIS

La Corporation des Instituts et
Instituts Catholiques du Québec
donne avis qu'elle demandera
à la prochaine session de la Lé-
gislation du Québec de nouveaux am-
endements à sa loi constitutive, soit
la Loi 10, Chapitre 87, en ve-
nant à modifier son nom et ses
pouvoirs pour lui permettre de grou-
per les catégories de membres
de posséder les immeubles dont
elle a besoin, de préciser ses buts
et ses fins.

DESILETS, GRONDIN & LE BEL,
Procureurs de la requête.

AVIS

La Corporation des Instituts et
Instituts Catholiques du Québec
donne avis qu'elle demandera
à la prochaine session de la Lé-
gislation du Québec de nouveaux am-
endements à sa loi constitutive, soit
la Loi 10, Chapitre 87, en ve-
nant à modifier son nom et ses
pouvoirs pour lui permettre de grou-
per les catégories de membres
de posséder les immeubles dont
elle a besoin, de préciser ses buts
et ses fins.

DESILETS, GRONDIN & LE BEL,
Procureurs de la requête.

voyage en avion

Air Canada permettra à un
plus grand nombre de Cana-
diens de passer des vacances
aux Bermudes en offrant, à
compter du 1er février 1965, un
nouveau tarif spécial d'excursion
entre le Canada et les Ber-
mudes. Le nouveau tarif d'ex-
cursion 21 jours aller et retour
en classe économique entre
Montréal, Ottawa, Toronto,
London et les Bermudes sera
de \$113.60 du 1er février au 15
mars, et de \$124 du 16 mars au
31 octobre.

AVIS

AVIS est par les présentes donné
conformément à l'article 1571(d) du
Code civil, qu'un acte de trans-
fert de toutes les créances et
créances présentes et futures, de
LANE, ALICE ELIZABETH INC.,
ayant sa place d'affaires à Lapa-
rie, dans la province de Québec,
en faveur de LA BANQUE ROYALE DU
CANADA, en date du 31 décembre
1964, ont été enregistrés au bureau
de la division d'enregistrement de
Laprairie, le 5 janvier 1965 sous le
numéro 70557.

Ce même jour de janvier 1965,
LA BANQUE ROYALE DU CANADA

AVIS

AVIS est par les présentes donné
conformément à l'article 1571(d) du
Code civil, qu'un acte de trans-
fert de toutes les créances et
créances présentes et futures, de
LANE, ALICE ELIZABETH INC.,
ayant sa place d'affaires à Lapa-
rie, dans la province de Québec,
en faveur de LA BANQUE ROYALE DU
CANADA, en date du 31 décembre
1964, ont été enregistrés au bureau
de la division d'enregistrement de
Laprairie, le 5 janvier 1965 sous le



Ne serait-ce le soleil, bien sûr, omniprésent puisque italien, cette place napolitaine et qui s'étale devant l'église des Girolomini (1592-1619) ne ferait-elle pas penser au parvis de la cathédrale de Québec? Les voitures, certes, ne font guère américain, quant au linge que l'on aperçoit au-dessus de la ruelle, à Québec, c'est généralement à l'arrière des maisons qu'on l'étale sur les mêmes cordes montées sur poulies.

NAPLES: ville d'Italie, dans la Campanie, capitale de l'ancien Royaume de Naples; elle est située sur le golfe de Naples, formé par la mer Tyrrhénienne, et non loin du Vésuve; 1.182.000 habitants, dits Napolitains. Archevêché, bibliothèques, musées et collections d'œuvre d'art d'un grand prix. Belles églises, palais, etc. Grand port de commerce et de voyageurs; constructions navales; raffineries de pétrole; industries chimiques et alimentaires...

Le Petit Larousse n'est pas loquace, mais il dit juste; il dit l'essentiel sur Naples. Encore que ce soit l'essentiel de ce qu'il faut savoir. La connaissance, elle est plus exigeante. Elle invite, ne serait-ce que par les échos qui vous sont parvenus d'heureux voyageurs ou par les voies insaisissables de la renommée, à vous y rendre. Canadian Pacific Airlines vous mène directement à Rome, puis une société aérienne italienne vous transporte en banlieue de Naples. L'autobus vous conduit en ville. Et là vous êtes libre, vous circulez dans les rues, dans les parcs, sur les rives de la baie de Naples, au pied du Vésuve... pendant plusieurs heures... pendant plusieurs jours...

"Et voici que vous êtes venu à Naples, vous avez parcouru Via Roma grouillante jusqu'aux heures avancées de la nuit, bourdonnante d'un éternel caquetage auquel participent créatures, maisons et les pierres mêmes. Vous vous êtes promené ébloui de soleil et ensorcelé de vent marin le long de Via Partenope en songeant au vieux mythe de la syène enchantée; et dans le jardin public, au bord de la mer, vous avez entendu le bruissement léger des cimes d'arbres séculaires qu'un grand Roi voulait planter là pour le plaisir de ses fidèles sujets; vous avez enfin levé des yeux émerveillés vers la grande silhouette du Palais Royal et sur les derniers réverbères de fer forgé qui font de la place du Plébiscite un angle de la "Concorde"..."

C'est l'écrivain Mario Stefanile qui décrit ce que vous avez vu à Naples. Au hasard de votre enquête vagabonde, vous vous êtes arrêté aussi au Musée national pour y admirer les plus éloquentes témoignages de l'homme campa-

nien, des sculptures retrouvées dans les cendres de Pompéi et d'Herculaneum. Votre randonnée vous amène tantôt dans les ruelles sinueuses de l'époque espagnole, sur la grève de pierres bleues de la baie de Naples ou sur le promontoire qui surplombe tout ça, au balcon de San Martino. Peut-être, une fois descendu, vous êtes-vous arrêté dans les catacombes de St-Janvier, qui datent du II^e siècle, au Centre ultramodern de production de télévision ou à la basilique-cathédrale de St-Restitut. Vous êtes revenu à votre hôtel de Via Partenope et à la fenêtre ouverte, vous regardez, devant vous la mer... Voir Naples et mourir... non, pas encore... parce que...

... ce n'est pas tout Naples et seulement Naples; cela pourrait appartenir à une autre belle cité qui s'étendrait sur les rives d'une autre mer un peu moins ou un peu plus bleue... il y a ici quelque chose que vous ne sauriez trouver ailleurs: et il ne s'agit ni de la couleur ni de l'air de Naples, mais d'un ineffable secret de quelque chose qui est dans le regard de son peuple et que les gestes, les yeux, les mains ont transmis aux objets, au paysage, aux maisons, aux arbres et aux pierres... ne vous laissez pas prendre au seul charme de la "couleur locale" il y a quelque chose d'autre, l'âme même d'une cité vivante qui n'est pas seulement

AVIS de DÉCÈS

DAOUST — A Montréal, le 8 janvier 1965 à l'âge de 66 ans, est décédé René Daoust, époux de Florence Bruneau, demeurant au No. 6882 De Normandie. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funéraire partira des salons René Thériault, 1111 rue Jean-Talbot, à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Ambroise où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de St-François de Sales, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER — A Montréal, le 8 janvier 1965 à l'âge de 78 ans, est décédée Mlle Sara Fournier, autrefois de St-Jérôme. Les funérailles auront lieu lundi le 11. Le convoi funéraire partira des salons J.B. Vallée, 1111 rue Jean-Talbot, à 8 heures 45, pour se rendre à l'église St-Madeleine d'Outremont où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEON — A Montréal, le 8 janvier 1965 à l'âge de 64 ans, est décédé Georges H. Heon, juge de district, époux bien-aimé de Jeannette Thériault, fils de Blanche Béline Heon, frère de Jean-Louis, Raymond, Jacques et Gilles. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Georges Vandellac, 1111 rue Jean-Talbot, à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Joseph de St-Denis où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMY A Ville Mont-Royal, le 7 janvier 1965 à l'âge de 70 ans, est décédé, Dr J. Albert Remy, chef anesthésiste de l'Hôpital Ste-Jeanne d'Arc, époux de Laurette Favreau et père du Dr. Marcel Remy et Camille. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.B. Vallée, 1111 rue Jean-Talbot, à 8 heures 30, pour se rendre à l'église St-Joseph de Mont-Royal où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



LA FRANCE AUX ANTILLES GUADELOUPE

L'île joyau des Caraïbes... aux charmes inépuisables, plus connus, d'accès maintenant plus facile, mais toujours, toujours, toujours FRANÇAISE!

HOTEL DE LUXE FLAMANT NEUF

Fort Royal
Deshaies, Guadeloupe, Antilles françaises
75 chambres modernes à air climatisé, toutes donnant sur la mer des Caraïbes, et 25 ravissantes chalets sur la mer!

En saison toute l'année... climat idéal... paysages magnifiques... Port franc!

Piscine, DEUX plans privés, tennis, tous les sports nautiques, yachting!
Superbue cuisine continentale par des cuisiniers français!
Taxis et pourboires compris.

Voyez votre agent de voyage ou écrivez aux:

SERVICES OFFICIELS FRANÇAIS DU TOURISME
1170, rue DRUMMOND, MONTRÉAL, QUE.

B. A. TURCOTTE, PRÉSIDENT
JULES DESMARAIS, SEC.-GEN.
UN. 1-7272

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS VOYAGES DE NOCES VACANCES SERVICE GRATUIT 9 A.M. A 9 P.M.

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

Naples imprévue

comme, avec l'aide de Mario Stefanile, l'a découverte Réal PELLETIER

VOYAGES HONE

Épargnez-vous les soucis des réservations difficiles à obtenir et joignez-vous à notre groupe accompagné par Mlle Edmée Hone.

15 JOURS au MEXIQUE
DU 3 AU 18 FÉVRIER **\$530⁰⁰ can.**

Vistage Mexico, Morelia, Patzcuaro, San José Purus, Taxco, Cuernavaca, Acapulco; voyez les Pyramides, les Ballets, la Corrida! Tout compris sauf les repas à Mexico et Acapulco.

Pour renseignements et dépliant: **VOYAGES HONE TOURS**
1469, AVENUE UNION, Montréal 2 — TEL.: 845-8221

Plus de 50 années d'expérience



FAITES AVEC NOUS UNE CROISIÈRE!

JOIE DE VIVRE

NOUS AVONS PRÉVU UN EXTRAORDINAIRE

PROGRAMME D'UN CENTENAIRE

À BORD DU

FRANCE

..... CROISIÈRES "CARROUSEL" AUX ANTILLES

1965 PREMIÈRE CROISIÈRE DE FÉVRIER 9½ JOURS—Minimum \$395
Départ de New York 9 fév., retour 19 fév. Escales à Nassau, St. Thomas, Fort-de-France et Curaçao.

1965 DEUXIÈME CROISIÈRE DE FÉVRIER 12½ JOURS—Minimum \$510
Départ de New York 20 fév., retour 5 mars. Escales à St. Thomas, la Barbade, Fort-de-France, Curaçao et Nassau.

... TRAVERSÉES SPÉCIALES ET CROISIÈRE EN MÉDITERRANÉE ...

TRAVERSÉE SPÉCIALE NEW YORK-MÉDITERRANÉE
Départ de New York 6 mars, 1965. Arrivée à Gibraltar 11 mars, Naples 13 mars, Cannes 14 mars. Minimum Touriste: \$275. Minimum Première: \$487.50. Le nouveau tarif excursion réduit de 15% s'applique ici.

TRAVERSÉE SPÉCIALE DE RETOUR
Départ du Havre et de Southampton 9 avril, 1965. Arrivée à New York 14 avril, 1965.

DÉPARTS:
15 AVRIL - 29 AVRIL - 13 MAI - 27 MAI
New York—Southampton—Le Havre



CROISIÈRE EN MÉDITERRANÉE
19 jours—minimum \$597. Annus 17 mars, 1965. Arrivée à... Escales à Palerme, au... Beyrouth, Haifa, Cannes... au Havre.

TRANSAT

Compagnie Générale Transatlantique
1255, Phillips Sq., Montréal, Que. 866-4647

POSSIBILITÉS DE FAIRE CONNAISSANCE À BORD!

Invitations aux cocktails—Bals—Soirées de Gala—Mascarades—Cours de cuisines—Leçons de Français—Dégustations de Vins—Leçons de Golf—Projection de films inédits—17 somptueuses salles communes—Théâtre grandiose—Piscines—Près d'un mille de ponts pour la marche.

EUX, EN REVIENNENT...

À QUAND VOTRE TOUR DE FUIR L'HIVER EN JET D'AIR CANADA?

NASSAU \$153⁶⁰ JAMAÏQUE \$209⁸⁰ ANTIGUA \$199 TRINITÉ \$261⁷⁰
BARBADE \$230³⁰ GUADELOUPE* \$218⁴⁰ MARTINIQUE* \$230³⁰

Les visages bronzés que vous rencontrerez cet hiver, ils reviennent de la patrie du soleil. Si vous sentez très "visage pâle" et un peu jaloux, à votre tour de prendre la route du ciel bleu. En quelques heures AIR CANADA vous déposera à destination, à l'ombre des palmiers, au bord des plages de sable tiède et fin. Un accueil aimable, un repas délicieux, quelques magazines feuilletés à bord d'un jet et vous voilà à destination frais et dispos.

Si le cœur vous en dit vous pourrez aller à la découverte des îles de la gaieté et de la douceur de vivre: la Guadeloupe et la Martinique. Vous y trouverez un

peu de France sous les tropiques et bien vite vous vous sentirez chez vous! Vous y ferez de merveilleuses emplettes de produits français à des prix à faire rêver. Le trajet d'Antigua via compagnie correspondante est court—et il en vaut la peine! Profitez du tarif "Excursion 21 jours", classe économique, du plan "Voyage maintenant—payez plus tard" et du plan "Voyage tout compris" que vous offre AIR CANADA. Votre agent de voyages, homme averti, saura vous donner tous les renseignements nécessaires, voyez-le ou appelez AIR CANADA 489-3411.

*Via compagnie correspondante d'Antigua

AIR CANADA a des bureaux de vente des billets Place Ville-Marie et 7116, rue St-Hubert.

AIR CANADA



LES PLUS BEAUX VOYAGES À MEILLEURS PRIX

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS VOYAGES DE NOCES VACANCES SERVICE GRATUIT 9 A.M. A 9 P.M.

VOYAGES TRAVELAIDE

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

B. A. TURCOTTE, PRÉSIDENT
JULES DESMARAIS, SEC.-GEN.
UN. 1-7272

LES PLUS BEAUX VOYAGES A MEILLEURS PRIX

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS VACANCES VOYAGES DE NOCES SERVICE GRATUIT 9 A.M. A 9 P.M.

TRAVELAIDE VOYAGES

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

B. A. Turcotte, prés. Jules Desmarais, sec. gén. UN. 1-7272

Il pourra gouverner seul les Alouettes

Loin de vendre, comme la rumeur récente le voulait, Workman acquiert le contrôle

Ted Workman, président et gérant général des Alouettes de Montréal, s'est assuré le contrôle majoritaire de l'équipe de football. La direction de l'équipe a annoncé, hier, la transaction par Workman et deux autres acheteurs non identifiés pour une "somme indéterminée". La nouvelle précise que Workman sera le détenteur majoritaire des parts et conservera ses deux postes avec l'équipe.

C'est la compagnie Corphold, propriétaire des Alouettes, qui a effectué la vente.

Workman détient 40 pour cent des parts de Corphold, son frère Dave, 40 pour cent et McKenzie Giddens, homme d'affaires montréalais, 20 pour cent.

On annoncera les noms des co-propriétaires lors de l'assemblée annuelle des Alouettes à la fin d'avril.

Toutefois, "La Presse" et le "Star" de Montréal mentionnent les noms de Joe Atwell, Montréalais qui détient également des intérêts à Toronto et

Montréal, ainsi que Maurice Germain, ancien directeur de la Place des Arts, comme co-propriétaires.

Le "Star" précise que Atwell est surtout intéressé dans l'équipe tandis que Germain est intéressé dans Dupont Television Ltd., propriété des Alouettes.

Les nouveaux partenaires appuieraient fortement les projets de Workman dans le but de bâtir un nouveau stade dans l'Est de la Métropole.

Stade

Le projet du stade a causé une mesentente entre Workman et ses anciens partenaires. D'abord en faveur du stade, Dave Workman et Giddens ont reculé quand les estimations du projet se sont élevées à \$4,000,000.

Aussi, sans les 60 pour cent de la compagnie, Workman a dû abandonner son projet. De plus, il fut incapable de répondre aux exigences de temps de la ligue Canadienne de football et ainsi perdu la chance de présenter la coupe Grey à Montréal en 1965.

Workman a refusé, hier, de discuter davantage du stade. Les Alouettes tentent présentement d'obtenir le renouvellement d'un bail d'un an au stade McGill.

Enfin, Workman a demandé à son frère de demeurer directeur de l'équipe, mais on n'a pu rejoindre ce dernier pour connaître son opinion.

Workman n'était pas en faute...

EDMONTON — L'heure de tombée d'un journal a aidé à ruiner un échange en 1960, impliquant les deux meilleurs quarts canadiens, Bernie Faloney et Sam Etcheverry, selon Eaton Howitt, de Edmonton Journal.

Howitt, qui était alors rédacteur sportif du Hamilton Spectator, a révélé les détails d'arrière-scène qui ont résulté dans le fait que Etcheverry a rabroué les Alouettes.

Le départ d'Etcheverry a privé Montréal d'un quart-arrière expérimenté jusqu'à ce qu'un échange fasse passer Faloney de Hamilton à Montréal cette semaine.

"Faloney aurait pu rejoindre les Alouettes en 1960, n'aurait été ma grande gueule", a révélé, Howitt dans une histoire.

Voici ce qui est arrivé: Jake Gaudaur, gérant général du Hamilton, m'a demandé de le rencontrer à l'aéroport Malton dans le but d'un voyage à Montréal.

"Lorsque nous fumes bien installés dans l'avion, Jake m'a raconté qu'il échangeait Bernie Faloney et Don Paquette en retour du fameux duo des Alouettes, Sam Etcheverry et Hal Patterson. Il s'agissait d'une grande confidence.

"Ted Workman, propriétaire des Alouettes, ignorait que j'accueillais Gaudaur. Le marché n'était pas conclu. Mais, j'ai triché un peu. J'ai téléphoné au patron et lui ai dit ce qui se passait, avec la certitude que le marché serait conclu.

"Ce soir-là, on imprima des pages spéciales, y compris la biographie de chaque joueur impliqué... avec espace en première page."

Retard

Toutefois, Gaudaur et Workman n'ont pas complété le marché ce soir-là et les négociations devaient reprendre le lendemain matin, ajoute Howitt.

"Mon heure de tombée était 9h30 a.m. et, à 9h15, il n'y avait qu'un détail à régler. Ted et Jake s'étaient entretenus au téléphone depuis 8h30. Ted insistait pour que Etcheverry soit avisé personnellement et ce dernier n'était pas en ville.

"Je soulignai alors à Gaudaur que le marché devait être conclu immédiatement.

"Jake a insisté pour compléter la transaction et Ted a accepté. Gaudaur a accroché le téléphone et j'ai immédiatement appelé le Spectator."

Toutefois, Etcheverry n'était pas le seul à ignorer le marché, a ajouté Howitt. Un autre était Perry Moss, pilote et gérant des Alouettes, "qui devint plus tard le bouc émissaire de la transaction".

Lorsque Etcheverry a refusé de se rapporter à Hamilton, les Cats ont gardé Faloney, mais ont obtenu Patterson en retour de Paquette.

Howitt conclut ainsi: "Je n'oublierai jamais la remarque d'un taxi en route pour l'aéroport de Montréal. Il se plaignait ainsi: 'Quelle année, d'abord, nous perdons les services du Rocket Maurice Ricard, et maintenant, ceux du Rifle'."

Métro "A"

CLASSEMENT	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Lachine	19	5	3	187	87	41
National	18	12	3	127	107	36
Verdun	15	9	3	108	80	33
Malsouneuve	13	10	2	116	90	32
Rosemont	13	11	3	123	105	29
MTL-Nord	10	13	3	95	125	23
N. D. G.	8	12	2	106	144	18
Le Zéou	4	24	2	50	103	10

COMPTES

	B	A	Pts
Lapalme, Lachine	23	49	72
Bolby, Lachine	35	34	69
David, Lachine	20	33	53
Leblond, National	17	35	52
Tibbitts, Rosemont	20	29	49
Norton, Lachine	20	28	48
Potvin, Rosemont	22	25	47
Tremblay, MTL-Nord	10	37	47
Harrison, National	24	21	45
Bouchard, National	22	23	45

CANADIENS RANGERS

NEW-YORK

ACCOMPAGNEZ NOS CANADIENS

VOYAGE DES SPORTIFS.

HOCKEY 19-20-21 FEVRIER

Les meilleurs sièges au populaire Madison Square Garden

Un simple appel téléphonique réserve votre place.

VOYAGES

TRAVELAIDE

1010 RUE STE-CATHERINE O. - MONTRÉAL (UN. 1-7272)

HOCKEY

NEW-YORK

ACCOMPAGNEZ NOS CANADIENS

VOYAGE DES SPORTIFS.

HOCKEY 19-20-21 FEVRIER

Les meilleurs sièges au populaire Madison Square Garden

Un simple appel téléphonique réserve votre place.

VOYAGES

TRAVELAIDE

1010 RUE STE-CATHERINE O. - MONTRÉAL (UN. 1-7272)

HOCKEY

Cavalcade SPORTIVE

par Gérard "Gerry" Gosselin

"L'affaire Ted Lindsay est close", déclarait le communiqué qui mettait fin à l'imbroglio. On lance "un pétard" et avant que les échos de la détonation ne soient éteints, on se bouche les oreilles pour ne rien entendre. On cherche à s'autosuggestionner et à laisser croire qu'il n'y a pas eu de "pétard". Certaines gens, il va sans dire, ont insisté à se qu'on classe l'affaire et qu'on n'en parle plus. Mais le public, qui paie son entrée aux spectacles où évoluent les joueurs du hockey professionnel, en veut savoir davantage. Il est intrigué par ce retour subit sous le giron de la "cœur de kangourou". Avant de nous laisser aller en conjectures, révisons les faits. Samedi dernier, Ted Lindsay avait mérité des amendes au montant de \$75, pour deux punitions de mauvaise conduite. A cinq heures de l'après-midi, mercredi, Lindsay n'avait pas encore payé ces amendes. Mais d'autres incidents s'étaient produits et d'autres gestes avaient été posés. Lindsay, par exemple, avait défié l'autorité de la ligue qui l'emploie, mis en doute l'intégrité du président du circuit, accusé l'arbitre Vern Buffey et menacé de s'adresser aux tribunaux civils. Ce faisceau d'insubordination lui valait, à cinq heures, mercredi, une suspension, en dépit de deux lettres que le président Campbell dénonçait à la même heure comme "irrecevables".

Déjà les agences de presse avaient commencé à alimenter les journaux de la nouvelle sensationnelle de cette suspension. Une agence n'avait même pas encore terminé son message qu'un bulletin annonçait la réinstallation de Ted Lindsay, moins de deux heures après sa sentence. Si les nouvelles sont fondées, Lindsay, pour mériter son pardon, désavoua son attitude précédente, paya ses amendes et signa "à contre-cœur" une lettre de rétractation rédigée et préparée par monsieur Campbell. Le tour était joué. Lindsay endossa l'uniforme de son club et sautait sur la glace du Forum, quelques minutes plus tard, comme si de rien n'était. Je n'ose même pas me demander dans quel état d'esprit Lindsay a joué sa partie, par exemple, quand il regardait l'arbitre, envers qui il n'avait pas beaucoup confiance avant 5h. p.m.; devant le siège du président qu'il avait accusé, jusqu'à 7h.05 p.m., de présider une Cour de kangourous. Tout ceci pour qu'on n'oublie pas un des points importants de l'affaire, qu'on ne peut pas classer aussi vite que cela. Si Lindsay a payé \$75 pour ses deux amendes automatiques de samedi dernier, pourquoi oublierait-on de sévir pour un geste beaucoup plus grave: son défi, soutenu, public, à l'autorité de la ligue? D'autres joueurs et des gérants ont été impliqués dans des situations beaucoup moins sérieuses et ils ont été assommés de sanctions très sévères. Sa signature au bas d'une lettre préparée par M. Campbell n'est qu'un acte de soumission qu'acceptent tacitement tous les joueurs de la ligue Nationale. Pourquoi donc ce traitement de faveur?

On aura beau étouffer toute l'affaire en la présentant comme une espèce de record, "la plus courte suspension du hockey majeur", il reste des points assez obscurs et des questions que le public se pose. A ce propos, qu'on me permette de remémorer un cours de droit criminel qu'enseignait "le" criminaliste de son époque, l'hon. Lucien Gendron. Aux étudiants, dont la majorité deviendrait plus tard des avocats de défense, il posait le cas suivant. Un inculpé est arrêté. Au moment de son arrestation et même de sa comparution, il protestait de son innocence et de la dernière vigueur. Il gesticulait et se démenait comme un diable dans l'eau bénite. Mais quelque temps plus tard, à l'enquête préliminaire, par exemple, l'accusé changeait d'attitude et "plaidait coupable". Que s'était-il donc passé entre les deux moments, nous demandait l'éminent juriste. Sa longue expérience évoquait une foule d'explications à ces retours sur lui-même de l'accusé. Dans de tels cas, il n'y a pas de limite à l'imagination. C'est pour cela que le code criminel insiste pour que les aveux soient obtenus "sans promesse d'aucune sorte ni menace aucune." Est-il besoin d'ajouter que, dans le cas de Ted Lindsay, cette volte-face soudaine, à une couple d'heures d'intervalle, de part et d'autre, autorise l'imagination à trotter indéfiniment, tant et aussi longtemps que l'aveu d'insubordination reste impuni.

Congrès mondial de la récréation à Montréal?

Le prochain congrès mondial de la récréation se tiendra-t-il à Montréal, en 1967? Des démarches à cette fin ont été amorcées par les délégués de l'Association Canadienne des Centres de Loisirs (ACCL) qui ont pris part au récent congrès de l'Association internationale de la récréation, tenu l'automne dernier, à Kyoto, au Japon. Ce projet du congrès mondial de la récréation à Montréal a reçu l'appui des autorités de l'Expo '67, de la ville de Montréal et du gouvernement du Québec. Les pourparlers se continuent, menés particulièrement par l'ACCL qui est membre de l'Association internationale de la récréation. A cette fin, M. Thomas Rivers, de New York, directeur général de l'AIH, doit faire une visite à Montréal au cours du mois de janvier.

Le but de cette école serait: "la formation d'un personnel de cadres, compétent dans l'organisation et l'administration des Loisirs, tant dans les secteurs privés que publics." Il s'agit en effet d'apporter une solution à la demande actuelle d'un personnel qualifié dans les loisirs, compléter la formation du personnel actuel, revaloriser la fonction du travailleur en loisirs. A ses gradués, l'Ecole confèrera un diplôme en loisirs.

Pour le bénéfice de ses membres, l'ACCL apporte également son appui à un voyage organisé qui se fera en juin prochain, en Tchécoslovaquie, à l'occasion des grandes "Sparksades". C'est M. Guy Lefebvre, directeur du Centre de loisirs de l'Assomption, qui est le responsable de ce voyage.

les compteurs de la L.H.N.

B. Hull, Chicago 33 21 54

Mikita, Chicago 12 28 40

Ullman, Detroit 19 19 38

Provost, Can. 13 21 34

Essposito, Chicago 14 18 32

Hewe, Detroit 11 20 31

Gilbert, NY 17 22 39

Gnyette, NY 7 22 29

Pilote, Chicago 2 27 29

Henry, NY 14 14 28

Rousseau, Can. 7 21 28

Balon, Canadien 13 14 27

Bathgate, Tor. 10 16 26

Bucyk, Boston 13 11 24

Divecchio, Det. 10 14 24

Prentice, Boston 14 9 23

Backstrom, Can. 12 11 23

Fleming, Boston 10 13 23

Mahovich, Tor. 10 13 23

MacGregor, Det. 13 9 22

Richard, Can. 11 11 22

Kelly, Toronto 7 15 22

Green, Boston 7 15 22

Maki, Chicago 8 13 21

Smith, Detroit 8 13 21

P. MacDonald, Det. 5 16 21

Finley commence bien l'année...

Le bris de contrat de Frank Lane lui coûte la coquette somme de \$113,000

CHICAGO — Frank Lane, ancien gérant général des Athletics de Kansas City, a finalement réglé sa poursuite de bris de contrat contre Charles O. Finley pour \$113,000. Lane réclamait \$144,166. On a annoncé le règlement de la cour du District des E.-U., où s'étaient déroulées les négociations pendant la journée.

Lane prétendait que Finley lui devait \$144,166 en arriération parce que ce dernier l'avait congédié avant l'expiration de son contrat.

Lane avait signé un contrat de huit ans à \$25,000 par année le 15 février 1961. Il devait agir comme gérant général au cours des quatre premières saisons et comme conseiller pendant les quatre autres.

A la suite d'un voisinage orageux pendant six mois, Finley a congédié Lane le 22 août 1961.

Selon l'avocat de Finley, Lane n'a plus aucune obligation à l'endroit de son client et peut ainsi obtenir un autre poste dans le baseball, à l'exception de celui de gérant général.

Si Lane obtient de nouveau un tel poste de gérant général, le règlement devra être considéré de nouveau.

Avant son passage à Kansas City, Lane avait été gérant général des White Sox de Chicago, Cards de St-Louis et Indiens de Cleveland.

La ligue ne souscrirait pas à la suggestion de Capozzi

Herb Capozzi voulait sans doute badiner. Le gérant général des Lions de la Colombie-Britannique, détenteurs de la coupe Grey, a déclaré l'autre jour que son équipe réclamerait l'adoption du "fair catch" et du blocage sans restriction pour le football canadien. D'accord pour le blocage sans restriction parce que cette tactique peut permettre à un joueur de réaliser des courbes étonnantes.

Mais, pour ce qui est du "fair catch"? Voyons, voyons mon bon ami... pensez-vous c'est tout aussi excitant qu'un but sur balles intentionnel au baseball ou encore qu'à l'immobilisation de la rondelle contre al bande au hockey.

Définition

Pour le bénéfice des lecteurs qui ne seraient pas familiers avec le "fair catch" qui est admis au football américain, c'est un règlement qui permet au receveur de faire un signal avant de s'emparer du ballon de sorte que ses adversaires n'ont pas le droit de le plaquer. Après avoir capté le ballon, il le dépose à l'endroit même où il l'a capté et la mise au jeu suivante a lieu à cet endroit.

Les neuf équipes de la Conférence de football canadienne auront l'occasion d'examiner les suggestions de Capozzi au début de février. Les gérants

et les instructeurs ne devraient pas perdre de temps à étudier l'adoption du "fair catch". Lew Hayman, administrateur général des Argonauts de Toronto, pour un, est catégoriquement opposé à l'adoption de ce règlement.

"C'est une horreur", d'affirme Hayman sans ambage. "Et suis contre cent milles à l'heure."

Pourquoi Capozzi, un Canadien et un ex-joueur de ligne des Alouettes de Montréal favorise-t-il pareil changement? Voici ses raisons personnelles.

"Les joueurs canadiens ne retournent plus les bottes de nos jours. Il ne se sont pas aussi éparpillés du ballon qu'ils se font plaquer. La moyenne des retours baisse d'année en année."

"Les joueurs sont devenus monotones — un botté, le ballon est capté puis le receveur est aussitôt plaqué par l'adversaire."

Le seul moment enlevant survient quand le receveur échappe le ballon, c'est-à-dire quand il se produit un "fumble" comme on dit dans le langage du football.

Si quelqu'un se donnait la peine de faire une enquête auprès des millions de Canadiens qui suivent régulièrement à la télévision les matchs de la Ligue Nationale et de la Ligue Américaine, de même que les joues des collègues américains, il constaterait vraisemblablement que la majorité des téléspectateurs se dirigent vers le réfrigérateur lorsqu'il aperçoit le receveur de ballon lever le bras pour signaler un "fair catch".

Au football canadien, l'interception n'est pas permise dans les retours de botté, mais le receveur a droit à une distance de cinq verges jusqu'à ce qu'il reçoive le ballon. Ce règlement n'existe pas au football américain.

Décision approuvée

MEXICO. — Le Conseil monétaire de la boxe a approuvé la décision de la WBA d'opposer Ernie Terrell à Eddie Machen dans un match titulaire. On sait que ceux-ci s'affronteront à Chicago le 5 mars. La WBA avait dépouillé Cassius Clay de sa couronne pour avoir accepté un match revanche avec Sonny Liston. Le Conseil avait refusé de reconnaître le match titulaire Clay-Liston pour la même raison. Par contre, la Commission athlétique de New York et le Bureau de contrôle de la boxe reconnaissent le match Clay-Liston pour le titre mondial des poids lourds.

Quant aux Leafs, ils seront encore privés des services de Ron Ellis, Andy Bathgate et Dave Keon en fin de semaine, tandis que le capitaine George Armstrong sera de retour en dépit d'un malaise au genou.

Très peu de ventes

MILWAUKEE. — Les Braves de Milwaukee ont vendu actuellement 36 billets de saison à l'occasion de leur dernière saison à Milwaukee. L'an dernier, à pareille date, ils comptaient 3,000 réservations. L'équipe a l'intention d'attendre "la manifestation d'un certain intérêt chez le public" avant de lancer une campagne de vente.

Ron Ingram est rappelé

NEW YORK. — Les Rangers de New York ont rappelé la défense Ron Ingram de leur filiale de Baltimore et ont retourné Ted Taylor à cette dernière équipe. Ingram remplacera Ron Selling, victime d'une blessure à l'épaule.

Chovalo et le grand air

TORONTO. — Georges Chovalo quittera Toronto dimanche pour s'entraîner dans les montagnes Catskill en vue de son match contre l'ex-champion Floyd Patterson au Madison Square Garden le 1er février.

17 joueurs sont engagés

CHICAGO. — Les Cubs de Chicago ont annoncé l'engagement de trois frappeurs-étoiles et deux lanceurs débutants, portant à 17 le nombre de leurs joueurs embauchés pour 1965. Les coéquipiers sont Ron Santo, Billy Williams et Ernie Banks tandis que les lanceurs sont Larry Jackson et Bob Buhl.

Match nul

PRAGUE. — Au hockey sur glace, l'équipe junior de Tchécoslovaquie et l'équipe canadienne Lacombe Rockets ont fait match nul 3 à 3.

Ils n'ont pas froid aux yeux!

INNSBRUCK. — Le match "amical" de hockey sur glace entre Innsbruck et l'équipe amateur canadienne "Montagnard Ottawa" s'est terminé hier soir par un véritable scandale: après une vraie bataille rangée au cours de laquelle plusieurs joueurs des deux camps furent blessés, les arbitres ont arrêté le match à la onzième minute de la première période.

Les locaux avaient marqué un but par le Canadien Despard, mais ensuite les visiteurs adoptèrent un jeu extrêmement brutal. Despard, notamment, fut grièvement blessé et dut être transporté à l'hôpital. L'un des arbitres fut blessé à son tour par le Canadien Beedie.

ÉCOLE CANADIENNE DE JUDO & DE KARATE

Affiliée à NATIONAL KARATE ASSOCIATION

JUDO — KARATE — JIU-JITSU AIKI-DO

Bienvenue aux visiteurs

Ouvert tous les soirs

7064, St-Hubert

Tél. 270-7067

FORUM

DIMANCHE, LE 10 JANVIER à 7.00 P.M.

Hockey - Ligue junior de l'Ontario

KITCHENER

— VS —

CANADIENS

2ème partie

Ligue de hockey Métropolitaine

MONTRÉAL-NORD

— VS —

N.D.G.

PRIN: Sièges réservés: Loges, promenade et mezzanine: \$2.00 — Amphithéâtre: \$1.50 — Admission générale: \$1.00 — Enfants: 50 cents dans les sections non réservées seulement. Billets maintenant en vente. Veuillez noter que nos guichets ne seront pas ouverts avant 6 heures dimanche.

CANADIENS RANGERS

NEW-YORK

ACCOMPAGNEZ NOS CANADIENS

VOYAGE DES SPORTIFS.

HOCKEY 19-20-21 FEVRIER

Les meilleurs sièges au populaire Madison Square Garden

Un simple appel téléphonique réserve votre place.

VOYAGES

TRAVELAIDE

1010 RUE STE-CATHERINE O. - MONTRÉAL (UN. 1-7272)

HOCKEY

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE

BREVETS D'INVENTION

en tous pays

Marion, Marion, Robic & Bastien

2730, rue DUMONT

MONTRÉAL 25

Encouragez nos annonceurs

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION

Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montage sont aménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG. Vous y trouverez: dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage, scieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme

TOUT POUR LE BUREAU CANADA DACTYLOGRAPHIE INC. S T A T I O N N E M E N T

Notre nouveau téléphone: 861-5771

ASSURANCES

ASSURANCES GÉNÉRALES • PLAN DE PENSION ASSURANCES COLLECTIVES

Horace Labrecque & Fils Ltée

1411, rue CRESCENT

Plus de 50 années d'expérience

MONTRÉAL — VI. 9-2371

HOCKEY

CE SOIR

LIGUE NATIONALE

New York à Montréal

Chicago à Toronto

LIGUE AMÉRICAINNE

Québec à Cleveland

Baltimore à Hershey

Rochester à Pittsburgh

Buffalo à Springfield

LIGUE NATIONALE

la chronique de...

Jean BASILE

Félix Leclerc et la critique ou "le p'tit malheur"...

Il y a une certaine mélancolie à ouvrir les yeux. La myopie est plus confortable. Et puis, on se dit que ce qui est fait est fait, que tout le monde, dans le fond, a agi selon ses possibilités et sa conscience. On tourne la page. Tout est dit.

Ainsi s'installe les mythes dont le pire est celui de l'oubli.

De surcroît, comment ne pas ressentir de la gêne à produire des textes où l'on s'en prend à l'un des aspects de celui qui est et reste l'un des plus purs, des plus francs, des plus vrais poètes de notre terroir: Félix Leclerc dont la pièce "Le P'tit bonheur" vient de recevoir, grâce aux 15,000 dollars (1) que lui a donnés, à cet effet, le ministère des Affaires culturelles, les honneurs de la critique, à Paris.

La voici, en précisant qu'il ne s'agit que de la pièce, le chanteur ayant reçu pour sa part, de fort méritées louanges.

LE FIGARO: "Il est curieux qu'aucun des responsables de ce spectacle ne se soit avisé qu'il était inexploitable et ne pouvait retrouver à Paris son succès canadien... quant aux interprètes ils n'ont pas assez d'autorité pour sauver la situation" (Maurice Rapin)

LE MONDE: "Sa troupe, peu nombreuse, paraît sympathique; elle se démonte, s'évapore, tente désespérément de donner quelque épaisseur, un semblant de vie, une pointe de drôlerie, à ces pochades d'une accablante naïveté." (Claude Sarraute).

PARIS-PRESSE: "... Des petits tableaux tantôt farceurs tantôt attendrissants que le folklore canadien n'arrive pas à sauver de l'insignifiance." (Pierre Marabru)

FRANCE-SOIR: "C'est joliment écrit, joué avec beaucoup d'accent et encore plus d'expérience..." (Jacqueline Cartier)

Sombre tableau, trop unanime pour qu'on l'écarte.

Je comprends bien qu'il est cruel de le reproduire. Si cependant je m'y résouds, c'est que je pense qu'il est nécessaire de le faire en souhaitant tout aussitôt qu'aucun excès de nationalisme exalté n'autorise quiconque à rejeter la faute sur "l'incompréhension des Français". Sans non plus que, par excès contraire, on condamne tout de go les initiatives de ce genre qui, du moins, ont le pénible avantage de remettre certaines choses à leur place.

D'un point de vue général, s'il est excellent, en soi, que des auteurs et des comédiens aillent faire preuve de leur talent autre part que dans la "belle province", encore faut-il que les risques qu'ils encourrent, et cela malgré les vicissitudes du contexte historique, ils les puissent assumer eux-mêmes ou qu'on le fasse pour eux avec les mêmes critères.

En toute objectivité, je ne pense pas que quiconque et Félix Leclerc lui-même aurait pris les risques d'une tournée parisienne. Tant il est vrai que, quand on paie soi-même,

on veille à mettre de son côté un maximum de chances.

La première question qui se pose est donc de savoir si le ministère est dans son rôle en donnant, pour couvrir les frais de voyage et une partie des cachets, 15,000 dollars dont le moins que l'on peut en attendre, est qu'ils rapportent moralement quelque chose aux contribuables qui les versent.

Je ne suis pas contre le principe. Ce principe est bon dans la mesure où le résultat (et c'est cela qui compte) est positif.

Mais voilà où l'affaire se corse. Est-il possible de savoir A L'AVANCE quel sera le résultat théorique d'une décision prise dans cet ordre?

Cela, bien entendu, n'est pas possible dans l'absolu mais il y a certainement des façons de limiter les risques et, par conséquent, d'éviter des malentendus qui ne grandissent ni Félix Leclerc, ni le gouvernement, ni le Québec.

Je suis, en ce disant, extrêmement raisonnable car, en réalité, dans le domaine de la scène, il existe des normes que les impresarios, qui risquent ce qui leur appartient, connaissent parfaitement.

Il ne m'appartient pas d'entrer dans le détail de ces "façons" qui ne sont au demeurant pas une. Je pense qu'il serait utile, peut-être, de consulter la Délégation du Québec à Paris qui, travaillant sur le terrain et la connaissance, pourrait donner quelques avis utiles, ce qui est son rôle à toutes fins pratiques. On pourrait, peut-être, organiser une sous-commission qui examinerait, en toute sérénité, les demandes et les projets. Et combien de choses encore.

A la décharge du ministère qui a permis cette inutile aventure, il faut dire cependant que dans certains milieux "Le P'tit Bonheur" a obtenu un succès notable. Le seul folklore que nous puissions nous permettre d'exporter n'est-il pas celui des "Feux follets"? Quant au reste, nos efforts ne devraient-ils pas porter à promouvoir une conception plus directement "moderne" de l'acte créateur.

Mais cet échec, comme l'échec de "Pour la suite du monde" ne devrait-il pas être perçu comme un signal. Le seul folklore que nous puissions nous permettre d'exporter n'est-il pas celui des "Feux follets"? Quant au reste, nos efforts ne devraient-ils pas porter à promouvoir une conception plus directement "moderne" de l'acte créateur.

Et, si l'on ne savait vraiment pas quoi faire de ces 15,000 dollars, pourquoi ne pas "monter", par exemple, un spectacle Vigneault-Layrac qui permettrait à la critique française de s'apercevoir qu'il y a encore au Canada d'autres "petits" Leclerc ainsi que l'on a appelé Ferland lors de son passage au music-hall Bobino, dans ce même difficile mais instructif Paris.

(1) Rappelaons, en toute justice, que le budget annuel pour les arts d'interprétation, s'élève à \$450,000,000.

rencontre dans l'atelier

Yves Trudeau, la parole de métal

Par Guy ROBERT

Le monde de Yves Trudeau est une suite de gestes posés dans le métal, signes rapides qui se dressent dans l'espace ou signes graves plantés dans le matériau, qui tracent devant nous un itinéraire vertigineux.

Les formes étaient d'abord identifiables et souvent attendries, il y a quelques années. C'était, en 1960, le groupe de musiciens "Vivace" du camp musical du Mont Orford. C'était un nu étendu, hommage indirect au sculpteur admiré, Henry Moore. C'était un geste traité avec beaucoup de liberté et de sensibilité, qui devenait dans les œuvres suivantes signalisations abstraites de plans ou d'arabesques, de rythmes soudés en tiges ou en plaques. Les parti-pris étaient horizontaux ou verticaux, aériens ou lourds, jusqu'à l'imposante composition de la "Cité" de 1963, à la fois hiératique et familière, citée froide et intolérable d'aujourd'hui, citée magique d'un prochain avenir.

Plus récemment, c'est une série de personnages tragiques, engagés en eux-mêmes, où le fer et le bois se rencontrent en des composantes d'une dense signification.

"Pour moi, l'artiste est un témoin, un critique de son temps. Il doit être le reflet de son siècle, en cela qu'il est comme un être vivant dans un autre monde, une autre planète et voit évoluer ses semblables. Je n'en veux comme preuve que l'histoire qui pour connaître un siècle, une civilisation, étudie les œuvres d'art de cette même époque."

Tel est le sens de l'œuvre et des recherches de Trudeau. Un témoignage et un jugement sur son temps, sur sa civilisation, sur nous et sur lui. Ses personnages récents, composés de pièces de bois (très souvent acajou), enfermées à l'intérieur d'un complexe de tiges et de plaques de métal soudé, c'est l'homme enfermé, engagé dans une civilisation qui lui est, en partie au moins, hostile et à laquelle les magies du rythme peuvent seules le réconcilier.

Cet homme engagé en lui-même qui ne peut facilement établir la communication avec les autres, conserve une sérénité étrange. Une sérénité presque incompréhensible. Cet homme demeure en quelque sorte assis en lui-même, gisant hiératique en une sorte de contemplation. Cette contemplation développe autour de la sculpture, autour du personnage qui en acquiert une vie mystérieuse, un espace bien particulier.

"Chez moi, l'espace est une hantise constante. Tout en re-

cherchant harmonie, rythme, plénitude et interprétation du et des volumes, celle-là ne quitte jamais ma pensée. J'aimerais pouvoir éliminer la base et pouvoir organiser mon œuvre, sans cette nécessité, dans le vide. Il m'est arrivé dans un forum de lancer une boutade: Si je pouvais placer une sculpture entre ciel et terre, je serais heureux. Ceci

des personnages. Ces personnages qui sont pour lui ceux de tous les jours, ceux de tous ses jours.

"Ma recherche actuelle, bien que de forme abstraite, se rattache à ma vue des choses, des gens, de la vie. En cela elle n'a jamais été aussi figurative, aussi lucide, aussi engagée. C'est en quelque sorte des êtres dans lesquels on en-

au contraire, l'artiste revendique de plus en plus une place de toute première importance dans cette société et veut en devenir un levain, un levier.

"Quel que soit le déchirement de l'œuvre d'un artiste, le public insatiable, en cela inhumain, exige de lui qu'il se livre à vif, écorché."

Une chose peut étonner à la vue de l'évolution très rapide de l'œuvre de Trudeau. En cinq ou six ans, il a connu plusieurs périodes, plusieurs phases, plusieurs manières; pourtant il ne me semble aucunement lieu de s'en inquiéter.

"Quelle que soit la ligne générale de pensée, de recherche ou d'engagement d'un artiste, celui-ci, en tant qu'il est honnête, est toujours vrai par rapport à l'œuvre présente."

Et cette honnêteté, cette transparence même, nous semble une des plus belles qualités de Trudeau. Quête patiente, incessante, des formes matérielles qui trahissent, avec une gaucherie inévitable, les visions fulgurantes de l'esprit. Recherches des tonalités justes, des rythmes qui peuvent traduire, au moins d'une façon approximative, les intuitions de l'imaginaire qui s'élève trop subtilement des contraintes manuelles de l'artiste, de l'artiste qui doit bien se résigner à son rôle inévitable d'humble artisan.

"Je crois plus à l'imagination d'un artiste qu'à une recherche totale aveugle. Aussi, même si parfois l'œuvre présente est en contradiction avec sa recherche, elle est également impérieuse pour l'artiste de la rendre vivante, de la projeter hors de lui."

Trudeau, après nous avoir présenté ses couples d'amoureux, nous dresse une "Cité" altière, nous invite à visiter son bestiaire insolite, nous propose ses rythmes de lames soudées ou de tiges assemblées, et des personnages que nous rencontrons dans la phase récente de son œuvre sont aussi, du moins en partie, des personnages de tous nos jours. Cet homme, qui tente de s'extraire et dont la communication est pénible devant ces murs qui se dressent, menaçants, en partie du moins, mais aussi ces murs qui deviennent, qui deviendront de plus en plus des portes pour Trudeau et pour nous, portes de métal dont le murmure nous est secret, dont les grincements nous rappellent les articulations mal huilées des gonds qui relient l'individu à la collectivité. Portes de bronze dont la parole nous rejoint dans une dramaturgie qui est le seuil même du Sacré.



Des formes engagées...

montre toute l'étendue que prend l'espace dans ma recherche.

La période la plus récente de la sculpture chez Trudeau se trouve dans ses murs de bronze, où se remarquent des signes lourdement chargés, portés longtemps dans une sensibilité dépouillée de ses décorations et de ses emprunts. Trudeau dresse devant nous les grimoires nouveaux d'une alchimie nouvelle.

Il nous assure que ses portes seront aussi, à leur façon,

trerait comme en des demeures."

Sculpture habitable, sculpture où demeurer. Pour Trudeau aussi, cette préoccupation de replacer la sculpture à la portée de l'homme et d'en faire une chose essentielle au rythme de sa vie, en est une des plus significatives dans le monde de l'art contemporain. L'artiste ne veut plus dans notre société ne servir à rien et être une charge qui ne contribue pas au progrès et au développement de cette société. Bien

Qu'est-ce que "l'Office de la langue française"? Par Serge LOSIC

Organisme à but rigoureusement scientifique, l'Office de la langue française entre dans sa cinquième année d'existence. Trois services et un directeur, M. Maurice Beaulieu, quelque 30,000 fiches d'innombrables demandes de renseignements, il est tout cela et bien d'autres choses. Nous avons demandé à notre collaborateur, Serge Losic, de bien vouloir expliquer pour nos lecteurs son fonctionnement.

La langue française a connu une longue et pas toujours heureuse histoire au Canada. Tout comme le peuple canadien-français, le français a lutté pour sa survivance et il en porte encore des traces. Appauvri à cause des circonstances historiques, sur lesquelles il est inutile d'insister étant donné qu'elles sont déjà trop connues du public, il a survécu tant bien que mal.

Le français existe aujourd'hui au Québec. Non seulement comme langage paroissial et populaire, mais aussi comme langue universelle, et cela malgré les vicissitudes du contexte historique, qui peut communiquer avec le reste du monde francophone.

La conscience linguistique française est en train de naître et d'une façon irréversible à travers tout le Québec. Sans dramatiser, on peut dire que le Québec sort de son vase clos grâce à cette nouvelle prise de conscience.

Des efforts furent déployés depuis le régime anglais pour sauvegarder le français. Cela a toujours été fait par des énergies particulières. Jusqu'à tout récemment on n'a pas vu au Québec un centre exclusivement consacré à l'usage et à la défense du français. Ce centre, bien que très jeune, est une réalité vivante aujourd'hui et s'appelle l'Office de la langue française. L'intention est ici de présenter au public les réalisations et les buts à atteindre de l'Office.

L'Office de la langue française fut créé le 24 mars 1961 et fait partie du ministère des Affaires culturelles. L'article 14, du Bill 18 instituant le ministère des Affaires culturelles, se lit: "Il (l'Office) doit veiller, sous la direction du ministre, à la correction et à l'enrichissement de la langue parlée et écrite". Comment l'Office fonctionne-t-il pour satisfaire ces deux exigences de la loi? Il se compose de trois services, plus le directeur. Ce dernier s'appuie surtout sur la Commission consultative dont les membres sont: M. Roch Valin, directeur du département de linguistique à l'Université Laval; M. Jean Darbelnet, professeur de stylistique comparée à l'Université Laval; M. Gaston Dulong, dialectologue à l'Université Laval; M. Jean-Denis Gendron, professeur de phonétique à l'Université Laval; et son comité de l'Université de Montréal. Les trois services sont les suivants:

a) Service de terminologie: sa tâche consiste à mettre à la disposition des Québécois des vocabulaires considérables dans les domaines les plus variés. Jusqu'à présent ce service a réussi à établir plusieurs glossaires bilingues et unilingues (d'automobile, de publicité, de radio, de construction, de signalisation routière, de base-ball, des élections, de conventions collectives de travail...).

b) Service de rédaction-consultation: ce service est chargé de revoir, de corriger ou de refondre des textes manuscrits et imprimés. Depuis deux ans il a reçu 6,000 demandes de renseignements (par téléphone ou par correspondance). Les travaux les plus importants ont été revus ou corrigés, par exemple le vocabulaire de la voirie et de la signalisation routière, et 1,000 pièces administratives et documents commerciaux. Tous les ministères consultent ce service ainsi qu'un grand nombre de sociétés commerciales de langue anglaise et française.

c) Service de documentation: en plus de recenser et de mettre en ordre la documentation, ce service est chargé de la constitution des fichiers à partir des dépouillements faits par le service de terminologie.

Il faudrait mentionner le Centre de l'Office, ouvert au public du lundi au vendredi, où la documentation la plus diverse est à portée de la main. Les dictionnaires d'usage les plus importants s'y trouvent ainsi que des ouvrages sur la prononciation et l'esthétique de la langue et un grand nombre de grammaires françaises. Viennent ensuite les revues qui sont sans aucun doute la partie la plus riche du Centre. Que ce soit le vocabulaire technique ou celui de l'hôtellerie, il se trouve exprimé en français. Il est étonnant de constater, lorsqu'on consulte ces revues, que le français, faussement interprété comme étant uniquement la langue des intellectuels, couvre tous les domaines de la vie moderne et je dirai surtout celui de l'âge atomique. Il n'y a, pour ainsi dire, aucun domaine des activités actuelles qui reste étranger au français. Tout se dit en français, et se dit bien, il s'agit d'y penser. Ce n'est pas le fait d'avoir ces revues au Centre qui est important, mais le fait que l'Office

a l'intention de les dépouiller pour faire des fichiers de vocabulaire différents. Ce travail est amorcé et il y a 25,000 mots d'établis. Dès qu'un fichier sera plus ou moins complet, l'Office le publiera, comme, par exemple, le vocabulaire de l'Exposition universelle et internationale au mois de février 1965.

Les fichiers sont nombreux au Centre. Il y a d'abord le fichier spécial de l'Office: "Lexique anglais-français" avec 20,000 fiches (c'est le lexique concernant la circulation, les assurances, le commerce extérieur, le cinéphoto, l'eau, la météo, l'urbanisme et le travail...). Le "fichier français" s'occupe particulièrement du vocabulaire du journalisme et de celui de la radio et de la télévision scolaires. Le "fichier des difficultés de la langue française" s'occupe des fautes les plus répandues au Québec.

Fautivement certaines gens disent "entendre sur la radio", "il est sur l'étagère", "appareils haute fidélité", "brevage", alors qu'il faut dire "entendre à la radio", "il est à l'étagère", "appareils de haute fidélité", "boisson". — Et d'autres barbarismes d'origine anglaise, comme "originer" ("non, l'incendie n'origine pas; il prend naissance, il naît, il éclate"), ou "officier rapporteur" (de l'anglais "returning officer") qui est en bon français "directeur de scrutin". Le "fichier des canadianismes" est divisé en trois parties:

- les archaïsmes: "s'abander" (français canadien), "s'attrouper" (français international), "abrier" (français canadien) — français international: "couvrir, protéger...";
- les néologismes: "avoir l'air du diable en calèche" (français canadien), "mal bâti, mal habillé" (français international);
- les impropriétés, considérées comme inacceptables: "bourse" (français canadien), "sac à main" (français international), "broche" (français canadien), "aiguille à tricoter" (français international).

Et pour mettre ses propres fichiers à jour, l'Office échange les siens avec ceux de Berne (Suisse), de l'Association Charles Plisnier (Belgique), de l'Office du vocabulaire français (Paris), du Comité linguistique de Radio-Canada et du Bureau de terminologie (Gouvernement fédéral d'Ottawa).

Un travail immense s'accomplit à l'Office. — Tout se fait en parlant des données concrètes. On dépouille même le "Rapport de l'archiviste du Québec", textes du régime français et anglais, (par exemple le testament de Joseph Papineau du 22 janvier 1839 ou "Le journal de Marin fils" de 1753). Le but de ce dépouillement est de déterminer la datation des canadianismes ou des provincialismes français d'une part, et la datation des anglicismes de l'autre.

La tâche de l'Office n'est pas facile. Corriger seulement la signalisation routière, ce qu'il fait actuellement, demande des compétences et du temps. Des fautes comme celle-ci: "Ne doublez pas si la ligne continue est dans votre voie" (la forme correcte est "dépassement interdit") pullulent le long des routes québécoises. C'est un exemple. L'Office doit penser à beaucoup d'autres confusions et à proposer des solutions. Mais il s'organise. Il s'entoure de gens qui sont capables et je crois qu'il est sur la bonne voie. Cependant il ne faut pas s'attendre à ce qu'il fasse des miracles: il y a des événements qu'il ne contrôle pas et qui agissent puissamment sur l'évolution de la langue. L'essentiel est qu'il crée le climat d'épanouissement après une longue période d'incertitude. C'est déjà un progrès.

L'Office ne s'arroge pas le droit d'imposer la langue au Québécois. C'est une institution à caractère scientifique. Son but est de faire connaître aux gens l'état de leur langue et de leur indiquer la vraie attitude à prendre envers le français. Sa mission est d'abord éducative, car le français en France a suivi le même chemin et ne s'est imposé à toute la collectivité française qu'au dix-neuvième et au début du vingtième siècle. L'Office s'emploie pour que les Québécois prennent conscience de cette réalité que tout peut se dire et penser en français. Le succès de l'Office à long terme ne dépend que des Québécois.

La semaine prochaine: une entrevue avec M. Maurice Beaulieu, directeur de l'Office de la langue française.

à prix populaire!
marabout
en vente partout

LES LIVRES DE LA SEMAINE

Tous pour un
marabout
pour tous

Le feuilleton littéraire de...

"Chemins de l'avenir" du chanoine Lionel Groulx

Jean ETHIER-BLAIS

On connaît la fable de La Fontaine. Des garçons qui marchent le long d'une route, voient, spectacle extraordinaire, un vieux monsieur qui plante un arbrisseau. Le vers est célèbre: "Qu'il planter à cet âge?" Nos deux écrivains n'en reviennent pas. C'est qu'ils n'ont rien compris à l'une des lois fondamentales de la nature (et surtout de celle de l'esprit) qui est que plus l'on a agi, plus il est facile d'agir. Ce qui est surprenant, c'est bien plutôt de voir naître de nouveaux talents, d'apprendre qu'un autre jeune homme s'est mis à écrire; car le premier pas est le plus difficile. Mais que Mauriac, ou Charbonneau, ou l'abbé Groulx, ou Pierre Gaxotte fasse paraître un autre livre, cela est normal. Ce sont des écrivains et ce qu'ils ont à dire naît de ce qu'ils ont dit. Il est vrai que nous n'avons pas accoutumé, au Québec, de voir des hommes de plus de quatre-vingts ans qui écrivent. Nos écrivains ont trop souvent pris l'habitude de n'avoir plus rien à dire, qu'ils ont obtenu un poste intéressant dans l'administration. Il y aurait un essai intéressant à écrire sur la littérature considérée comme un moyen d'arriver à une petite vie bien tranquille, au Canada français. Curieux phénomène littéraire...

Mais trêve de ceci; les mots "une petite vie bien tranquille" n'ont rien à voir avec celle de l'abbé Lionel Groulx. Au contraire, la sienne a été vouée à la passion, celle d'al-

mer, de comprendre, de fustiger, d'être fier de ce petit peuple dont il est issu; vouée à l'honneur de combattre pour lui. L'œuvre de l'abbé Groulx est sortie de cet amour. Œuvre inégale, il faut le reconnaître, mais ascendante. L'esprit y est partout et c'est le miracle de cette création intellectuelle qu'a voulu souligner la Canadian Historical Association lorsqu'elle a remis sa médaille d'or à l'abbé Groulx. Ce qui revient à dire que l'on peut ne pas être d'accord avec les idées de l'abbé Groulx, mais qu'il est impossible de ne pas s'incliner devant l'impact de sa pensée globale. Il y a là un effort, et une réussite dans l'ordre de l'esprit qui est sans exemple au Canada français (et peut-être au Canada tout entier). C'est, en tout cas, ce que le Canada français a produit de plus grand, dans l'ordre littéraire par la progression du style et la perfection de la construction et dans l'ordre de la pensée politique (qui relève aussi de l'histoire de la littérature) par l'ampleur des vues nationalistes et par la prescience lorsqu'il s'est agi de l'évolution de notre nation. Il n'est pas surprenant que, partout où je vais, dans les collèges surtout, l'on me dise que l'écrivain qui exerce l'influence la plus vraie sur les esprits, c'est (encore) l'abbé Groulx. Cela tient à ce qu'il fait appel à ce qu'il y a de plus profond et de plus permanent chez les Canadiens français, qui est l'amour d'eux-mêmes, sans maquillage, sans

fausse honte, à l'intérieur d'une certaine perspective politique et d'une certaine conception du monde. Je sais que pour beaucoup cet idéal est dépassé et que le nationalisme canadien-français est devenu un "phénomène sociologique" que l'on peut examiner à la loupe, en souriant gentiment. Il faut prendre garde de rejeter les valeurs politiques de l'amour du sol et de soi. Ce sont les éternelles et lorsqu'on les a perdues, il ne reste plus rien. C'est ce qu'a voulu empêcher l'abbé Groulx et, pendant cinquante ans, il y est parvenu. Tout porte à croire que son œuvre durera. En tout cas, il faut qu'elle meure, espérons qu'elle s'éteindra lentement.

Ceci dit, je crois, avec le respect et la révérence que je dois, et que je porte, à l'abbé Groulx, que *Chemins de l'avenir* (1) ne répondra pas entièrement à l'appel de la jeunesse d'aujourd'hui. J'ai comme l'impression que, devant ce qui se passe au Québec, et étant donné l'importance de ses propres idées dans l'évolution de notre nation, l'abbé Groulx a voulu prendre ses distances avec l'avenir. Son dernier livre, dans cette optique, est plus près de *Rencontres avec Dieu* que de ses grands livres de combat pour la patrie. Il ne faut pas diminuer le nationalisme canadien-français et vouloir qu'il ne soit sorti de lui que du bien; ce serait le transformer en doctrine de patronage. Il est sorti de lui (et de l'*Action française*, que dirigeait l'abbé Groulx) mille idées qui ont fait leur chemin et que nous retrouvons aujourd'hui dans le monde de la politique et de lettres. Ces idées ont évolué et il est impossible de faire aujourd'hui une analyse constructive du Canada français sans à la fois se retrouver devant des idées de l'abbé Groulx et constater qu'elles ont emprunté une autre démarche. Ceci précisément parce qu'elles étaient dynamiques. C'est pourquoi j'éprouve une certaine tristesse à entendre l'abbé Groulx fulminer contre *Cité libre*; car pour des gens comme moi, *Cité libre* n'est rien sinon, dans un contexte moderne, la continuation et la reprise des thèses sociales et économiques de l'abbé Groulx, de son besoin, mille fois exprimé, de justice sociale. Le travail de *Cité libre* a été objectivement nationaliste puisqu'il a permis d'approfondir, d'une façon moderne et avec des méthodes scientifiques, l'une des causes de notre faiblesse comme nation. La pensée de l'abbé Groulx a donné naissance à plus d'un courant. *Cité libre* est l'un d'eux. *L'Action nationale* en représente un autre, les grandes visées sidérurgiques, un troisième. Je ne sais pas que, dans la vie de notre nation, ils ne soient pas complémentaires. Tout penseur est comme Pandore avec sa boîte; son rôle est de l'ouvrir, reste à savoir ce qui en sortira. Il est sorti de celle de l'abbé Groulx beaucoup de choses, y compris peut-être des notions d'anticléricalisme. Et pour quoi pas, mon Dieu! puisqu'on retournera plus tard à cette

même grande pensée pour combattre l'irréligion. Un grand esprit comme l'est celui de l'abbé Groulx ne peut pas émettre des idées pendant plus d'un demi-siècle, sans donner naissance à cent contraires. Nietzsche a donné le jour à André Gide et à Hitler; on ne peut pas être plus éclectique. Dès que l'on écrit un mot (je parle des gens intelligents), que l'on expose une idée, c'est tout l'univers qui est mis en branle et Dieu sait combien d'idées l'abbé Groulx a exprimées. Il les voit, dans une certaine mesure, se retourner contre ce en quoi il croit profondément. Mais il est trop tard et cela est bien. Il faudra, un jour, que les Canadiens français, eux aussi, traversent les époques, qu'ils rejettent leur passé (et même, parfois, ce qui est heureux dans ce passé) qu'ils fassent l'expérience de leurs forces, loin de leurs maîtres, qu'ils entrent, en un mot, dans l'Histoire, comme nation moderne. Les chemins de l'avenir procèdent du passé; ils ne sauraient retourner vers lui.

L'abbé Groulx, du reste, le reconnaît, dans toute cette partie de son livre consacrée à ce qu'il appelle les "tâches exaltantes" et qui ne sont rien moins qu'essentiels. Ici, l'abbé Groulx ne fait qu'être lui-même, c'est-à-dire le père de notre pensée politique. Il répète ce qu'il a déjà dit; mais ce qui est beau, c'est qu'enfin il n'est plus Cassandre. Mille choses m'y ont enchanté; par exemple, dire de la culture américaine qu'elle est "déjà marquée, à ce qu'il semble, par les signes d'un premier déclin". Ou encore: "insistons sur cette Amérique latine, en plein éveil, un peu anarchique, agitée partout par le ferment de la liberté et des réformes sociales. De quel poids pèsera, dans la vie du monde, au moins de l'Occident, ce grouillement de 500 millions d'âmes prévoyantes, par les milieux informés des statisticiens, pour avant quarante ans. Quel déplacement d'influences à prévoir, sur notre jeune continent! D'ores et déjà une question se pose: quelles seront alors la culture et la langue dominantes, l'anglaise ou l'espagnole, dans les deux Amériques? Et quel autre ferment, dans l'âme des peuples retardataires, que cette levée de peuples nouveaux et voisins de nous." Voilà où excelle l'abbé Groulx, dans le prophétisme historique. Il voit les choses avec une telle clarté que cela déconcerte. C'est que l'amour est aussi prescience. Et jamais les Canadiens français n'ont été aussi amis comme l'ont été par cet amour. *Chemins de l'avenir* est, nous dit l'abbé Groulx, le dernier cri vers nous de ce cœur et de cette intelligence, avides de nous savoir heureux et grands. Et pour terminer, quelques vers de Leopardi: "Jamais tu n'as cru ta race frêle, rendue par le destin ou par toi-même, immortelle."

(1) Lionel Groulx: *Chemins de l'avenir*. Fides, Montréal 1964.

Un très grand livre

"Le Lac" de Camille Bourniquel
— roman — 296 pages — Le Seuil éd.

Le "lac": sens propre et figuré... et "Le Lac" (1), TRES GRAND LIVRE aujourd'hui de Camille Bourniquel, romancier et directeur littéraire de la revue "Esprit".

Un lac, au sens premier du mot: avec sa bordure d'arbres; son ile; tout un décor moyenâgeux; quelque peu "mare Aux Fées"... Et aussi, bien sûr, la très vieille dame. Se souvenant... Elle raconte sa jeunesse, sa vie; elle convoque des ombres de plus d'un demi-siècle: David, jeune juif. Il fut aimé, aimé: pourquoi, alors, ce si brusque départ?... Jérôme lui: semblable à ces yeux parfois troubles, mystérieux du lac. L'angoisse de vivre, chez ce dernier, suit triompher, très vite, d'une trop faible raison... Et Irina, Belle Hélène "vivant sur son île comme si réellement un bras de mer l'eût séparée du reste du monde": l'amour qu'elle inspira, cependant, fut le plus terrible, des plus fatals...

Et Corinne, Corinne enfin, la narratrice: sa voix semble traverser le métal des eaux tranquilles pour rejoindre ces personnages tous absents mais qui, jadis, marquèrent si fortement son existence... Evénements comme reflets, ici, inscrite sur ce miroir — celui du lac — une véritable image: celle de la conscience. Et le symbole, ainsi, peut devenir celui-là même de LA DUREE...

Le "lac", au sens second, populaire du terme: car le roman, étant TEMPS RETROUVE, sait être aussi BILAN TRAGIQUE. Les êtres — êtres riches: des personnages. Mais combien vrais! Et captivants, malgré cette transposition littéraire: savante, très travaillée — les êtres ici se cherchent et souffrent. Ils se taisent... Existences prises dans le même cycle, "les mêmes alternances que celles de ces images brisées sur une surface éternellement lisse."

Or "le lac", ce lieu privilégié de la mémoire, sait-il paraître, en définitive, comme mirage premier de l'homme. Mirage d'un TEMPS DE VIE, VRE... les eaux, comme les

NOTES DE LECTURE

souvenirs, semblent demeurer calmes: qu'on y plonge, et les remous parfois... Remous: toutes ces formes d'agitation; s'agit-il de peurs, d'angoisses. De quelque désir. Comme de quelque souffrance...

Le style de Camille Bourniquel est toute discrétion. Le texte toujours — le sujet lui-même réclamant semblable tenue — sait demeurer d'une réelle, très pure et parfaite élégance.

Ce "Lac" donc, — comment éviter de conclure autrement! — moment très important dans l'histoire de la toute nouvelle littérature. Cette littérature qui, par ses œuvres, se FAIT. Elle se CREE...

Claude DANSEREAU

(1) LAC: 1. — Grande étendue d'eau douce ou salée entourée de terres; 2. — fig. et pop.: être dans le lac: être dans une situation désespérée. — Dictionnaire usuel Guillet-Flammarion.

Précisions militaires

"Adieu trophées" de Christian Guillet — roman — 270 pages — Flammarion éd.

Le projet littéraire que poursuit Christian Guillet, — jeune auteur de vingt-cinq ans qui, avec "Adieu Trophées", signe ici sa troisième œuvre — a de quoi retenir notre attention: il s'agit en effet "de vivre une œuvre écrite à la brasse du moi le meilleur et le pire... à travers un monde où mon héros sans âge, participant en même temps de sa jeunesse et de sa future vieillesse, ne se sent jamais amarré!" Et ce dessin, très original, se voit soutenu

Un livre, un seul... Car, de volume en volume, c'est toujours le même but que poursuit l'écrivain: "Une autobiographie, qui fasse croire en mon propre personnage". Ainsi, après avoir rapporté son expérience de l'adolescence ("Le Rouge au front"), puis celle de la découverte physique de la femme ("Toutes les heures de la nuit"), Christian Guillet retracera, dans "Adieu Trophées" un "forme de solitude qui soit nouvelle": l'expérience militaire... vie sous les drapeaux, longs voyages de Berlin à Tamanrasset; l'auteur ne retient ici que ce dont la valeur est permanente. Tout devient prétexte à se mieux connaître; la servitude nourrit songes et regrets. "Adieu Trophées" peut alors devenir une lettre, très confidentielle, évoquant un passé révolu et qui se tourne vers un futur, — celui-là, très précis, d'un temps présent...

Christian Guillet fait preuve ici d'un grand talent: précision dans le maniement de la langue; finesse et clarté des observations psychologiques. La tenue même d'un style, tout en surprises et en défis, ajoute au charme de son récit, — récit qui est d'une réelle, très grande valeur.

Claude DANSEREAU

vient de paraître à

FIDES

la 3^e édition de

LA SAINTE LITURGIE

Constitution conciliaire. Edition enrichie de "L'Instruction du 26 septembre 1964"

\$0.75

Prix spéciaux

\$ 6.75 la douzaine
\$25.00 pour 50 exemplaires
\$47.50 pour 100 exemplaires

BULLETIN DE COMMANDE

S.V.P. expédiez et facturez (frais de transport en plus)

... ex. La Sainte Liturgie

NOM

ADRESSE

FIDES, 245 est, boul. Dorchester, Montréal

861-9621

Vaste terrain de stationnement gratuit pour nos clients à l'arrière de l'immeuble

PRIS... VIENT DE PARAÎTRE... PARTI PRIS... VIENT DE PARAÎTRE... PARTI

l'afficheur hurle

poème de paul chamberland

après le grand prix littéraire du québec et le prix de poésie du maurier, paul chamberland publie un long poème véhément et révolutionnaire

distributeur

agence du livre français

8180 st-hubert — montréal — tél. 271-888

LIBRAIRIE de la PAIX: 1213 rue Bleury, Montréal

jusqu'au 15 janvier inclusivement

VENTE GÉNÉRALE
de 30% à 50% de réduction

sur tous nos livres:

Livres d'Arts
Encyclopédies
Théâtre, poésie, canadienne
Disques littéraires, musique classique
Reproductions
Livres d'enfants
Livres de poche, etc., etc.

Tél.: UN. 1-7765

La Vie des Lettres

Il y a chez Jean Hamelin un certain goût de l'insolite qui peut sans doute justifier le titre qu'il a donné à son premier recueil de nouvelles. Mais on ne saurait dire qu'il se soit complu dans le bizarre, ni qu'il ait poussé la loufoquerie à des dimensions ubuesques. Au contraire, il aime à bâtir ses nouvelles avec les matériaux les plus communs, les personnages les plus banals et les techniques les plus simples. Et pourtant, dans presque tous ses récits qui ne sont tirés que de faits divers, il réussit à nous donner l'impression de la nouveauté et de la singularité. Ce qui fait l'originalité de ces nouvelles, c'est l'agencement des faits qui crée un suspense, une attente qui est un effet de l'art et qui nous ayant conduit à un moment de crise, aboutit le plus souvent à un anticlimax qui donne un sens ironique à son œuvre. D'autre part, il lui arrive de nous plonger en plein sublime au moment où nous nous attendions à un dénouement ordinaire. Dans un cas comme dans l'autre, l'auteur a su nous faire marcher, il nous a bien eus, il sort presque toujours vainqueur de ces jeux où il s'amuse à déplacer les pièces sur l'échiquier de la vie. Car il est visible que Jean Hamelin s'est amusé à écrire ses nouvelles, et l'y a pris aussi mon

"Nouvelles singulières"

de Jean HAMELIN

par Guy SYLVESTRE

plaisir à les lire. Cette littérature sans message, gratuite et de bonne compagnie, nous vaut un agréable moment de détente dans ce voyage que nous faisons, parfois malgré nous, au pays de la nouvelle littérature où abondent prophètes, apôtres, réformateurs, messies et raseurs.

Tout n'est pas égal dans ce livre, mais les moins bonnes nouvelles ne sont pas vraiment mauvaises, et les meilleures sont excellentes. Comme je l'ai

souligné plus haut, Hamelin aime à égarer et, le plus souvent, à dégonfler le lecteur. Pour y parvenir, il ménage un dénouement imprévu et banal à une série de faits qui semblaient devoir nous mener ailleurs. Ainsi, dans Le canapé, ces visiteurs qui arrivent les uns après les autres, s'agitent dans le salon et vont sans doute faire quelque chahut — ils se faisaient soudain, passent dans l'autre pièce et vont dire un chapelet pour le défunt qui y repose; ce qu'on avait cru être une réunion gaie était une visite au mort. De même, dans Le petit homme, celui qu'on avait cru broyé à mort par la locomotive du train qu'il prenait tous les matins, le voici qui arrive le lendemain, le nez dans son journal comme à l'accoutumée et monte dans le train de sept heures quarante-huit. La tragédie qui a bouleversé tout le monde n'a même pas eu lieu: c'était une erreur.

C'est encore à une erreur que le caissier du Coffre-fort doit sa promotion à la caisse de Lainé de la mort de qui il était pourtant responsable. Hamelin aime à souligner ces comédies des erreurs, cette ironie du sort qui souvent font réussir ceux qui ne le méritent pas, causent la mort de ceux qui sont prudents ou vouent à l'échec les efforts les plus persévérants. Par exemple, dans La descente de croix, monsieur Frêche découvre un Delacroix inconnu dans une église aussi inconnue, le fait authentique, restaurer, remettre en place; une fois que ses nombreuses démarches ont produit les meilleurs résultats, une dépêche lui apprend que le mur d'une chapelle de cette église s'est écroulé, tuant deux vieilles femmes en prières, et

deux touristes allemands, et qu'on avait aussi retrouvé sous l'amas de pierres un Delacroix récemment restauré. La toile était, précisait la nouvelle, une perte totale.

Dans La gare d'Axelles, ce n'est pas le dénouement qui est absurde, c'est le récit tout entier (jusqu'à son dénouement cette fois logique) des efforts que fait un voyageur qui, ayant quitté son groupe pour aller aux w.c., se retrouve seul et sans billet dans la gare; personne ne veut le laisser sortir parce qu'il n'a pas d'autorisation de sortie. L'imbécillité suprême des employés qui appliquent aveuglément une règle immuable fait penser à cet univers de Kafka où l'homme est prisonnier d'un monde absurde. Dans cette nouvelle, comme dans presque toutes les autres, l'auteur n'a, somme toute, fait rien d'autre que de manipuler des personnages du commun sur l'échiquier du monde. On pourrait dire que le jeu d'échecs de Hamelin ne comporte que des pions (si ce n'était de la première et de la dernière nouvelles) et que toutes les pièces ayant la même valeur, ce sont leurs mouvements qui comptent ici. Car dans ces nouvelles de Jean Hamelin, ce sont beaucoup plus les événements que les personnages qui ont un sens, ou n'en ont pas; les personnages n'ont d'ailleurs pour ainsi dire pas de personnalité, plusieurs n'ont même pas de nom. Il ne semble exister aucune chaleur dans les relations que l'auteur entretient avec ses personnages; aussi ne peut-on dire qu'il ait créé une famille dont les membres auraient certains traits communs et des caractères distinctifs. Tous ne sont que des pièces dans ce mécanisme savamment conçu et bien huilé qui produit des récits bien polis. Ces personnages sont si peu distinctifs qu'ils sont mêlés à des événements qui se passent indifféremment au Canada ou en Espagne, en France, en Belgique ou en Californie. Sous toutes les latitudes, les règles du jeu d'échecs sont les mêmes.

Dans les POCHES

Collection "Garnier-Flammarion"

VOLTAIRE: "Dictionnaire philosophique", préface de René Po-meau

SHAKESPEARE: "Le Marchand de Venise", "Beaucoup de bruit pour rien", "Comme il vous plaira", traduction de François-Victor Hugo, préface de Germaine Landré.

LUCRECE: "De natura", traduction et introduction de H. Clouard.

LES PENSEURS GRECS avant Socrate: traduction et préface de Jean Volquin.

SPINOZA: Oeuvres (I): Traduction et notes de Ch. Appuhn.

ERASME: "Eloge de la folie", traduction de Pierre de Nolhac.

QUAND LES ACADEMICIENS SE FACHENT

Quels sont ces serpents qui sifflent sur nos têtes

Dans sa livraison de novembre 1964, La Revue de l'université Laval, sous le pseudonyme de François de Galifet, rendant compte en ces termes de la brochure de Victor Barbeau intitulée: L'Académie canadienne-française, "L'auteur fait l'historique de l'Académie. Il en raconte la naissance, la formation; il en dit les buts. Puis il nous offre une bio-bibliographie avec photographie. En somme un album qui rappelle aux Canadiens malades de politique et intoxiqués de sport que les valeurs intellectuelles ont toujours leur prix. Dans la galerie des portraits, il y a des "faces" à faire frémir les plus braves. Mais rien ne m'oblige à fréquenter ce beau monde. Je salue l'image du Père Louis Lachance, mon confrère de classe. La mort prématurée du grand dominicain me dit une fois de plus qu'il n'est pas bon de s'asseoir à travers les serpents."

Sommée de se rétracter, la Revue de l'université Laval l'a fait en ces termes dans sa livraison de décembre 1964:

"L'Académie canadienne-française proteste avec raison contre cette note bibliographique qu'elle estime diffamatoire. L'auteur admet volontiers que son compte rendu est offensant et que les images qu'il a employées ne sont pas dans le ton d'une critique littéraire objective. Il rétracte le tout publiquement. Il ne connaît pas tous les Académiciens. Mais il a lu M. Victor Barbeau, M. Léo-Paul Desrosiers, M. Robert Choquette et il les considère comme nos meilleurs écrivains. Il leur fait amende honorable comme aux autres académiciens qu'il n'a pu lire."

François de Galifet

25 novembre 1964.

Quelles sont ces "faces à faire frémir" et quels sont ces serpents qui ont hâté la mort du Père Lachance? Le distingué critique littéraire de l'Université Laval en garde jalousement le secret pour lui.

PRIS... PARTI PRIS... PARTI PRIS... PARTI PRIS... PARTI PRIS...

rappel

le cabochon, roman de andré major	\$1.50
le cassé, nouvelle de jacques renaud	\$1.00
le taxi, métier de crève-faim, étude de germaine archambault..	\$1.00
blues pour un homme averti, pièce télévisée de claudie jasmin	\$1.00
la ville inhumaine, roman de laurent girouard	\$2.00

distributeur

agence du livre français

8180 st-hubert — montréal — tél.: 271-6888

les
Beau-arts
par
Laurent LAMY

FRANCINE BEAUVAIS

Les premières expositions des très jeunes peintres avaient souvent le même genre de faiblesses: influences directes peu ou pas assimilées, dispersion, difficulté d'en arriver à une expression vigoureuse et originale. C'est ce que nous voyons dans la première exposition-solo d'un jeune peintre de vingt-quatre ans, FRANCINE BEAUVAIS, qui a du mal à se dégager des influences subies à l'école. Comme cela se produit en général, les dessins et les œuvres gravées sont plus abouties que les huiles, ce qui est logique, quand on sait combien l'huile est un médium exigeant.

L'ensemble reste tiède, mais la variété des textures dans les gravures, l'atmosphère délicate des aquarelles, les couleurs gaies des huiles, rendent ce travail sympathique.

"LA FEMME IMAGISTE"

Sous ce titre, la Galerie de l'Etable présente un ensemble d'œuvres qui s'échelonnent du début du siècle à nos jours. Les auteurs, tous des femmes, sont représentés en nombre et en force.

Ceux qui entretiennent quelque méfiance à l'égard des possibilités d'expression des femmes seront surpris par cette

exposition. Aujourd'hui, aucune différence de valeur entre les œuvres des hommes et des femmes. Le problème de la création est le même pour tous. Les jolis talents, les ouvrages d'amateurs ou de bonne société qui ont satisfait longtemps les femmes (et les hommes) sont révolus. Les femmes présentes à cette exposition ont abordé ou abordent la peinture avec autant de gravité que les hommes. La plupart d'entre elles réussissent d'ailleurs très bien.

La peinture abstraite leur convient. Les femmes sont à l'aise dans cette forme d'expression où le moi et l'intuition tiennent une grande place.

Par l'exposition montée à l'Etable, on peut suivre l'émancipation artistique de la femme au Québec, depuis que se forma, en 1920, le groupe Beaver Hall, composé uniquement de femmes peintres jusqu'aux compositions fabuleuses de Kithie Bruneau et aux créations chargées d'énergie de Rita Letendre.

Peintres naïfs, les sœurs Bouchard du comté de Charlevoix, s'en sont paisiblement tenues aux scènes de village et aux paysages de campagne. Les résultats sont inégaux, mais dans "L'arrivée de l'évêque", Marie

Bouchard nous a laissé un excellent tableau: naïveté enjouée, vivacité du trait, fraîcheur de la couleur qui rappelle Dufy, révèlent une Marie Bouchard spontanée, vibrante et savoureuse.

Peintres assez conservateurs, Rita Mount et Anne Savage retiennent peu. Par contre, on découvre un tableau étonnant pour l'époque: "Vue de l'atelier" de Mabel May. La liberté avec laquelle elle peintre le sujet surprend quand on lit la date du tableau: 1917. Dans le "Portrait de Prudence Howard", Torrance Newton exprime la tristesse dans un ton juste et modeste. De Jeanne Réhaume, Jori Smith, Caerman, et surtout Marian Scott, il y a des toiles bien dessinées, assez hautes en couleurs.

Evidemment les femmes-peintres d'aujourd'hui sont bien représentées avec Voyer, Maltais, Ferron, Fauteux-Massé, Lightbody, Scott, Charbonneau, Major, Gervais, Bergeron...

Mais le responsable de l'exposition, M. André Tasso, a

voulu montrer que les femmes ne refusaient pas non plus de s'exprimer dans des domaines particulièrement sévères comme la sculpture. Françoise Sullivan, Anne Kahane, Audrey Taylor en sont des exemples.

Mariette Rousseau-Vermette expose une tapisserie de composition rigide mais subtile de couleurs. Pour la liberté dans la composition qui a tout l'attrait de l'improvisation, pour les couleurs osées, luxueuses et chatoyantes, pour les variations de la tapisserie de Micheline Beauchemin est d'une très haute qualité.

Quant aux marionnettes de Solange Letendre, on est heureux qu'elles aient pris place dans cette exposition, pour l'imagination, la fantaisie, la fraîcheur qui leur ont donné vie. On est tout aussi prêt que les petits à se laisser fasciner par ses sirènes, ses pieuvres, ses poissons...

En résumé, une exposition réussie que l'on parcourt avec plaisir et qui mérite la considération.

GALERIE NOVA ET VETERA

JACQUES HURTUBISE, PEINTURES 1959-1964

Sculptures et meubles anciens du Québec

Samedi et dimanche, de 2h. à 4h.

Mercredi, de 8h. à 9h.30 p.m.

COLLEGE DE SAINT-LAURENT • 625, BOUL. STE-CROIX

galerie
agnès
lefort

EXPOSITION JEAN-PAUL LEMIEUX

Du 11 au 30 janvier 1965

Du lundi au samedi: 10h. à 6h.

Mercredi: 7h. à 9h.

1504 o. Sherbrooke WE. 2-8620

EXPOSITION

Roger Vilder

du 6 au 19 janvier 1965

galerie libre

Tous les jours de 11h. à 6h. Fermé le dimanche

Mercredi soir de 8h. à 10h.

2100 rue Crescent

288-6080



EXPOSITION

DE PEINTURES

de

Paul V. Beaulieu

13 janvier au 3 février

Vernissage le 13 janvier

à 8 h. 30 p.m.

GALERIE

CAMILLE-HÉBERT

2075 Bishop 849-9931



EXPOSITIONS

Peintures, dessins

et sculptures

par artistes

canadiens et

européens

galleries
Waddington
galleries

1456 ouest, rue Sherbrooke

the Little Galleries

offre un choix de peintures

à l'eau litho et

gravures qui feront de

magnifiques cadeaux

(1) Nouvelles singulières, Montréal, Éditions HMH, 1964, 190 p.

GRANDE VENTE

20e ANNIVERSAIRE

A LA LIBRAIRIE LEMEAAC

371 OUEST, AVE LAURIER

MONTREAL

CR. 3-2469

ESCOMPTE VARIANT DE 33 1/3% A 50% ET PLUS SUR DIVERSES COLLECTIONS "LA PLEIADE" EN PLUS D'ETRE
LE MEILLEUR MARCHÉ EN VILLE NOUS ACCORDONS UN ESCOMTE EXTRAORDINAIRE DE 20%

LIVRES D'ART 33 à 50% ROMANS & THÉÂTRE ETC. ETC.

VU CES PRIX, LES COMMANDES TELEPHONIQUES NE SERONT PAS ACCEPTÉES — NOTRE SERVICE POSTAL VERRA A SERVIR SON AIMABLE CLIENTELE

LES COURS DU GESÙ

(COLLÈGE SAINTE-MARIE)

Services culturels pour adultes

Début des cours : 1er, 2, 3 et 4 février

SCIENCES RELIGIEUSES

Religions et athéisme
Questions d'actualité religieuse
Commentaire de la Bible

PHILOSOPHIE

Preuves de l'existence de Dieu
Teilhard de Chardin
Jean-Paul Sartre et l'engagement sans Dieu
Histoire de la philosophie moderne

PSYCHOLOGIE

Psychologie de l'adolescent
Psychologie de la personnalité
Dynamisme de groupe

LANGUE FRANÇAISE

La composition française de tous les jours
Stylistique française
Pratique de l'expression orale
Cours de prononciation française
Cours de lecture rapide

LANGUE ESPAGNOLE

Espagnol élémentaire
Espagnol intermédiaire
La cultura hispanica

SCIENCES

Biologie de l'homme

SOCIOLOGIE

Processus de socialisation
La structure de la société

ECONOMIE et ADMINISTRATION

Systèmes et procédures
La Direction du personnel
Exploitation scientifique de la petite entreprise
Théorie et pratique de la vente
La comptabilité au service de l'entreprise
Le droit dans les affaires

BEAUX-ARTS

Les peintres que nous aimons
Connaissance de la musique
L'oeuvre d'art dramatique

LITTÉRATURE

Littérature canadienne
La femme dans la littérature
Théâtre d'aujourd'hui
Le roman contemporain
Civilisations grecque et latine

GÉOGRAPHIE

Géographie humaine

HISTOIRE et CIVILISATIONS

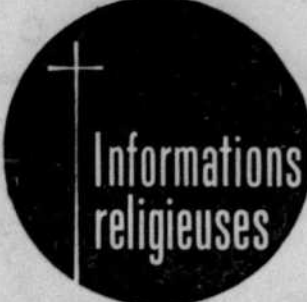
Civilisation orientale

SCIENCE POLITIQUE

Pour utiliser les services de l'Etat
Relations internationales de 1945 à nos jours

Pour plus de renseignements
demander un prospectus à l'adresse suivante :

LES COURS DU GESÙ
1180, rue Bleury, Montréal 2 866-3611



En mission au Basutoland

Trois missionnaires Oblats de Marie-Immaculée, originaires de la ville de Québec, sont partis le mardi 5 janvier pour les missions du Basutoland, en Afrique australe. Il s'agit des révérends pères Albert Lachance, de Saint-Sauveur; David Rondeau, de St-Dominique; et Guy Gaudreau, de St-Esprit. Le père Lachance en était à son cinquième départ, et il enseignera au séminaire de Roma. Le père Rondeau, dont c'était la troisième année, est passé en mission dix-huit des vingt dernières années. Il remplira les fonctions de procureur provincial des missionnaires Oblats au Basutoland. Le père Gaudreau, qui quitte le Canada pour la deuxième fois, a passé huit ans en mission. Il est secrétaire et chancelier de l'archidiocèse de Maseru.

Le tribunal de la Rote

ROME — Les sentences rendues par le tribunal de la Rote en 1954 ont été publiées. Il est de coutume en effet que les jugements de cette cour soient rendus publics dix ans après avoir été prononcés.

Le volume édité par la librairie du Vatican contient 139 à 251 sentences rendues et qui se rapportent presque toutes à des causes matrimoniales. Certaines sentences s'appuient sur des motifs d'invalidité assez rares tels que, par exemple, celui d'un fœtus qui avait reçu le baptême, sans l'intention voulue, des mains d'un musulman. Deux sentences ont trait à des causes non matrimoniales.

Projet d'union de deux Eglises anglaises

NORTHWOOD — Des représentants de l'Union congrégationaliste et de l'Eglise presbytérienne d'Angleterre ont adopté à l'unanimité une déclaration concernant les principes d'une fusion de leurs deux Eglises. Ce projet va donc être recommandé à leurs assemblées respectives qui siègent au printemps, puis soumis à l'examen des communautés locales. Il sera temps, alors, d'élaborer la constitution de cette nouvelle Eglise unie.

Les prêtres argentins porteront le "clergyman"

BUENOS AIRES — Le cardinal Caggion, archevêque de Buenos Aires, a autorisé le clergé argentin à porter la tenue de clergyman à partir du 1er janvier 1965. Le port de la soutane demeure obligatoire pour tout acte du culte. D'autre part, la tenue de clergyman est facultative, mais elle devra toujours comporter le col romain.

Conférence du père de Vaux à Montréal les 11 et 12 janvier

Le Rév. Père Roland de Vaux, o.p., directeur de l'Ecole biblique et archéologique française de Jérusalem, sera de passage à Montréal les 11 et 12 janvier prochains.

Il prononcera trois conférences :

- 1) "La signification politique et religieuse de Jérusalem dans l'Ancien Testament" (le lundi 11 janvier à 8 h. 15 dans l'Auditorium des Pères Dominicains de Saint-Albert-le-Grand, 2715, Chemin de la Côte Ste-Catherine).
- 2) "The Latest archaeological discoveries in Palestine and their significance for the Old Testament" (le mardi 12 janvier à 11 h. du matin dans l'Auditorium (room 132) du Stephen Leacock Hall de l'Université McGill).
- 3) "Les manuscrits de la Mer Morte : leur découverte et

Conférences du p. Tillard sur "L'Eglise d'aujourd'hui"

Le Père J.-M.-R. Tillard, o.p., expert du Concile et correspondant du "Devoir" à Rome, donnera une série de quatre conférences publiques sur "L'Eglise dans le monde d'aujourd'hui", les mardis 12, 19, 26 janvier et 2 février à 8 h. 30 p.m., à l'Auditorium du Couvent St-Albert-le-Grand, 2715, Chemin de la Côte Ste-Catherine, Montréal 28.

Le Père J.-M.-R. Tillard, o.p., commencera aussi une série de cours à l'Ecole de pastorale sur "Le service de la parole dans la mission de l'Eglise", les mardis 12, 19, 26 janvier et les mercredis 13, 20, 27 janvier de 9 heures à 11 heures et de 2 heures à 4 heures.

Pour informations complémentaires appeler : 737-5612.

Séminaire de pastorale des pères franciscains

Une centaine de Franciscains se sont réunis au Couvent de la Résurrection, boulevard Rosemont, pour une session de trois jours, du 3 au 6 janvier. Ils ont étudié ensemble le thème de leur adaptation à l'apostolat d'aujourd'hui. Ils veulent mettre en pratique, à dit à l'ouverture le R.P. Saint-Arnaud, le conseil du pape Paul VI de "préparer les jeunes surtout à s'ouvrir aux immenses besoins spirituels de notre temps, en adaptant leur rôle apostolique aux conditions présentes de la vie". Fait significatif, c'est un laïque, spécialiste en sociologie religieuse, M. Gérard Lapointe, de l'Université Laval, qui a donné la première conférence, dimanche soir dernier, sur les problèmes apostoliques posés par la situation religieuse actuelle du Québec. À partir de ses réflexions, les autres conférenciers ont discuté des conditions du travail apostolique pour un Franciscain moderne dans les divers secteurs où il est appelé : prédication, Tiers-Ordre, paroisse.

Les reliques de François-Xavier

VEHLA (Goa) — La cérémonie de clôture de l'exposition des reliques de saint François-Xavier, qui a duré 44 jours à l'lieu des jours derniers à Vehlha, Mgr Knox, l'internonce, a présidé la cérémonie. La messe pontificale a été célébrée par Mgr Rehder, archevêque auxiliaire de Goa en présence de milliers de fidèles.

Le reliquaire contenant les restes de saint François-Xavier a été ensuite transporté en procession solennelle de la cathédrale à la basilique.

Deuxième section : Pour les catéchistes de la 3e à la 7e année du cours élémentaire

Le catéchisme catholique actuellement utilisé au cours élémentaire ne rend pas toujours facile l'éducation de la foi chez les enfants; l'introduction d'un nouveau programme de religion dans les classes de 1ère et de 2e années a fait naître, chez les catéchistes du cours élémentaire, un désir légitime de remplir leur mission en respectant, eux aussi, les principes qui ont présidé à l'élaboration du nouveau catéchisme.

Le programme des cours dans cette section porte sur les principes de la catéchèse, sur la Bible et la liturgie, sur les principaux thèmes doctrinaux et sur les orientations et la méthodologie du nouveau programme de religion, soit en 1ère année, soit en 2e année du cours élémentaire.

Troisième section : Pour les professeurs de religion au cours secondaire

L'enseignement religieux aux adolescents de notre milieu exige, à l'heure actuelle, des éducateurs compétents sur le plan doctrinal, initiés aux principes du nouveau catéchisme, et capables de répondre aux problèmes religieux que se posent les adolescents d'aujourd'hui. Un mois de catéchèse ne saurait évidemment leur assurer une formation complète. Cependant, c'est un excellent moyen pour eux de voir plus clairement les exigences concrètes de leur mission et de travailler désormais dans de nouvelles perspectives.

Le programme des cours offerts dans cette section consiste dans les points suivants : nature et objectifs de la catéchèse, initiation à la Bible et à la liturgie, pédagogie de la catéchèse, étude de thèmes doctrinaux.

Quatrième section : Pour les prêtres du ministère paroissial et de l'éducation

Le nouveau catéchisme des enfants exige des prêtres une présence nouvelle dans l'initiation religieuse et sacramentelle des enfants. D'autre part, les prêtres qui assument une tâche pastorale dans les collèges ou dans les écoles secondaires sentent le besoin de s'adapter aux exigences de la catéchèse aux adolescents d'aujourd'hui.

Les cours et les séminaires de cette section comprennent

Importante session de catéchèse à l'U. de Montréal en juillet

Une session de catéchèse aura lieu à l'Université de Montréal du 5 au 21 juillet 1965. Elle a pour but de répondre aux besoins actuels de l'enseignement religieux dans notre milieu. Le nouveau catéchisme de 1ère année déjà en vigueur depuis septembre dernier, celui de 2e année qui sera introduit en septembre prochain, les grandes difficultés rencontrées par les professeurs de religion dans les classes de 3e à 7e année du cours élémentaire ainsi que dans les diverses classes du cours secondaire; voilà autant de problèmes auxquels la session de catéchèse de juillet prochain voudrait répondre.

Les étudiants seront répartis en plusieurs sections distinctes, selon le niveau où ils enseignent. Une attestation d'études de six crédits sera accordée aux étudiants qui auront suivi les cours, participé aux séminaires et réussi les examens.

Les cours se donneront tous les jours du lundi au vendredi, dans la matinée de 9h. 30 à 11h. 30, et dans l'après-midi de 2h. 30 à 4h. 30. Des conférences, données par des personnalités de marque, et des activités liturgiques, célébrations de la Parole et de l'Eucharistie, auront lieu durant la session.

Corps enseignant

Les cours et les séminaires sont confiés à une équipe de spécialistes de la catéchèse. Les professeurs invités sont M. François Coudreau, p.s.s., les RR. PP. Marcel Van Caster, s.j., Joseph Gélinaut, s.j., Lucien Deiss, c.s.s., M. l'abbé Michel Sautreau.

L'équipe des professeurs canadiens comprend les RR. PP. Bernard Belhumeur, c.s.v., Bernard M. Côté, c.s.c., Yves M. Côté, o.p., Olivier Drolet, J.M., Norbert Fournier, c.s.v., Louis J. Gignac, o.p., Paul Marcel Lemaire, o.p., M.M. les abbés Jacques Fournier, André Lamoureux, Réginald Marsolais, Jean-Guy Myre, les RR. SS. Anne-Dominique, o.p., Marie-Lorette, s.a., Marie-Luc, s.a., Pauline-Marie, s.s.a.

Diverses sections

Les étudiants seront répartis en plusieurs sections distinctes, selon le niveau où ils enseignent. Chaque section a ses cours et ses séminaires, et est confiée à un responsable choisi parmi les membres du corps enseignant.

Première section : Pour les catéchistes de 1ère et 2e année du cours élémentaire

Suivant le désir des directeurs diocésains de l'enseignement religieux, la priorité est accordée aux divers responsables des diocèses et à leurs collaborateurs, en vue d'élaborer des cadres pour aider le mouvement catéchétique dans les diocèses et les commissions scolaires régionales, les autres catéchistes se sont admis en nombre aussi grand que le permettront les salles de cours.

Le programme consiste en des cours sur les principes de la catéchèse, sur la Bible et la liturgie, sur les principaux thèmes doctrinaux et sur les orientations et la méthodologie du nouveau programme de religion, soit en 1ère année, soit en 2e année du cours élémentaire.

Deuxième section : Pour les catéchistes de la 3e à la 7e année du cours élémentaire

Le catéchisme catholique actuellement utilisé au cours élémentaire ne rend pas toujours facile l'éducation de la foi chez les enfants; l'introduction d'un nouveau programme de religion dans les classes de 1ère et de 2e années a fait naître, chez les catéchistes du cours élémentaire, un désir légitime de remplir leur mission en respectant, eux aussi, les principes qui ont présidé à l'élaboration du nouveau catéchisme.

Le programme des cours dans cette section porte sur les principes de la catéchèse, sur la Bible et la liturgie, sur certains thèmes doctrinaux et sur la pédagogie. On y ajoutera des "leçons modèles".

Troisième section : Pour les professeurs de religion au cours secondaire

L'enseignement religieux aux adolescents de notre milieu exige, à l'heure actuelle, des éducateurs compétents sur le plan doctrinal, initiés aux principes du nouveau catéchisme, et capables de répondre aux problèmes religieux que se posent les adolescents d'aujourd'hui. Un mois de catéchèse ne saurait évidemment leur assurer une formation complète. Cependant, c'est un excellent moyen pour eux de voir plus clairement les exigences concrètes de leur mission et de travailler désormais dans de nouvelles perspectives.

Le programme des cours offerts dans cette section consiste dans les points suivants : nature et objectifs de la catéchèse, initiation à la Bible et à la liturgie, pédagogie de la catéchèse, étude de thèmes doctrinaux.

Quatrième section : Pour les prêtres du ministère paroissial et de l'éducation

Le nouveau catéchisme des enfants exige des prêtres une présence nouvelle dans l'initiation religieuse et sacramentelle des enfants. D'autre part, les prêtres qui assument une tâche pastorale dans les collèges ou dans les écoles secondaires sentent le besoin de s'adapter aux exigences de la catéchèse aux adolescents d'aujourd'hui.

Les cours et les séminaires de cette section comprennent

des éléments communs à tous, tels que théologie pastorale catéchétique, pastorale liturgique, thèmes doctrinaux et anthropologie pastorale; de plus il y aura des options pour les prêtres du ministère paroissial, pour les aumôniers ou visiteurs d'écoles, pour les professeurs de religion dans les collèges. Les séminaristes qui ont complété au moins deux années de théologie peuvent faire partie de cette section.

Cinquième section : Pour les professeurs d'Ecoles normales

Avant que les nouvelles structures de notre système scolaire ne soient complètement réformées à la lumière des recommandations de la Commission Parent, il faudra encore, pendant quelques années, assurer la formation des futurs catéchistes dans les écoles normales existantes.

Le nouveau catéchisme de 1ère et de 2e années, de même que les orientations nouvelles de la catéchèse aux adolescents, exigeront une formation catéchétique sérieuse des étudiants qui fréquentent actuellement les Ecoles normales.

Le programme de cette section suppose que les étudiants ont déjà reçu une initiation au nouveau catéchisme. Il consiste dans une étude de thèmes doctrinaux à laquelle s'ajoutent des cours sur les principes et la méthodologie du nouveau catéchisme de 1ère et de 2e années, et des cours sur la catéchèse aux adolescents, avec des séminaires et des groupes de recherche.

SIXIÈME SECTION : Sur les spécialistes en catéchèse et les candidats qui possèdent déjà une solide formation catéchétique

Notre mouvement catéchétique exige sans doute de bons praticiens de l'enseignement religieux. Il exige également un effort de pensée toujours en progrès. Les diplômés des divers instituts de catéchèse canadiens ou européens, et surtout les étudiants qui ont déjà suivi des sessions de catéchèse, ont avantage à parfaire leur formation au con-

tact de personnalités qui orientent, à l'heure actuelle, la pensée catéchétique dans le monde.

Le programme de cette section comprend des cours communs d'approfondissement en catéchèse, en Bible, en liturgie et en anthropologie, ainsi que des cours plus spécialisés et des séminaires de recherche sur des points particuliers de la pastorale catéchétique.

INSCRIPTION

On s'inscrit à cette Session en s'adressant au Secrétariat de la Pastorale catéchétique, à l'Université de Montréal, situé au Pavillon "Stone Castle". La formule d'inscription, dûment remplie, doit être retournée avant le 10 juin et accompagnée du montant de \$85.00 couvrant les frais de scolarité; chèque ou mandat de poste à l'ordre de l'Université de Montréal.

Les candidats acceptés recevront un reçu et une carte d'étudiant qui sera exigée pour être admis au cours, aux séminaires et aux conférences. Toute correspondance ou demande de renseignements doit être adressée non pas au "Stone Castle" mais à l'adresse suivante :

Pastorale catéchétique
Université de Montréal
C. P. 6128
Montréal 3, P.Q.
(Tél.: 733-9951, poste 456)

Aumônier de l'institut d'étude sur l'alcoolisme

Tout récemment l'abbé Léonard Morand était nommé par l'Assemblée des évêques, aumônier de l'Institut d'étude sur l'alcoolisme. Ce dernier est déjà délégué de l'épiscopat au Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme. Il a préparé une thèse "Sobriété et abstinence totale" publiée aux Presses universitaires Laval en 1959. Il est titulaire des cours d'étude sur l'alcoolisme à l'Université de Sherbrooke. Le siège social de l'Institut d'étude sur l'alcoolisme est situé dans l'édifice Sobrietas, au 615 rue Calixa-Lavallée à Québec.

Interviews de la semaine à

TEMOIGNAGE

LUNDI : Sister Miriam et Sœur Saint-Damase, O.N.D. : Les 3 visages de Marguerite Bourgeoys.
MARDI : Marcel Marcotte, S.J. : "J'ai perdu la foi".
MERCREDI : Henri-M. Guindon, S.M.M. : La justice de Dieu.
JEUDI : Marcel Clément : Comment vos foyers rayonneront-ils ?
VENDREDI : Jean Bouchard, S.J. : Pourquoi tant de laïcs missionnaires ?
SAMEDI : Ernest Gagnon, S.J. : Aux noces de Cana.
A Montréal et aux environs, écoutez CKAC 730 à 8 h. 45 du soir.
CKRS 1240 à 3 h. 45 de l'après-midi.

RAMASSEZ ET FAITES RAMASSER LES VIEUX TIMBRES POUR LES MISSIONS

Lorsque vous en aurez une quantité suffisante, faites un colis et expédiez-le à :

L'OEUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

Secrétariat national,
C.P. 1247, Québec, P.Q.

SIVANANDA, INSTITUT DE YOGA

3887 ST-DENIS, MONTRÉAL 18
AV. 8-3054 — AV. 8-4021

Le YOGA est la SCIENCE de la VIE vous enseignant la respiration, les exercices et mouvements très efficaces pour vous assurer une SAINTE RADIEUSE.

Classes du jour et du soir. — Cours individuels ou groupe. — INVITATION D'ASSISTER À UN COURS. Renseignements GRATUITS en téléphonant à : AV. 8-3054, AV. 8-4021.

LE YOGA VOUS EMBELLIT
COURS A MONTRÉAL, SHAWINIGAN, ST-JEROME, QUÉBEC, CHICOUTIMI, THURSO, GATINEAU

ESPAGNOL ou ITALIEN

Tous les mercredis soirs débutant le 20 janvier

A L'UN OU L'AUTRE DE CES ENDROITS

COLLEGE MONT-SAINT-LOUIS ECOLE DE LA MENNAIS
230 est, rue Sherbrooke Rue St-Denis, coin Beaubien

Certificats d'études - Privilèges de membres
Prix raisonnable

Professeurs d'espagnol Professeurs d'italien

M. José Maria M. Miguel Gonzalez-Puga Las-Santas
Mme Alba Notte M. Enzo Colla

Pour renseignements, écrivez ou téléphonez à :
L'UNION DES LATINS D'AMÉRIQUE
qui a enseigné l'espagnol et l'italien à près de 10,000 personnes depuis 25 ans !

Téléphone : 844-6835

L'UNION DES LATINS D'AMÉRIQUE
31 ouest, rue ST-JACQUES, MONTRÉAL 1

Je désire des renseignements ☐ d'espagnol
au sujet des cours ☐ d'italien

NOM TEL.

ADRESSE L.D. 9-1-65

vient de paraître

dans la collection "Poètes d'aujourd'hui"

FÉLIX LECLERC

par Luc Bérinmont

Présentation. Choix de textes et de chansons.

Discographie, portraits, fac-similés.

une co-édition

SEGHERS - PARIS • FIDES - MONTREAL

Une exclusivité de FIDES au Canada

\$2.00

245 est, boul. Dorchester, Montréal

861-9621

Vaste terrain de stationnement gratuit à l'arrière de l'immeuble

L'univers féminin

La mode à New-York



La façon de partir en voyage, élégamment vêtue et le cœur léger, a été illustrée devant les deux cents rédactrices de mode réunies, cette semaine, à New York, pour voir, en avant-première, les modèles du groupe des couturiers américains.

Une compagnie d'industrie textile a suggéré des tricots réalisés avec une fibre synthétique appelée "zefkrome," qui se lave, sèche instantanément, garde ses plis, ne rétrécit pas et pèse un poids plume. La collection Originala présentait en vedette des manteaux de laine Shetland d'une légèreté qui représente moins de 28 onces dans le poids des bagages.

La modeliste Anne Fogerty place l'accent sur les jupes entièrement plissées. Elle suggère pour le voyage (tel qu'illustré sur cette photo) un ensemble trois-pièces en dacron. La jupe ne prend de l'ampleur qu'à la hauteur des hanches pour accentuer la sveltesse de taille; l'ourlet s'arrête pour cacher la rotule du genou. La jaquette sans col, de couleur bleu madras, est garnie d'un biais de même tissu que la jupe. La surblouse, bleue également, est sans manches. Le tout s'accompagne d'un turban assorti qui tiendra les cheveux bien en place dans le grand vent.

Cette collection des vêtements-voyage comprenait des costumes-pantalons, des robes d'après-midi de style tailleur, des robes de dîner de coupe assez audacieuse et même des robes de bal. Pour la femme qui décide à la dernière minute de rester à la maison, on prévoit pour le printemps prochain de jolies robes de tricot pour l'hôtesse ou comme ensemble d'intérieur.



CHEZ LES FEMMES JOURNALISTES — A l'occasion des fêtes, une cinquantaine de membres du Cercle des femmes journalistes se réunissaient pour un dîner sous la présidence d'honneur de Mme Laure Hurteau, fondatrice du Cercle. Cette réception égayée d'un feu de cheminée, de bougies, de fleurs et de musique avait lieu au Cercle universitaire. Sur la photo prise à cette occasion, nous remarquons, dans l'ordre habituel: Mme Laure Hurteau, Mme Denise Courtois, conférencière, Mme Cécile Brosseau, présidente du C.F.J. et hôtesse, et Mme Judith Jasmin.

ATTRAYANTE VENTE À L'ENCHÈRE
LUNDI À 10 A.M.

Ensembles de chambre à coucher modernes et mobiliers de salle à manger de grands prix, buffets antiques et modernes, tables, divans, chaises, tables à café en coin et autres, bibliothèques à sections et autres, commodes, cabinets antiques et modernes, coffres en cèdre, tables gigognes, sets de cuisine, téléviseurs combinés, radio et haute fidélité, téléviseur, radios, réfrigérateurs, laveuses, lampes de table et de bout, tapis, draperies, miroirs, lits continentaux, peintures à l'eau, peintures à l'huile, gravures Bartlett et en couleurs, ustensiles cuivre rouge et cuivre jaune, etc., etc.

EN MONTRE: Samedi, le 9 janvier de 9 h. a.m. à 5.30 p.m.
VENTE: Lundi, le 11 janvier à 10 h. a.m.
A notre salle de VENTE À L'ENCHÈRE au sous-sol
721 rue Inspecteur,
(angle St-Jacques, une rue à l'ouest de l'Université)

FRASER BROS. LTD.
UN. 6-5751
Encanteurs et vérificateurs depuis 1880

Buffet
... du DIMANCHE SOIR
\$4.25 par personne

Pour réservations téléphonez au Maître d'Hôtel: VI. 2-4212

TRIO MUSICAL

PRÉPOSE AUX AUTOMOBILES À L'ENTRÉE
Hôtel Ritz Carlton

Les Femmes diplômées des Universités réclament la suppression des Instituts familiaux

Elles demandent:

- des cours de sciences domestiques au primaire et au secondaire
- une refonte complète des programmes
- la création d'une Ecole supérieure de sciences domestiques

par Renée ROWAN

Les auteurs du tome III du Rapport Parent, dans le chapitre qui traite de l'enseignement technique au niveau secondaire, proposent que dans l'aménagement nouveau des structures scolaires, l'enseignement technique soit intégré à l'enseignement secondaire pour tous, dans des écoles régionales polyvalentes. "Il en sera de même, y lit-on, pour les enseignements commerciaux et ménagers" donnés actuellement soit dans les écoles secondaires, soit dans les instituts familiaux, soit dans d'autres établissements indépendants.

Quelques jours après la parution de cette troisième tranche du Rapport Parent, on se rappelle que l'Association des Instituts familiaux avait fait parvenir aux journaux un télégramme où elle se disait heureuse des recommandations du Rapport, consciente des lacunes du système actuel.

Voici qu'à son tour, l'Association des Femmes diplômées des universités (Montréal) réclame la suppression des Instituts familiaux tels qu'ils existent actuellement et suggère qu'ils soient remplacés par de véritables écoles techniques.

L'Association des femmes diplômées des Universités fait cette recommandation dans les conclusions d'une étude rendue publique ces jours derniers sur le rôle des sciences domestiques dans la formation de la jeunesse.

Dans une entrevue exclusive accordée au Devoir, la présidente de l'Association, Mme Yvonne R-Raymond, nous dit qu'un manuscrit de cette étude a été envoyé à la Commission Parent, il y a déjà quelques mois, avant que la copie définitive ne soit prête. Les conclusions de ce mémoire et les recommandations du rapport Parent sur l'éducation technique et ménagère relèvent d'un esprit et de préoccupations à peu près identiques.

POURQUOI CETTE ETUDE?

Le Comité d'éducation de l'Association des femmes diplômées organise depuis deux ans des rencontres sur l'orientation scolaire et professionnelle des jeunes filles. C'est à l'occasion de ces réunions que l'on a constaté que des milliers de jeunes filles se posaient des questions pertinentes sur les débouchés qui s'offrent à elles une fois tel ou tel cours terminé. Plusieurs se sont interrogées sur la compétence même des écoles qui les y préparent. C'est à la suite de ces discussions, alors que le problème des Instituts familiaux a été le plus spécialement soulevé, que l'Association a décidé de former un sous-comité de l'enseignement ménager sous la présidence de Mme Cécile L. Grenier pour étudier plus à fond la question.

La première partie du mémoire étudie d'abord les idées directrices des Instituts familiaux et leurs conséquences:

on y dénonce l'esprit qui y règne, les manuels en usage, la pauvreté des programmes, l'incompétence des responsables des Instituts familiaux (autant les dirigeants que les professeurs), le sort des finissantes une fois leurs études terminées, etc.

Ces questions ayant été soulevées à plusieurs reprises dans les journaux, à la radio et à la télévision, nous nous attardons davantage aux conclusions du mémoire.

SCIENCES DOMESTIQUES OBLIGATOIRES AU PRIMAIRE

L'Association des femmes diplômées des universités suggère que l'enseignement des sciences domestiques (économie domestique, nutrition rationnelle, hygiène, puériculture, civisme, vêtement, maintien, logement et gestion générale d'un foyer) deviennent obligatoires dès le cours PRIMAIRE. C'est sur ce point qu'elle diffère d'opinion avec le rapport Parent qui ne recommande l'enseignement de ces matières qu'à compter de la 7ème année.

Cet enseignement devrait commencer au moins à la 4ème année, chez les garçons comme chez les filles, préconise le mémoire. "A cet âge, les enfants en font un jeu; ils aiment encore imiter leurs parents; ils sont tout heureux de créer un plat simple ou de fabriquer un objet utile pour la maison. Les sciences ménagères sont un bon moyen de développer chez eux l'esprit créateur, l'habileté manuelle et la satisfaction d'un travail bien fait.

Le professeur titulaire de la classe pourrait donner cet enseignement familial à la condition expresse qu'il ait lui-même reçu une bonne formation en ce sens. A ce sujet, le mémoire regrette que l'on ait supprimé l'enseignement ménager du programme de l'Ecole normale. En attendant, il faudrait garder en place les professeurs spécialisés déjà employés au primaire en leur demandant de s'initier à un nouveau programme et à une méthodologie plus moderne par des cours de perfectionnement.

AU SECONDAIRE

Le mémoire suggère un enseignement familial obligatoire au moins aux deux premières années du cours secondaire. Pour les autres années, cet enseignement pourrait devenir facultatif. Il ne s'agit pas bien entendu d'arts d'agrément pour "jeunes filles bien", mais d'un enseignement familial qui doit être une préparation à la vie, aussi bien le jeune homme que la jeune fille. Si la vocation naturelle de la fille est la maternité, celle du garçon est la paternité.

Les professeurs spécialisés en enseignement familial devraient être diplômés d'université et posséder une formation générale égale à celle de leurs collègues du même niveau.

REFONTE COMPLETE DES PROGRAMMES

Ce renouveau, préconise l'étude des Femmes diplômées des Universités, pourrait s'inspirer des programmes déjà en vigueur dans le secteur anglais de nos écoles:

Au primaire: notions d'hygiène et de propreté, notions de cuisine et de nutrition, couture ou bricolage.

au secondaire: un cours par semaine consacré à l'enseignement de l'art de vivre, cours qui pourrait s'inspirer de ce qui se fait actuellement en Colombie canadienne et à la Commission des écoles protestantes du grand Montréal.

Ecole supérieure de sciences domestiques

Enfin, et non la moins importante recommandation, le mémoire demande la création d'une Ecole supérieure de sciences domestiques, de formation universitaire, et la nomination de professeurs spécialisés en sciences domestiques. Cette école supérieure de sciences appliquées au bien-être du foyer devrait, comme l'Ecole polytechnique, offrir un éventail complet de spécialisation; elle devrait être conçue sur le plan du "Department of Home Economics" de l'Université Cornell. L'enseignement étant l'une des options offertes. Le diplôme serait un B.Sc. en Sciences appliquées.

Ayant demandé la suppression des Instituts familiaux tels qu'ils existent actuellement, l'étude suggère qu'ils soient remplacés par de véritables écoles techniques pour jeunes filles, écoles qui sont à peu près inexistantes dans le Québec, ailleurs qu'à Montréal. Parmi ces écoles techniques, on suggère en particulier une école d'hôtellerie, et une école pour la formation d'aides familiales.

x x x

Cette étude des Femmes diplômées des Universités sera remise au Conseil supérieur de l'Education, à la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, à l'Institut de diététique de l'Université de Montréal. Toute personne ou association intéressée à la recevoir n'a qu'à en faire la demande à l'association.

ET LES ETUDIANTES ACTUELLES?

Au terme de cette entrevue, nous avons demandé avec inquiétude à Mme Raymond ce que deviendront les étudiantes déjà engagées dans des études en sciences ménagères?

"Le meilleur conseil que nous pourrions leur donner, nous dit Mme Raymond, est pour le moment de reprendre leur cours secondaire, quitte à perdre un an ou deux d'études ou à prendre des cours de rattrapage. Il sera beaucoup plus facile ensuite pour ces jeunes filles de se réorienter.

Le contrôle des naissances en Extrême-Orient

WINNIPEG — Le révérend H.H. Clark, de Winnipeg, archevêque de Rupert et primat de l'Eglise anglicane du Canada, a déclaré hier qu'il est erroné, en certains cas, de s'opposer au contrôle des naissances et à la stérilisation.

Dans un discours lors d'un dîner offert en son honneur par les laïcs du diocèse de Rupert, l'archevêque Clark a fait allusion à l'explosion de la population en certaines parties du globe.

Après un voyage récent dans les pays de l'Extrême-Orient, il a pu affirmer que les habitants de l'Inde n'étaient pas nourris suffisamment.

"Face à ce taux irraisonnable des naissances, il est erroné de croire en la continence de l'homme, qui souvent ignore totalement cette possibilité. Dieu ne nous a pas indiqués d'avoir confiance en cette retenue."

L'archevêque Clark a mentionné qu'après en avoir reçu la permission, une missionnaire en Inde stérilise temporairement les femmes qui viennent la voir et lui demandent de les aider.

Il a ajouté que ces femmes, qui ont déjà plusieurs enfants, savent que, si elles mettent un autre enfant au monde, elles ne pourront pas le nourrir et ce dernier risque de mourir de faim.

L'archevêque Clark a affirmé que le Canada devrait faire encore plus pour aider les nouvelles nations de la terre à résoudre leurs problèmes.

"L'Orient ne pourra jamais atteindre le niveau de vie des pays occidentaux tant qu'il n'aura pas en mains une industrie puissante. Il ne sert à rien de leur enseigner la religion à moins que vous les aidiez à s'industrialiser, que vous combattiez leur ignorance et les aidiez à élever leur niveau de vie."

Le jeune homme idéal...

TORONTO — Une publication pour la jeunesse soviétique faisait récemment paraître un questionnaire à l'intention des jeunes lectrices, leur demandant quelles étaient à leur avis, les qualités essentielles d'un jeune homme idéal.

Si l'on en juge d'après les réponses, les jeunes filles soviétiques ne recherchent guère le caractère frivole chez les garçons.

Une correspondante a déclaré qu'elle trouvait plaisir dans la compagnie d'un jeune homme avec qui elle pouvait discuter des questions inter-nationales, des réalisations scientifiques et des éléments qui entouraient leurs deux existences.

Une autre a répondu qu'elle avait une préférence pour un garçon studieux, possédant de bonnes connaissances en mathématiques et en physique.

De l'avis d'une autre jeune fille russe, le garçon parfait est celui qui a un caractère empreint de fierté et qui apprécie la musique.

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT

- 1—Que l'on peut faire changer d'avis
- 2—Alimentation vue par les chimistes — Infinitif
- 3—Suite — Chaud à l'intérieur
- 4—Nombreux sur le mont Royal
- 5—Appel de navire — Suivant
- 6—Sait le nom d'un homme de loi — Prénom de pape
- 7—Qui effleure
- 8—Orifice — Matière naturelle très dure
- 9—Doigts du pied — Familier
- 10—Se dirige vers — Comprisions
- 11—Touche — Initiales de points
- 12—Qui ne plaisant pas — Mesure chinoise

8—Nénuphar d'Egypte — Af-

- 9—Prénom — Morceaux de bois à demi brûlés
- 10—Se rendit
- 11—Article — Desserts glacés
- 12—Epoque — Pluriel verbal — Négation

Solution d'hier

- Horizontalement:**
1—IMPASSIBLES
2—NORMAUX — SEC
3—TIENNE — VA
4—ET — ED — LEVAIN
5—MESSAGE — CE
6—PUSILLANIMES
7—ER — EEE — EN
8—SBIRE
9—TAIS — EN — ICI
10—IDEE — COURRE
11—VERIFIA — SAO
12—EN — NAISSANCE

- Verticalement:**
1—IMTEMPERIE
2—MOITEUR — ADEN
3—PRE — SS — HIER
4—AMNESE — SEN
5—SANDALES — FA
6—SUE — GLEBE — II
7—IX — LEA — INCAS
8—CERNER
9—VEINE — USA
10—ES — IRAN
11—SEVICES — CROC
12—CANES — MIE

SUR VOTRE AGENDA

Date	Invitation	Lieu
9 et 10 janvier	Pour répondre à la demande générale, le comité exécutif de Montréal a décidé de retarder la fermeture du Jardin des Merveilles sous la neige. Il restera donc ouvert jusqu'à demain soir, dimanche, de 11 h. du matin à 11 h. du soir.	Parc Lafontaine
11 janvier	Reprise des cours au centre d'art, "La porte ouverte". Les cours qui reprendront à 8 h. 30 p.m. proposent en outre des échanges de revues et de livres entre les élèves et quelques visites d'expositions. Pour renseignements, tél.: MO. 9-4290.	262 boul. des Prairies
12 janvier	Causerie de M. Guy Boulizon, à 2 h., à la Société d'Etude et de Conférences. Titre: Le monde cruel et merveilleux de la comtesse de Ségur. Le café sera servi.	Hôtel Windsor
12 janvier	Reprise des cours de danse moderne au Centre Mgr Pigeon. Première série pour débutants; 2ème série pour les plus avancés. Invitation spéciale aux couples mariés. Pour renseignements: Mme M. Laparé, 766-4905.	5550, rue Angers
13 janvier	Le Conseil des Femmes Membres de la Chambre de Commerce du district de Montréal invite ses membres à une visite de la librairie Beauchemin, à 1h.45, dans le cadre des visites industrielles.	450, ave Beaumont

INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INT

Renforcement des mesures de sécurité autour de Margaret

DUBLIN — "La princesse Margaret et le comte de Snowdon resteront ici jusqu'à la fin de leurs vacances et n'ont pas la moindre intention de modifier leurs projets", a déclaré hier soir un porte-parole du château d'Abbeyleix où le couple princier est l'hôte de lord et lady Vesel, beau-frère et sœur du comte de Snowdon.

Escortés de trente policiers qui avaient pris place dans cinq voitures, la princesse et son mari, paraissent ignorer les précautions sans précédent dont leur séjour est entouré, se sont rendus dans le ravissant petit village de Leixlip, sur les bords de la rivière Liffey. Tout le long du parcours, d'autres policiers, alertés par walkie-talkie, se tenaient aux endroits stratégiques.

Pendant ce temps, plus de 500 policiers "nationaux" ont été dépêchés à Waterford et de Kilkenny, à la recherche de trois des quinze auteurs de l'explosion de la nuit dernière au château d'Abbeyleix, manifestation aux allures d'attentat, montée avec un soin extraordinaire malgré le cordon de police qui entourait le manoir. Dix des responsables ont été arrêtés dans la journée, et on apprend en début de soirée que deux autres avaient été appréhendés à une soixantaine de kilomètres. Les douze jeunes fanatiques sont inculpés aujourd'hui "d'atteinte portée à la propriété d'autrui avec intention de nuire".

EXPOSE DE LA POLITIQUE ETRANGERE CHILIENNE

Le Chili est préoccupé de voir Cuba tenu à l'écart de la communauté latine

SANTIAGO DU CHILI — Le rôle actif que le Chili entend jouer à l'avenir, en tant que pays du tiers-monde, sur le plan international, a été défini jeudi devant le sénat par le ministre chilien des affaires étrangères, M. Gabriel Valdes, qui a particulièrement insisté sur les points suivants :

1) CUBA. Le gouvernement chilien n'épargnera aucun effort en vue d'une solution acceptable par tous de la question cubaine. "Quelles que soient nos divergences avec le gouvernement de La Havane — et elles sont profondes —, a déclaré le ministre, nous sommes sérieusement préoccupés de voir un pays appartenant, du point de vue géographique et du point de vue culturel, à la communauté latine de notre hémisphère tenu à l'écart des relations entre nos Etats".

2) L'ASSOCIATION LATINO-AMERICAINE DE LIBRE-ECHANGE. "C'est un instrument positif qui n'a cependant pas été utilisé comme un facteur réel d'intégration", a remarqué M. Valdes en annonçant que son pays allait recommander au cours de la prochaine conférence des ministres des affaires étrangères latino-américaines que les accords de caractère économique soient équitables, menent véritablement à l'intégration et soient mis en œuvre dans un esprit de planification du développement de la zone considérée. A cet effet devrait être créée une organisation latino-américaine supra-nationale chargée de traiter avec les autres pays, de coordonner les activités économiques des Etats membres et d'accélérer le processus d'intégration dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie.

3) DEVELOPPEMENT DES RELATIONS AVEC LES PAYS RIVERAINS DE L'OCEAN PACIFIQUE. "Le Japon, a souligné le ministre, est en train de devenir une grande puissance industrielle et prend en Amérique latine une place de plus en plus importante. L'URSS s'étend démographiquement en direction du Pacifique et, dans un avenir relativement proche, la Chine continentale s'ouvrira à la technique et aux échanges. En conséquence, on peut concevoir une nouvelle organisation des forces géopolitiques qui donnera une réelle signification à notre longue côte sur le Pacifique".

4) "Le Chili peut assumer un rôle actif dans les relations avec l'Afrique et l'Asie", a dit encore M. Valdes, après avoir souligné que les différences de développement de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine sur les plans économique, politique, et social n'avaient pas permis jusqu'à présent un développement de la diplomatie directe.

L'OEA ne répond pas aux besoins des pays latins

Le président chilien a parfaitement raison de déclarer que l'Organisation des Etats américains ne répond plus aux besoins actuels de l'Amérique latine, commente la revue mexicaine de gauche "Siempre" dans un article que reprenait dernièrement le CIP R-ports, organe du Centre de documentation interculturel et publié à Mexico.

La revue Siempre, se livrant à une analyse de l'OEA écrit notamment: "M. Eduardo Frei, président du Chili, a fait récemment le diagnostic définitif de l'Organisation des Etats américains: "Nous sommes tous d'accord pour dire que l'organisation doit être restructurée. Elle n'est plus en mesure, dans sa forme actuelle, de satisfaire aux besoins du continent." C'est vrai. L'OEA a été radicalement vidée de son sens et personne ne croit plus qu'elle réponde aux besoins actuels de ce continent. Le secrétaire général de l'Organisation, M. José A. Mora, a lui-même été sévèrement critiqué pour avoir exprimé son opinion quant aux mesures à prendre pour faire revivre l'OEA.

"La déclaration du président Frei a été favorablement accueillie parce qu'elle exprime ce qu'en effet nous pensons tous. Cette unanimité est remarquable au sein d'un organisme reconnu comme étant le point de rencontre des désaccords à l'échelle continentale. Enfin un accord a été réalisé au sein de l'OEA: un accord contre l'OEA! "Cet organisme est réputé impuissant dans les milieux les plus réactionnaires de Washington parce qu'elle n'a pu empêcher la révolution cubaine; les "gorilles" militaires qui embellissent le reste du continent acceptent ce jugement: les Uruguayens sont sensibles au ridicule de la situation dans laquelle elle les a entraînés et préparent d'obscurcs réformes législatives; alors que les Boliviens récemment exilés méditent amèrement sur les voies ingrates du compromis..."

"La Chine doit siéger à l'ONU"

LA NOUVELLE-DELHI — Organisée par le Conseil indien des affaires mondiales la conférence officielle sur les relations du Commonwealth s'est ouverte hier à La Nouvelle-Delhi en présence de délégués de l'Australie, du Canada, du Ceylan, du Ghana, de l'Inde, du Kenya, de la Malaisie, de la Nouvelle-Zélande, de la Nigeria, du Pakistan et de la Grande-Bretagne.

Les délégués ont estimé que la Chine populaire devait siéger aux Nations unies. Certains ont toutefois souligné le droit à l'autodétermination du peuple de Formose.

Le projet de la MLF a été mis de côté par la Maison-Blanche

WASHINGTON — Le projet de "force nucléaire multilatérale" s'étant révélé un facteur de division au sein de l'Alliance atlantique, les Etats-Unis, sans en abandonner l'idée, n'en poussent plus la réalisation et sont disposés à étudier toute alternative émanant de leurs alliés européens — qui répondraient à leurs aspirations à une plus grande participation à la stratégie nucléaire commune — pour la remplacer.

Telle est l'attitude officielle de l'administration Johnson qui a cessé toute pression sur les Européens pour faire aboutir son projet original ou pour mettre une formule sur pied dans un délai fixé d'avance. La parole est aux Européens qui, depuis 1960, avaient fait entendre leurs voix pour participer plus largement à la défense nucléaire commune, déclare-t-on à Washington. Si la France a trouvé sa propre réponse à ses préoccupations, certaines autres formules ont été suggérées dont la dernière en date, émanant du gouvernement britannique, fait l'objet de discussions bilatérales entre Européens.

On se rend maintenant compte, dans les sphères officielles américaines, de la double difficulté du problème: l'impossibilité de réaliser l'unanimité sur un projet quelconque et notamment sur la MLF; la nécessité de procéder à une étude nécessairement longue des solutions de rechange qui sont proposées.

En dehors même du plan britannique, les autres alter-

natives qui sautent aux yeux, sont, soit la constitution de forces nucléaires nationales nouvelles, soit la création d'une force nucléaire européenne. Dans le premier cas, l'élément de division reste au moins aussi grand que pour la MLF et la prolifération — en dehors même de certains facteurs politiques — qui s'ensuivrait est contraire à la politique américaine. La seconde possibilité présuppose une Europe politique unie, ce qui n'est pas le cas.

Si on se refuse à Washington à affirmer, comme on le fait à Londres, que la MLF "est morte", il est visible qu'elle est au frigidaire pour un délai indéterminé.

Trois faits peuvent être cités pour confirmer cet état de choses:

1) La suppression du bureau spécial qui était chargé au Département d'Etat de la MLF, et le rattachement de ces problèmes à la direction d'Europe.

2) La reconnaissance de la nécessité de poursuivre calmement des discussions bilatérales entre Européens, éloignant ainsi l'idée d'une réunion formelle des cinq pays qui s'y intéressent, envisagée pour le mois de janvier et dont on ne parle plus.

3) L'envoi du destroyer "Claude Ricketts" à l'équipage mixte en Méditerranée pour l'incorporer à la Sixième flotte américaine.

On pourrait ajouter que la presse américaine, elle-même, fait preuve depuis quelque temps d'une discrétion extrême au sujet de la MLF.

Règlement imminent de la crise politique à Saïgon

SAIGON — Une signature retardée encore la publication du communiqué du "comité de liaison" qui doit, pense-t-on, faire entrer la crise politique vietnamienne dans la voie de la solution.

Il semble que cette signature soit celle du général Nguyen Khanh, commandant en chef et président du Conseil des forces armées, puisque, autant qu'on le sache, le communiqué a reçu hier après-midi l'approbation du chef de l'Etat, M. Pham Khac Suu, et du premier ministre, M. Tran Van Huong.

Le retard serait dû à l'absence de Saïgon du général Khanh, qui se trouve à Dalat et auprès duquel un émissaire a été spécialement envoyé hier soir.

L'attente de ce texte bloque toute l'évolution de la crise. Si ce communiqué, rédigé hier matin par M. Nguyen Xuan Oanh, second vice-président du Conseil, reçoit finalement l'accord des trois parties en présence: le chef de l'Etat, le premier ministre, le commandant

en chef — et en sous-main celui de l'ambassade américaine — il est possible, dit-on à Saïgon, que l'on sorte alors du "tunnel", c'est-à-dire:

1. Que le chef de l'Etat obtienne, dans un premier temps, la libération de plusieurs des sept hauts conseillers toujours détenus sur les plateaux du centre Vietnam, avant d'obtenir celle des 50 personnalités politiques qui se trouvent toujours aux mains de l'autorité militaire, en l'occurrence le général Nguyen Huu Co, commandant la seconde région tactique;

2. Qu'il constitue alors le comité "consultatif et constitutionnel" dont il a besoin pour l'aider dans sa tâche législative et qui comprendrait des personnalités religieuses et des hommes politiques;

3. Qu'il fixe, avec l'accord du premier ministre la date des élections au Congrès national dont le principe est déjà admis.

Cependant, selon le premier vice-président du Conseil et ministre de l'Intérieur, M. Nguyen Luu Vien, ces élections ne pour-

raient être organisées avant plusieurs semaines. On parle de la fin février et même de la fin mars.

Toujours à Saïgon, deux journaux de langue française ont publié, ces jours derniers, des éditoriaux affirmant la nécessité pour le Sud-Vietnam d'aboutir à la paix dans les plus brefs délais, alors que l'un d'eux, le "Journal d'Extrême Orient", prônait comme moyen d'arriver à la paix sans que "l'escalade" militaire ne se produise, des négociations entre les deux groupes.

Entretemps à Washington, le leader des républicains en Chambre, M. Gerald Ford, affirmait dans une interview télévisée que, vue la détérioration de la position américaine au Sud-Vietnam, les Etats-Unis devaient entreprendre des opérations militaires visant à couper les lignes de ravitaillement du Vietcong. Le département de la Défense publiait, dans la courante de la journée d'hier, les statistiques des pertes américaines en hommes depuis 1961, au Sud-

Vietnam. Il y aurait eu, selon le communiqué, 356 morts, 1,546 blessés et 19 disparus.

SUR LE PLAN MILITAIRE
Le jeu du chat et de la souris continue dans la région de Binh Ghia où la trace des forts éléments vietcongs, environ deux mille hommes, qui avaient été localisés jeudi, paraît avoir été à nouveau perdue. Une action aérienne massive avait été alors aussitôt déclenchée.

Seize vagues de huit chasseurs — bombardiers Skyraiders — se succédèrent jusqu'à la tombée de la nuit, bombardant et mitraillant sans interruption plusieurs objectifs près desquels les vietcongs semblaient être concentrés.

Les effets de ces bombardements et de ces mitraillages semblent toutefois n'avoir été que très imparfaitement observés en raison de la densité de la végétation et on assurait ce matin ne pas être en mesure d'évaluer les pertes des Vietcongs, ni de préciser s'ils se trouvaient encore ou non dans la région.

VOICI

L'ENVOY ET L'EPIC 65

OFFERTES PAR GENERAL MOTORS À CEUX QUI RECHERCHENT LE MAXIMUM DE QUALITÉ DANS UNE PETITE VOITURE

Si nous sommes si fiers de présenter l'Envoy 1965 (et nous le sommes), en voici la raison: sa qualité est parfaite! Son confort et sa sûreté de marche, exceptionnels pour une voiture de cette grandeur et de ce prix, sont rehaussés cette année par de toutes nouvelles et élégantes carrosseries. Allez voir le concessionnaire Chevrolet-Envoy de votre localité et constatez par vous-même que l'Envoy est la voiture 1965 la plus luxueuse de sa catégorie.

Cette qualité se retrouve dans l'Epic 1965, la petite voiture capable d'encaisser, et elle se manifeste partout: dans les magnifiques intérieurs et les détails luxueux, dans l'incomparable chauffage, dans le moteur: le 4-cylindres 50 CV le plus nerveux de sa catégorie. Passez voir chez le concessionnaire Chevrolet-Envoy l'Epic et l'Envoy 55, deux voitures d'inspiration nord-américaine et de construction anglaise.

à
MONTREAL
\$1746.00
seulement

*Prix de détail maximum suggéré du sedan Epic standard à 2 portes avec chauffage-dégivrage, livraison comprise. Le prix mentionné comprend les frais de manutention et de livraison et les taxes fédérales et d'accise. Taxes provinciales et locales et frais d'immatriculation non compris.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

En haut: Le sedan Epic Deux 1965, à 2 portes

En bas: Le nouveau sedan Envoy Spécial 1965



PRODUITS FABRIQUÉS POUR GENERAL MOTORS PRODUCTS OF CANADA, LIMITED PAR VAUXHALL MOTORS LIMITED, LUTON, ANGLETERRE. PIÈCES ET SERVICE D'ENTRETIEN D'UN OCEAN À L'AUTRE

VENDEURS AUTORISÉS EPIC DANS MONTREAL METROPOLITAIN :

GOHIER AUTOMOBILES LTEE
1580 rue Amherst,
326-3791

SNYDER AUTOMOBILES LTD.
2150 Notre-Dame (Coin 21e Avenue)
Lachine, Qué. — 637-4651

J.P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE,
3820 est, Ste-Catherine — 326-4471

CLERMONT MOTOR LIMITED,
5263 rue St-Denis — 279-6391

BARNABE MOTORS LTD.
923 boul. Laurentien
St-Laurent, Qué. — 744-6401

HAROLD CUMMINGS LTD.
5255 ouest, Jean-Talon (près boul. Décarie)
739-1911

CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD.
2107 ouest, Ste-Catherine — 933-6781

PARK AVENUE CHEVROLET LTEE,
3000 est, rue Jean-Talon — 725-9811

SALOIS AUTOMOBILE LTEE,
610 boul. Curé-Labelle,
Chomedey, Qué. — 688-3892

DUVAL MOTORS (1960) LTD.
529 est, rue Jarry — 273-5111

DOYLE MOTORS LIMITED,
4501 avenue Hannantyne, Verdun, Qué. 769-4501

JOHN GRAVEL AUTOMOBILE LIMITEE,
680 rue Victoria, St-Lambert, Qué. — 671-5361

PATENAUE AUTOMOBILE LIMITEE,
10830 Lajeunesse (Coin boul. Gouin) 389-8461

Ne manquez pas "Rue de l'Anse", tous les jeudis à 8 h. P.M. et Cinéma International tous les vendredis à 8:30 P.M. sur le réseau français de Radio-Canada